



GUIDE

des

TRANSPORTS SCOLAIRES

2020 • 2021



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.2
CHAPITRE 1 : LE DROIT AU TRANSPORT SCOLAIRE	
<u>1 - RÈGLES GÉNÉRALES</u>	
1.1 Conditions de résidence	p. 3
1.2 Conditions de scolarisation	p. 5
1.3 Cas des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (R.P.I.)	p. 6
<u>2 - AUTRES STATUTS - CAS PARTICULIERS – DEROGATIONS</u>	
2.1 Les élèves en garde alternée	p. 6
2.2 Déménagement et changements de situation en cours d'année	p. 6
2.3 Dispositions applicables aux stages en entreprise et scolarités en alternance	p. 7
2.4 Garde d'enfant par un tiers	p. 7
2.5 Correspondants	p. 7
2.6 Enfants placés	p. 8
<u>3 - LES NON AYANTS DROIT</u>	
3.1 Les élèves hors périmètre de compétence	p. 8
3.2 Les élèves en situation de handicap	p. 9
3.3 Post-bac	p. 9
3.4 Les apprentis	p. 9
3.5 L'ouverture au public du réseau de transport	p. 9
CHAPITRE 2 : INSCRIPTIONS ET TITRES DE TRANSPORT	
<u>1 - PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES</u>	
1.1 Les tarifs	p. 10
1.2 Le pass réseau TIL	p. 11
<u>2 - INSCRIPTIONS</u>	
2.1 Inscription par internet	p. 12
2.2 Inscription sur dossier papier	p. 12
<u>3 - DUPLICATAS</u>	p. 14
<u>4 - RESILIATIONS</u>	p. 14
<u>5 - CARTE BILLETIQUE</u>	p.15
<u>6 - CONTRÔLE DES TITRES DE TRANSPORT</u>	p.16
CHAPITRE 3 : LES AIDES INDIVIDUELLES	
<u>1. VOITURE PARTICULIERE</u>	p.17
<u>2. ELEVES INTERNES</u>	p.18
CHAPITRE 4 : CONDITIONS D'ORGANISATION DES LIGNES DE TRANSPORT SCOLAIRE	p.20
CHAPITRE 5 : LE REGLEMENT DE DISCIPLINE DES TRANSPORTS	p.22
ANNEXES	p.27

Introduction

Par délégations de compétence confiées par la Région et Loire Forez Agglomération, le Département de la Loire assure, à travers sa Direction des Transports, la responsabilité technique et opérationnelle en matière d'aménagement, de modernisation et de développement des réseaux de déplacement au titre des réseaux de transports collectifs et d'intermodalité.

Les services départementaux mettent en œuvre la politique publique des transports en relation avec les usagers, notamment scolaires.

En matière de transports scolaires, le Département inscrit les élèves domiciliés sur les communes situées en dehors de Saint-Etienne Métropole et Roannais Agglomération. Environ 18 000 élèves sont ainsi transportés chaque jour.

Le montant de la participation familiale de base de 110 € reste identique depuis 4 ans.

Les tarifs sont dits subventionnés parce que la famille ne paye qu'une petite partie, **en général 10 %**, du coût réel du transport de l'élève.

L'inscription et le paiement en ligne sur le site du Département sont plébiscités par plus de 90 % des familles.

Le Réseau des Transports Interurbains de la Loire (TIL) comprend en 2020-2021 :

- 24 lignes régulières (LR) organisées par le Département de la Loire. Elles sont ouvertes à tout public, notamment aux scolaires pour les trajets vers et depuis leur établissement si la ligne régulière est plus adaptée. Quand le nombre de scolaires est excédentaire à la capacité du car de la ligne régulière, des véhicules dits « de doublage » peuvent être ajoutés pour les transporter sur tout ou partie de l'itinéraire de la LR. Au début de la rentrée scolaire, afin de répartir au mieux les effectifs dans les cars, les élèves pourront donc être amenés à emprunter ces doublages.
- Plus de 400 services spécialisés de transport scolaire (TS) organisés par le Département de la Loire. Ils sont mis en place en priorité pour les scolaires mais leur fonctionnement est interrompu lors des vacances scolaires.

En cette année 2020-2021, la Direction des Transports vous accompagne pour l'inscription de vos enfants avec le souci toujours renouvelé de vous satisfaire sur le réseau TIL.

CHAPITRE 1

LE DROIT AU TRANSPORT SCOLAIRE

1. REGLES GENERALES

Le Département organise le transport scolaire des élèves qui effectuent un trajet scolaire au quotidien respectant les conditions impératives suivantes :

L'élève est alors qualifié « d'ayant-droit » et peut bénéficier d'un aller-retour quotidien.

1.1. Conditions de résidence

A/ Être domicilié dans une commune relevant de la compétence transport scolaire de la Région ou de Loire Forez Agglomération

- Élèves domiciliés en dehors de Saint-Etienne Métropole et Roannais Agglomération.
Liste de toutes les Communes sur la page suivante.

COMMUNES RELEVANT DU PERIMETRE D'INTERVENTION REGIONAL DELEGUE AU DEPARTEMENT			
Arcinges	Ecoche	Poncins	St-Michel-sur-Rhône
Avezieux	Epercieux-St-Paul	Pouilly-lès-Feurs	St-Nizier-sous-Charlieu
Balbigny	Essertines-en-Donzy	Pouilly-sous-Charlieu	St-Pierre-de-Boeuf
Bellegarde-en-Forez	Feurs	Pradines	St-Pierre-la-Noaille
Belleroche	Fourneaux	Régny	St-Polgues
Belmont-de-la-Loire	Graix	Rivas	St-Priest-la-Prugne
Bénisson-Dieu (la)	Grammond	Roisey	St-Priest-la-Roche
Bessat (le)	Gresle (la)	Rozier-en-Donzy	St-Régis-du-Coin
Bessey	Grézolles	Salles (les)	St-Romain-d'Urfé
Bourg-Argental	Hôpital-sous-Rochefort (l')	Salt-en-Donzy	St-Romain-les-Atheux
Boyer	Jarnosse	Salvizinet	St-Sauveur-en-Rue
Briennon	Jas	Sevelinges	St-Symphorien-de-Lay
Bully	Jonzieux	Souternon	St-Victor-sur-Rhins
Burdignes	Juré	St-André-le-Puy	Tarentaise
Bussièrès	Lay	St-Appolinard	Thélis-la-Combe
Cergne (le)	Lupé	St-Barthélémy-Lestra	Tuilière (la)
Cezay	Luré	St-Cyr-de-Favières	Vailleille
Chambéon	Machézal	St-Cyr-de-Valorges	Veauche
Champoly	Maclas	St-Cyr-les-Vignes	Vendranges
Chandon	Maizilly	St-Denis-de-Cabanne	Véranne
Chapelle-Villars (la)	Malleval	St-Denis-sur-Coise	Vérin
Charlieu	Marclopt	Ste-Agathe-en-Donzy	Versanne (la)
Châtelus	Maringes	Ste-Colombe-sur-Gand	Vézelin-sur-Loire
Chausseterre	Marlhes	St-Genest-Malifaux	Violay
Chavanay	Mars	St-Georges-de-Baroille	Viricelles
Chazelles-sur-Lyon	Mizérieux	St-Germain-la-Montagne	Virigneux
Chérier	Montchal	St-Germain-Laval	Vougy
Chevrières	Montrond-les-Bains	St-Hilaire-sous-Charlieu	
Chirassimont	Nandax	St-Jodard	
Chuyer	Neaux	St-Julien-d'Oddes	
Civens	Néronde	St-Julien-Molin-Molette	
Cleppé	Nervieux	St-Just-en-Chevalet	
Colombier	Neulise	St-Just-la-Pendue	
Cordelle	Nollieux	St-Laurent-la-Conche	
Cottance	Panissières	St-Marcel-de-Félines	
Crémeaux	Pélussin	St-Marcel-d'Urfé	
Croizet-sur-Gand	Pinay	St-Martin-la-Sauveté	
Cuinzier	Planfoy	St-Martin-Lestra	
Cuzieu	Pommiers en Forez	St-Médard-en-Forez	

- Élèves domiciliés sur le territoire Loire Forez

Les élèves domiciliés sur le territoire de Loire Forez Agglomération, quel que soit leur trajet scolaire, sont gérés par le Département en application d'une convention passée entre les deux collectivités. Ils sont soumis aux critères du présent règlement.

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION			
Ailleux	Grézieux-le-Fromental	Palogneux	St-Priest-la-Vêtre
Apinac	Gumières	Périgneux	St-Romain-le-Puy
Arthun	La Chamba	Pralong	St Sixte
Bard	La Chambonie	Précieux	St-Thomas-la-Garde
Boën sur Lignon	La Chapelle-en-Lafaye	Roche	Soleymieux
Boisset-les-Montrond	La Côte en Couzan	Sail-sous-Couzan	Sauvain
Boisset-St-Priest	La Tourette	Ste-Agathe-la-	Savigneux
Bonson	La Valla sur Rochefort	Bouteresse	Sury-le-Comtal
Bussy-Albieux	L'Hôpital-le-Grand	St-Bonnet-le-Château	Trelins
Cervières	Lavieu Noirétable	St-Bonnet-le-Courreau	Unias
Cezay	Leigneux	St-Cyprien	Usson-en-Forez
Chalain-le-Comtal	Lerigneux Lezigneux	St-Didier-sur-Rochefort	Veauchette
Chalain-d'Uzore	Luriecq	St-Etienne le Molard	Verrières-en-Forez
Chalmazel -	L'Hôpital /s Rochefort	Ste-Foy-St-Sulpice	Vêtre-sur-Anzon
Jeansagnière	Magneux-Haute-Rive	St-Georges-Haute-Ville	
Chambles	Marcilly-le-Châtel	St-Georges-en-Couzan	
Champdieu	Marcoux	St-Hilaire-Cusson-la-	
Chatelneuf	Marols	Valmitte	
Chazelles-sur-Lavieu	Margerie-Chantagret	St-Jean-la-Vêtre	
Chenereilles	Merle-Leignec	St-Jean-Soleymieux	
Craintilleux	Montbrison	St-Just-en-Bas	
Débats Rivière d'Orpra	Montarcher	St-Just-St-Rambert	
Ecotay-l'Olme	Montverdun	St-Laurent Rochefort	
Essertines-en-	Mornand	St-Marcellin-en-Forez	
Chatelneuf		St-Paul d'Uzore	
Estivareilles			

Les élèves étrangers domiciliés en dehors de Saint-Etienne Métropole et Roannais Agglomération remplissent la condition de résidence.

1.2 Conditions de scolarisation

A/ Être scolarisé en classe de maternelle, primaire ou secondaire, publique ou privée.

Pour un élève inscrit dans un établissement privé hors contrat avec l'État : inscription admise jusqu'à 16 ans révolus

B/ Conditions spécifiques aux maternelles et primaires

- avoir 3 ans révolus pour les services spécialisés
- ou sous certaines conditions avoir au moins 2 ans pour les services spécialisés : sous réserve de places disponibles et sous réserve de la présence d'un accompagnateur adulte (à la charge de l'organisateur local)
- avoir au moins 6 ans pour les lignes régulières.
- être inscrit, en respect du choix de la famille pour un établissement public ou privé, à l'école de sa commune ou la plus proche de son domicile et avoir l'accord du maire des communes de résidence et d'accueil pour les écoles publiques.

1.3 Cas des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI).

Effectuer un trajet pour la desserte du restaurant scolaire pour les élèves en Regroupement Pédagogique Intercommunal. Ce transport a lieu pendant la pause méridienne. Si besoin il peut être cumulé avec les trajets scolaires (domicile/établissement scolaire) sans participation supplémentaire. La liste des RPI est annexée (cf. ANNEXE 1).

2. AUTRES STATUTS - CAS PARTICULIERS – DEROGATIONS

2.1 Les élèves en garde alternée

La demande d'inscription pourra être établie uniquement sur un dossier papier.

A/Les deux parents sont domiciliés sur le territoire de compétence du Département de la Loire (donc hors Saint-Etienne-Métropole et Roannais Agglomération)

La demande d'un double transport pour cause de garde alternée doit être faite au Département ou à l'organisateur local, doit se composer :

- d'un seul dossier d'inscription portant les adresses respectives des deux représentants légaux, les informations relatives à chacun des parcours, et la signature des deux parents.
- d'un seul paiement impérativement.

Si la demande est acceptée, elle entraîne le paiement **d'une seule participation annuelle.**

Le Département se réserve la possibilité d'exiger le jugement du tribunal ou un document écrit signé des deux parents justifiant la situation parentale, ainsi que la régularité de l'utilisation de chacun des services de transport (une semaine sur deux).

Si la garde alternée entraîne un usage très ponctuel des transports, il est alors recommandé de privilégier l'achat de tickets à l'unité.

B/Un des parents est domicilié à l'extérieur du territoire de compétence du Département :

Deux dossiers distincts doivent être faits :

- l'un au Département,
- l'autre auprès de l'autre autorité organisatrice (ex : Roannais Agglomération ou St Etienne Métropole), en utilisant les formulaires respectifs de chacun.

Chacun des parents acquittera la participation familiale auprès de l'autorité organisatrice de transport de son domicile.

2.2 Déménagements et changements de situation en cours d'année

Les familles devront anticiper leur demande de changement de plusieurs semaines. Un délai pour la mise à jour informatique des données sur tout le système est nécessaire.

- si l'élève est déjà titulaire d'un titre de transport scolaire sur carte billettique ou papier : un courrier ou un email doit être adressé à la Direction des transports : transports-scolaires@loire.fr.

ATTENTION : toute nouvelle demande d'inscription ou changement d'affectation de ligne de transport en cours d'année nécessite une vérification des effectifs à bord du car. En cas de surcharge, la demande d'inscription ne pourra être validée que lors de la rentrée scolaire suivante.

Au 1^{er} janvier de l'année scolaire en cours, en cas de surcharge du car, l'inscription au transport scolaire pourra être refusée. Dans ce cas-là, une aide au transport pour l'utilisation du véhicule particulier pourra être proposée à la famille pour la fin de l'année scolaire.

La famille ou l'établissement scolaire devra signaler à la Direction des Transports toute modification.

2.3 Dispositions applicables aux stages et scolarités-en alternance

Ce dispositif ne dispense pas de l'étude des droits au transport (conditions de scolarité), sur chaque trajet parcouru si l'élève effectue plusieurs trajets.

- Inscriptions pour un stage: la convention de stage devra être adressée 15 jours avant le début du stage. Le responsable légal recevra une attestation de transport à durée limitée. Elle est valable uniquement pour les élèves effectuant un aller-retour par jour.
- Alternance : Pour les élèves en alternance : prise en charge sur deux transports – 1 participation familiale encaissée

2.4 Garde d'enfant par un tiers

Conditions de prise en charge :

1- La garde doit avoir une régularité quotidienne. Le Département rejette les demandes de prise en charge pour des gardes occasionnelles ou dont la fréquence n'est pas quotidienne (dans ce cas, les trajets ponctuels devront faire l'objet de l'achat d'un titre de transport en complément, soit aux tarifs en vigueur sur lignes régulières TIL, soit en ouverture au public sur lignes de transports scolaires).

2- Le montant de la participation familiale est étudié sur la base du domicile du représentant légal.

Toute demande d'adaptation pour convenance personnelle sera rejetée : cas des familles voulant combiner trajet professionnel et parcours scolaire, transport vers activités extrascolaires.

3- le représentant légal indique par écrit les coordonnées du tiers assurant la garde et donne son accord signé pour que l'abonnement scolaire porte mention de la commune d'arrêt correspondant au domicile de ce tiers.

4- Lorsque la garde d'enfant par un tiers nécessite d'emprunter deux trajets différents matin et soir, la direction des Transports délivre deux titres de transports. La participation familiale est de ce fait doublée.

2.5 Correspondants

Dans le cadre d'un échange entre établissements ligériens et étrangers, le correspondant est accepté à titre gracieux dans les véhicules, mais dans la limite des places disponibles et dans le cadre d'un échange sur une même durée.

Sur lignes régulières, l'établissement scolaire doit informer le(s) transporteur(s) des dates de séjour des correspondants étrangers des élèves titulaires d'un titre de transport scolaire.

Sur transports scolaires, une information préalable doit être assurée par l'établissement scolaire au moins 15 jours avant l'arrivée de ces correspondants auprès de la Direction des Transports.

La direction des Transports délivrera une attestation à durée limitée aux correspondants.

2.6 Enfants placés

Les enfants placés par les services sociaux du Département de la Loire peuvent bénéficier de la gratuité des transports.

Les conditions d'inscription de ces élèves seront déterminées par la domiciliation de la famille d'accueil ou de l'établissement d'accueil (et non par le domicile du représentant légal).

Il est demandé aux familles d'accueil de joindre les justificatifs du Pôle Vie Sociale pour pouvoir bénéficier de la gratuité du transport.

3. LES NON AYANTS-DROIT

Les élèves ne respectant pas les règles générales de prise en charge énoncées ci-dessus ainsi que les cas particuliers énumérés ci-dessous ne relèvent pas du statut des ayants-droit. Ils ne peuvent dès lors pas s'inscrire auprès du Département et ne peuvent bénéficier d'un abonnement de transport scolaire.

3.1 Pour les élèves hors-périmètre de compétence

- **Élèves du périmètre de Saint-Etienne Métropole**

Les responsables légaux domiciliés dans une commune relevant de St-Etienne Métropole doivent s'adresser à cette collectivité :

avenue Grüner - 42 006 SAINT ETIENNE Tél : 04 77 32 90 38

transports-scolaires@saint-etienne-metropole.fr

2

ST-ETIENNE METROPOLE				
Aboën	Farnay	Pavezin	St-Héand	Ste-Croix-en-Jarez
Andrézieux-Bouthéon	Firminy	La Ricamarie	St-Jean-Bonnefonds	Jarez
Caloire	Fontanès	Rive-de-Gier	St-Joseph	Sorbiers
Cellieu	La Fouillouse	Roche-la-Molière	St-Martin-la-Plaine	La Talaudière
Chagnon	Fraisses	Rozier-Côtes-d'Aurec	St-Maurice-en-Gourgois	Tartaras
Chamboeuf	Génilac	St-Bonnet-les-Oules	St-Nizier-de-Fornas	La Terrasse-sur-Dorlay
Le Chambon-Feugerolles	La Gimond	St-Chamond	St-Paul-en-Cornillon	La Tour-en-Jarez
Châteauneuf	La Grand-Croix	St-Christo-en-Jarez	St-Paul-en-Jarez	Unieux
Dargoire	L'Horme	St-Etienne	St-Priest-en-Jarez	Valfleury
Doizieux	Lorette	St-Galmier	St-Romain-en-Jarez	La Valla-en-Gier
L'Etrat	Marcenod	St-Genest-Lerpt		Villars

- **Élèves du périmètre de Roannais Agglomération**

Les responsables légaux domiciliés dans une commune de Roannais Agglomération doivent s'adresser à :

Point City STAR : 50 rue Jean Jaurès 42300 ROANNE

Tél. : 04 77 727 727

Adresse mail : schooly@bus-star.com

Site internet : <https://www.bus-star.com/fr/schooly/92>

ROANNAIS AGGLOMERATION				
Ambierle	Lentigny	Perreux	St-Bonnet-des-Quarts	St-Rirand
Arcon	Mably	Pouilly-les-Nonains	St-Forgeux-	St-Romain-la-Motte
Changy	Montagny	Renaion	Lespinasse	St-Vincent-de-Boisset
Combre	Noailly	Riorges	St-Germain-	Urbise
Commelle-Vernay	Les Noés	Roanne	Lespinasse	Villemontais
Le Coteau	Notre-Dame-de-Boisset	Sail-les-Bains	St-Haon-le-Châtel	Villerest
Coutouvre	Ouches	St-Alban-les-Eaux	St-Haon-le-Vieux	Vivans
Le Crozet	La Pacaudière	St-André-d'Apchon	St-Jean-St-Maurice	
	Parigny		St-Léger-sur-Roanne	
			St-Martin-d'Estreaux	

- **Les élèves des départements limitrophes**

Les élèves des départements limitrophes doivent déposer leur demande de carte auprès de l'autorité organisatrice compétente de leur domicile, même s'ils utilisent le réseau TIL. L'autorité organisatrice compétente en matière de transport prendra contact avec le Département de la Loire.

3.2 Les élèves en situation de handicap

Il existe un règlement spécifique pour les élèves et étudiants en situation de handicap.
 Pour plus d'informations Tel : 04.77.34.45.64 / 04.77.49.93.43 teeh@loire.fr
 Direction des Transports
 22 rue Paul Petit à St-Etienne
 De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

3.3 Les étudiants - post-bac

Les élèves relevant de l'enseignement supérieur sont exclus du présent règlement des Transports Scolaires. Ils peuvent néanmoins, dans la limite des places disponibles, bénéficier de l'Ouverture au Public ou d'un abonnement commercial sur les lignes régulières.

3.4 Les apprentis

Dès la signature de leur contrat d'apprentissage, les apprentis deviennent salariés et ne peuvent être considérés comme ayant-droit du transport scolaire.

Ils peuvent néanmoins, dans la limite des places disponibles, bénéficier de l'Ouverture au Public ou d'un abonnement commercial sur les lignes régulières.

3.5 L'ouverture au public du réseau de transport scolaire

L'accès à un transport scolaire est possible, dans la limite des places disponibles, à un public de voyageurs non-scolaires (adultes, étudiants, apprentis), ainsi qu'à des élèves non-inscrits quotidiennement sur ce service ou en provenance du territoire d'une autre autorité organisatrice ne subventionnant pas le transport. Cet accès se fait par le biais du système de l'ouverture au public du réseau de transport scolaire.

Pour un usage ponctuel, le voyageur paiera le prix de ce trajet (1,50 €) auprès du chauffeur, en veillant à faire l'appoint.

En cas de besoin pour une période donnée, le voyageur peut également solliciter un abonnement au prix de 20 € par mois, ou 200 € pour un abonnement annuel.

Le voyageur devra adresser sa demande à la Direction des Transports sur document téléchargeable en ligne sur le site www.loire.fr accompagné d'une photo d'identité et du règlement correspondant au nombre de mois d'utilisation.

La demande devra parvenir avant le 15 du mois précédent le début de l'abonnement mensuel. Les familles peuvent prendre le car à 1,50 € dans l'attente de savoir si leur inscription est acceptée.

Si des places sont disponibles dans le véhicule, la Direction des Transports établira une carte billettique OÙRA chargée de l'abonnement souhaité.

Attention : les voyageurs qui empruntent les transports scolaires dans le cadre de l'ouverture au public ne sont pas prioritaires et ne peuvent pas prétendre à une garantie de place. Ainsi, en cas de surcharge à bord du bus, le Département se réserve le droit de résilier l'abonnement même en cours d'année, en remboursant au prorata du nombre de mois non consommé, tout mois entamé étant dû.

CHAPITRE 2

INSCRIPTIONS ET TITRES DE TRANSPORT

1 PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES

1.1 Les tarifs de la participation familiale

Pour une année scolaire correspondant à 10 mois de scolarité, le Département finance environ 90 % du coût réel du transport. La somme indiquée ci-dessous est la part résiduelle à la charge de la famille. Elle donne droit à un aller-retour par jour pour le trajet d'inscription, à l'exception des cas des trajets cantine pour les élèves en Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Une étude précise du trajet de l'élève sera effectuée par le Département avant attribution de l'accès à un réseau urbain STAS, STAR ou SNCF (le réseau TIL sera privilégié s'il permet le trajet jusqu'à l'établissement). Un établissement situé à proximité d'une desserte TIL n'ouvrira pas l'accès à un réseau urbain.

PARTICIPATION FINANCIERE ANNEE 2020 -2021

LIGNES	Avant le 21 juillet	A compter du 21 juillet + majoration de 30 €	SUPPORT
Tarif 1			
TIL et/ ou ligne scolaire du Département	110 €	140 €	CARTE BILLETTEQUE OURA
SNCF ou TIL + SNCF	110 €	140 €	CARTE PAPIER
TIL + ligne autres départements (43, 71, Cars du Rhône)	110 €	140 €	CARTE BILLETTEQUE OURA
Tarif 2			
TIL + LVA (Vienne Agglo)	200 €	230 €	CARTE BILLETTEQUE OURA
STAS ou TIL + STAS ou TIL + ligne scolaire St Etienne Métropole	200 €	230 €	CARTE BILLETTEQUE OURA
STAR ou TIL + STAR ou TIL + LRA (Ligne scolaire Roannais Agglomération)	200 €	230 €	CARTE PAPIER
TIL + TCL	200 €	230 €	CARTE PAPIER
SNCF + STAS	200 €	230 €	CARTE PAPIER

Pour une demande en cours d'année scolaire :

La famille devra effectuer les démarches d'inscriptions en ligne ou sur un dossier papier.
Le montant de la participation financière s'élève à :

	Participation familiale	
	Tarif 1	Tarif 2
jusqu'au 31/12	140 €	230 €
à compter du 1/01	84 €	138 €
à compter du 1/04	42 €	69 €

1.2 Pass Réseau TIL

Tout élève, en possession d'un abonnement de transport scolaire délivré par le Département et valide pour l'année scolaire 2020-2021, pourra se faire charger pour 5 € « le Pass Réseau TIL » lui donnant accès à l'ensemble des lignes régulières gérées par le Département, pass qui sera valable jusqu'au 15 septembre 2021 (y compris pendant les jours fériés, week end, petites et grandes vacances scolaires).

La démarche est simple : pour obtenir le Pass, se présenter pendant l'année scolaire dans l'une des agences commerciales d'un transporteur du réseau TIL (liste consultable sur www.loire.fr/TIL) muni de votre carte délivrée par le Département (billettique ou papier) et d'une autorisation parentale pour les élèves mineurs (modèle téléchargeable sur www.loire.fr à la rubrique transports scolaires).

Si vous êtes détenteur d'une carte billettique, le titre sera chargé sur cette carte.

Si vous possédez une carte papier, le transporteur vous établira gratuitement une carte billettique. Dans ce cas, il faut fournir une photo d'identité.

Le pass réseau est vendu pour l'année scolaire en cours à partir du 16 septembre. Si votre enfant disposait déjà de ce pass l'année précédente, celui-ci reste valable jusqu'au 15 septembre. Il n'est donc pas impératif de faire une démarche de renouvellement avant même la rentrée scolaire.

2. INSCRIPTIONS ET MODALITES DE PAIEMENT

Cette inscription doit être effectuée chaque année pour tous les élèves.

2.1 Inscription par internet : plus simple, plus rapide et plus pratique

C'est le mode d'inscription choisi par plus de 91 % des familles pour l'année scolaire 2019 - 2020. L'inscription se fera à partir du site : www.loire.fr à compter du 26 mai 2020.

La famille devra acquitter sa participation familiale par carte bancaire via un paiement en ligne sécurisé. Elle aura le choix entre le paiement immédiat ou le paiement en deux fois.

Pour le paiement en deux fois, la date de validité de la carte de paiement doit être au moins jusqu'au 10 octobre et le compte devra être approvisionné.

Il s'effectuera aux dates suivantes :

- premier paiement au moment de l'inscription : 66 € (tarif 1) 120 € (tarif 2)
- deuxième paiement au 10 octobre 2020 : 44 € (tarif 1) 80 € (tarif 2)

À partir du 21 juillet, les paiements seront majorés de 30 €.

L'inscription en ligne n'est pas possible pour les cas particuliers suivants car ils nécessitent la fourniture de justificatif :

- la garde-alternée
- les enfants placés par le Département en famille d'accueil
- les enfants de moins de 3 ans

Les familles sollicitant un renouvellement de l'inscription pour la prochaine rentrée scolaire seront informées par mail et/ou par SMS de l'ouverture du site pour effectuer leur démarche. L'accès au site s'effectuera au moyen de leur identifiant et mot de passe. (Rappel : un identifiant et un mot de passe distinct par élève).

Chaque établissement scolaire recevra des informations sur les modalités d'inscription.

2.2 Inscription sur dossier papier : plus lourd, plus compliqué, plus long

Pour les situations suivantes, le dossier papier est nécessaire : Garde-alternée, les enfants placés par le Département en famille d'accueil, les enfants de moins de 3 ans

a) Où se procurer le dossier d'inscription ?

- téléchargeable sur le site internet www.loire.fr - rubrique « Transport scolaire »
- auprès des établissements scolaires

3. DUPLICATAS

Demande duplicata payant de carte de transport :

- sur le site http://www.loire.fr/jcms/c_833116/inscription-en-ligne à **8 €**.
Moyennant le paiement en ligne par carte bancaire, la demande sera directement transmise aux services départementaux qui se chargeront d'éditer et d'envoyer le duplicata au représentant légal. Dans l'attente de la réception de la nouvelle carte, une attestation à durée limitée sera téléchargeable en ligne.
- en Trésorerie à **10 €**
Après avoir complété l'imprimé composé de **2 volets** délivré par la Trésorerie :
le 1^{er} volet est à envoyer à l'adresse suivante :
DEPARTEMENT de la LOIRE
Direction des Transports
2 rue Charles de Gaulle
42022 St Etienne Cedex 1
le 2^{ème} volet sera utilisé comme justificatif à présenter au chauffeur de bus en attendant de recevoir la nouvelle carte.
- auprès de la direction des transports, située 22 rue Paul PETIT à **10 €**.

Dans les trois cas, et dès réception de l'ancienne carte ou de la demande de duplicata de Trésorerie ou via le site Web, la direction des Transports adressera une nouvelle carte au domicile de la famille.

Pour éviter toute dégradation, il est vivement conseillé de conserver la carte billettique à l'intérieur de l'étui de protection. Cet étui est remis lors de l'envoi de la carte billettique. La carte billettique ne devra pas être pliée, percée, découpée. Toute altération liée à une mauvaise conservation de la carte donnera lieu à un duplicata payant.

En cas de perte de carte SNCF, se rapprocher directement de leurs services.

En cas de perte de la carte STAR, s'adresser au point City School de Roannais Agglomération ou sur leur adresse mail schooly@bus-star.com

En cas de perte d'une carte OÙRA, STAS émise par la STAS, il convient de prendre contact avec la STAS.

4. RESILIATIONS

Si en cours d'année, l'élève n'a plus utilisé de son titre de transport scolaire, son changement de situation doit être impérativement et immédiatement signalé au Département par courrier ou par mail.

Le remboursement de la participation familiale pourra se faire sur demande expresse de la famille (demande à accompagner d'un RIB) auprès de la Direction des Transports.

Ainsi, toute demande de remboursement arrivée à la Direction des Transports :

- avant la rentrée permettra le remboursement intégral de l'abonnement
- avant le 31 décembre permettra le remboursement des 6 derniers mois
- après le 31 décembre ne permettra aucun remboursement.

Toute demande de remboursement s'accompagnera au préalable du contrôle du paiement effectif de la participation familiale.

Le montant de l'abonnement ne sera pas remboursé pour les inscriptions faisant l'objet d'une fausse déclaration.

5. LA CARTE BILLETTIQUE

- Le Département délivre dans la plupart des cas une carte sans contact, dite billettique, pour les élèves de la Loire voyageant sur le réseau TIL.
- La validité de la carte est de 5 ans et elle est réutilisable d'une année sur l'autre.
- La carte en elle-même ne suffit pas : elle doit être chargée d'un ou plusieurs titres de transport, à renouveler chaque année pour les transports scolaires
- La carte est rechargée à distance de l'abonnement scolaire sous réserve du renouvellement chaque année de l'inscription au transport scolaire.
- La possibilité est offerte d'acheter et de faire charger tout autre titre de transport sur ligne régulière comme le tarif jeune - 19 ans (abonnement mensuel 20 € et annuel à 200 €), ou le Pass'Réseau TIL (voir ci-dessous).

Pour des raisons techniques, l'utilisation de certains réseaux de transport donnera lieu à l'édition d'une carte en mode papier.

• **Modalités pour le chargement du (ou des) titre(s) de transport scolaire**

Pour les nouveaux inscrits

Selon les cas, une carte billettique ou une carte papier sera adressée au domicile du responsable légal de l'élève au fur et à mesure du traitement des inscriptions. La carte envoyée est déjà chargée avec l'abonnement scolaire utilisable pendant l'année en cours.

Pour les renouvellements d'inscription

Pour les renouvellements d'inscription et les élèves déjà en possession d'une carte billettique du Département, la demande de distribution du nouvel abonnement est réalisée à distance de façon automatisée. Lors du premier passage devant le valideur billettique du car, la carte est rechargée.

Il est donc impératif de bien présenter correctement la carte au niveau du lecteur du valideur à ce moment-là et ensuite de valider systématiquement à chaque montée dans le véhicule.

IMPORTANT : pour être admis normalement dans la ligne sollicitée à l'inscription, il est rappelé que le trajet scolaire doit être mentionné correctement et intégralement lors de l'inscription.

Une étude précise du trajet de l'élève sera effectuée par le Département avant attribution de l'accès à un réseau urbain STAS, STAR ou SNCF (le réseau TIL sera privilégié s'il permet le trajet jusqu'à l'établissement). Un établissement situé à proximité d'une desserte TIL n'ouvrira pas l'accès à un réseau urbain.

• **Autres réseaux**

Pour les élèves utilisateurs de la STAS

Après validation de l'inscription par le Département, ce dernier se chargera d'adresser à la STAS les informations pour effectuer le chargement du complément d'abonnement scolaire urbain. La carte sera adressée à la famille préalablement chargée de l'ensemble du (ou des) titre(s) combinant l'usage du TIL et de la STAS.

Pour le renouvellement, le même principe de chargement à distance opéré par les 2 réseaux s'applique, sans autre démarche du demandeur.

Pour les élèves utilisateurs de la STAR

Pour les élèves utilisateurs de la STAR, sur présentation de la carte papier du Département et d'une photo d'identité, une carte sera remise aux familles au point d'info-vente : 50 rue Jean Jaurès à Roanne (tel : 04 77 727 727) .

Pour les élèves utilisateurs du réseau des Cars-du-Rhône (CDR) ou lignes Vienne Agglomération (LVA)

Après vérification des conditions d'éligibilité au règlement des différents réseaux le Département délivrera une carte ou procédera à son rechargement avec un titre de transport scolaire donnant droit à circuler sur ces réseaux, sans autre forme de démarche à réaliser par la famille.

• Incriptions en cours d'année scolaire :

Les familles doivent anticiper suffisamment leur demande pour recevoir leur carte ou faire charger leur nouvel abonnement à la date souhaitée. Dans tous les cas, une demande présentée à la Direction des Transports après le 15 de chaque mois ne permettra pas l'usage du réseau TIL avec l'abonnement scolaire pour le mois suivant.

• Alerte SMS:

Afin de bénéficier de l'alerte SMS envoyée par le Département, en cas de suppression des transports scolaires et/ou d'informations institutionnelles en lien avec les transports scolaires, les familles sont invitées à fournir un numéro de téléphone portable.

Ce système d'alerte SMS est indépendant de celui proposé par les transporteurs et ne concerne que les événements majeurs, par exemple ceux liés à des périodes hivernales ou épisodes d'intempéries.

Le numéro indiqué n'est en aucun cas transmis à d'autres fins que celles liées à l'usage des transports scolaires.

6. CONTRÔLE DES TITRES DE TRANSPORT

Tout élève doit être muni d'une carte ou d'un titre de transport qu'il devra valider ou présenter à chaque montée dans le véhicule ou en cas de contrôle du transporteur mandaté par la Direction des Transports du Département de la Loire ou de tout organisme diligenté par le Département.

Les élèves qui ne seraient pas en mesure de justifier d'un titre de transport au moment d'un contrôle, y compris en cas d'oubli, sont soumis à l'application des amendes prévues sur le réseau TIL (cf ANNEXE 3)

CHAPITRE 3

LES AIDES INDIVIDUELLES

1. L'ÉLÈVE EST TRANSPORTÉ PAR SA FAMILLE EN VOITURE PARTICULIÈRE

- Bénéficiaires :

Cette subvention est destinée aux élèves de la Loire domiciliés à l'extérieur des périmètres de transports urbains de St-Etienne Métropole et de Roannais Agglomération.

Dans le cas où il n'existe aucun service de transport collectif entre le domicile de l'élève et son établissement scolaire, ou lorsque l'élève doit effectuer un parcours d'approche d'au moins 2 km pour se rendre au point d'arrêt de transport collectif (TIL, SNCF ...) le plus proche, la famille peut être indemnisée des frais du trajet effectué quotidiennement en voiture particulière.

Pour les élèves de maternelle et primaire, ceux-ci doivent être domiciliés à au moins 2 km de l'établissement scolaire.

Pour les élèves scolarisés dans le secondaire, ceux-ci doivent être domiciliés à au moins 3 km de l'établissement scolaire.

Attention : en cas de trajets en voitures particulières relevant de convenances personnelles ou de choix d'organisation familiale, cette aide ne sera pas accordée.

Dans le cas particulier des familles résidant sur une commune dépourvue d'école élémentaire :

S'il existe un accord institutionnel avec une commune pour l'accueil des enfants, les familles concernées pourront solliciter la subvention « voiture particulière », quand bien même l'école ainsi fréquentée n'est pas la plus proche du domicile familial. La convention liant les communes pour l'accueil des enfants pourra être exigée à l'appui du dossier.

Attention :

- les familles ne pourront pas prétendre au versement de plusieurs aides pour différents enfants si les trajets « domicile –établissement» ou « domicile – point d'arrêt » sont identiques. Après instruction et vérification, il ne sera versé qu'une subvention par famille.
- les situations de gardes alternées et les élèves internes ne sont pas concernés par ce dispositif, car les trajets ne sont pas quotidiens.

Si l'établissement scolaire dispose d'un internat et que le domicile de l'élève est situé à une distance supérieure ou égale à 30 km de ce dernier, la famille ne pourra prétendre à l'indemnité voiture particulière.

Les fausses déclarations se verront sanctionner par une absence de tout versement.

- Trajet d'approche

Pour bénéficier du versement de la subvention « voiture particulière » pour le trajet d'approche ; la famille doit avoir obligatoirement inscrit son enfant au transport collectif.

Lors de l'instruction du dossier de subvention, cette inscription sera systématiquement vérifiée.

En l'absence d'inscription au transport scolaire, la subvention « voiture particulière » ne sera pas versée.

- Barème annuel pour l'année

Pour l'année scolaire, la subvention du Département est de 0,13 € par km.

CETTE SUBVENTION NE POURRA EXCÉDER LE MONTANT PLAFOND DE 750 €

Le Département rembourse à la famille un aller-retour quotidien :

- sur la base forfaitaire du nombre de jours ouvrés des établissements scolaires (4 ou 5 jours) pour les écoles élémentaires.
- sur la base forfaitaire de 175 jours par an (soit 350 trajets par an) pour le secondaire

- Indemnités majorées pour les élèves de SEGPA non-handicapés :

En l'absence de toute solution de transport collectif, une indemnité peut être versée aux familles utilisant leur voiture particulière pour transporter leur enfant non-porteur de handicap : 0,30 €/km pour un aller et un retour quotidien sur la base forfaitaire de 175 jours par an.

- Démarches

Pour bénéficier de cette subvention, l'élève doit retirer l'imprimé correspondant dès le mois de juin auprès de son établissement scolaire et le rendre à ce même établissement avant le 12 novembre.

L'établissement se chargera de la transmission du dossier au Département au plus tard le 19 novembre.

L'imprimé est également téléchargeable sur le site www.loire.fr/TS (rubrique « transport scolaire »)

Une démarche de simplification est actuellement en cours visant à dématérialiser les demandes d'aides. Des informations seront transmises aux familles et aux établissements scolaires.

Tout dossier qui parviendra au Département au-delà de cette date sans raison valable (déménagement, changement d'établissement ou d'orientation) ne sera pas traité et sera renvoyé à la famille.

Pour plus d'informations : 04.77.48.40.50

2. LES ELEVES INTERNES

- Bénéficiaires

Cette subvention est destinée aux élèves de la Loire (domiciliés à l'extérieur de St-Etienne Métropole et de Roannais Agglomération) internes dans des établissements scolaires, ainsi qu'aux élèves ayant un domicile de semaine autre que le domicile familial mais n'effectuant pas un trajet quotidien.

Les élèves inscrits dans un établissement privé hors contrat sont admis jusqu'à 16 ans révolus.

En l'absence de services de transport gérés par le Département permettant les trajets de début et fin de semaine entre le domicile familial et l'établissement scolaire, les élèves internes bénéficient d'une bourse forfaitaire annuelle prenant en compte la distance administrative entre la commune du domicile et la commune de l'établissement scolaire.

S'il existe un service de transport départemental ou un enchaînement de services de transport départementaux sur la totalité du trajet commune de domicile-établissement, l'élève devra procéder à une inscription sur ce circuit de transport scolaire au tarif subventionné (cf tableau des participations familiales, chapitre 2 / 1.1).

Il ne pourra alors pas prétendre à la subvention « élève interne ».

S'il existe un service de transport départemental permettant de se rendre à l'établissement sur une partie du trajet : la distance pouvant être parcourue avec ce service sera déduite du kilométrage total retenu pour le calcul de la subvention, que l'élève utilise ou pas ce service.

Attention : si la commune de domicile et la commune où se situe l'internat sont identiques, aucune aide ne sera versée.

Dès lors qu'il existe une possibilité de transport départemental (services scolaires et/ou ligne régulière TIL) entre la commune de l'élève interne et son établissement scolaire, la famille ne pourra pas prétendre à la subvention élève interne.

L'élève devra s'inscrire auprès du Département dans les conditions classiques mentionnées dans le présent guide, en s'acquittant de la participation familiale.

Si le trajet scolaire impose l'utilisation d'une ligne non gérée par le Département (SNCF, STAS, STAR, TCL etc.), l'élève achètera alors ses titres de transport tout au long de l'année et pourra solliciter une subvention « élèves internes ».

- Barème annuel pour l'année

Distance retenue (aller simple)trajet le plus court	Barème général
30 km au plus	180 €
entre 31 et 60 km	258 €
entre 61 et 90 km	336 €
plus de 90 km	465 €

- Démarches

Pour bénéficier de cette subvention, l'élève doit retirer l'imprimé correspondant dès le mois de juin auprès de son établissement scolaire et le rendre à ce même établissement avant le 12 novembre.

L'établissement se chargera de la transmission du dossier au Département au plus tard le 19 novembre.

L'imprimé est également téléchargeable sur le site www.loire.fr (rubrique « transport scolaire »)

Une démarche de simplification est actuellement en cours visant à dématérialiser les demandes d'aides. Des informations seront transmises aux familles et aux établissements scolaires.

Tout dossier qui parviendra au Département au-delà de cette date sans raison valable (déménagement, changement d'établissement ou d'orientation) ne sera pas traité et sera renvoyé à la famille.

Pour plus d'informations : 04.77.48.40.50

CHAPITRE 4

CONDITIONS D'ORGANISATION DES LIGNES DE TRANSPORT SCOLAIRE

Les demandes d'aménagement du réseau de transport scolaire qui parviennent au Département de la Loire sont soumises à un certain nombre de critères:

- existence dans la commune d'une desserte pour un établissement de même nature,
- respect de la zone de recrutement des établissements scolaires,
- temps de parcours,
- contraintes techniques particulières (étroitesse des voiries, possibilité de 1/2 tour du car hors voirie, etc.),
- critères économiques à l'appréciation du Département et de la Région,

En plus de ces critères, d'autres sont pris en compte selon les types de demandes :

Création de circuit ou service d'approche

Le Département étudie, sans que cela préjuge de la réponse finale, toute demande de création de circuit si un effectif minimum de 8 élèves subventionnables est recensé sur l'ensemble de l'itinéraire du circuit à créer. Pour la création des arrêts, se référer au point dédié à la création d'arrêt.

Pour les communes en zones de montagne comptant moins de 1 000 habitants (cf. ANNEXE 3), cet effectif est ramené à 4 élèves minimum.

Extension de circuit

Le Département étudie, sans que cela préjuge de la réponse finale, toute demande d'extension de circuit si une distance de 2 kilomètres au moins par rapport au point d'arrêt le plus proche est présente. L'effectif minimum dans ce cas est de 4 élèves subventionnables, et de 2 élèves pour les communes en zones de montagne comptant moins de 1 000 habitants.

Création ou rétablissement d'un point d'arrêt sur un circuit existant

Le Département étudie, sans que cela préjuge de la réponse finale, toute demande de création de point d'arrêt à partir d'une analyse détaillée des conditions de sécurité. Un effectif minimum d'au moins 2 élèves subventionnables est également requis, ainsi qu'une distance minimale de 2 km avec le point d'arrêt le plus proche.

Dans le cas d'une demande de création portant sur le parcours à vide de l'autocar, ce sont les critères d'extension de circuit qui guident l'instruction (voir plus haut).

Cas Particulier des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI)

Dans le cas d'un RPI, en plus du service de transport mis en place pour desservir les différentes écoles le matin et le soir, un service spécifique pour la desserte du restaurant scolaire est ajouté à la mi-journée. Cette desserte de la cantine n'est pas ouverte aux enfants externes sauf s'ils paient un titre de transport dans le cadre d'une ouverture au public sous réserve de place disponible.

Comment présenter une demande d'aménagement ?

Toute demande d'aménagement de circuit de transport scolaire, respectant les critères énoncés ci-dessus, doit être déposée auprès du Département avant le 15 mai pour la rentrée suivante. La demande détaillée doit être adressée directement par courrier à la Direction des Transports du Département de la Loire, à l'adresse suivante :

DEPARTEMENT DE LA LOIRE Direction des Transports
Service Ingénierie du Réseau
2 Rue Charles de Gaulle
42022 SAINT-ETIENNE cedex 1
Ou par mail : transports-scolaires@loire.fr

L'attention des demandeurs est attirée sur les points suivants :

- Seules les demandes respectant les critères énoncés ci-dessus sont étudiées techniquement.
- Les demandes arrivées après le 15 mai ne sont pas prioritaires pour la rentrée.
- Dans l'attente de la réponse du Département, les enfants doivent se reporter sur l'arrêt existant le plus proche ou le service le plus proche. Toute demande arrivée après le 15 octobre ne sera pas étudiée pour l'année scolaire en cours mais uniquement pour la rentrée scolaire suivante

CHAPITRE 5

REGLEMENT RELATIF A LA SECURITE ET A LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Règlement relatif à la sécurité et à la discipline dans les véhicules affectés au transport scolaire

La circulaire du 2 septembre 1984 relative aux mesures de sécurité dans les transports routiers de personnes et aux dispositions particulières aux transports d'enfants incite les organisateurs de transport à mettre en œuvre une politique appropriée en matière de sécurité des enfants.

Le Département de la Loire est, par délégation de la Région et de Loire Forez Agglomération (et hors Saint-Etienne Métropole et Roannais Agglomération,) organisateur des transports scolaires sur son territoire et, à ce titre, il veille au respect des obligations de toutes les parties prenantes : transporteurs, élèves, parents d'élèves.

À cet égard, il œuvre dans le sens de l'intérêt général.

Il est rappelé que l'utilisation des transports scolaires n'est pas obligatoire. Quiconque demande à bénéficier de ce service public, conçu pour répondre aux besoins du plus grand nombre, s'engage à accepter les clauses du présent règlement dont l'objectif est de fixer les conditions favorisant la sécurité, la discipline et la bonne tenue des élèves à l'intérieur des véhicules de transport scolaire comme aux points d'arrêt.

ARTICLE 1 – Buts du présent règlement

Le présent règlement a pour but :

- d'assurer la discipline et la bonne tenue des élèves, titulaires d'un titre de transport, à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules affectés soit à des circuits spécialisés de transport scolaire, soit à des circuits réguliers et leurs doublages transportant des usagers scolaires.
- de prévenir les accidents,
- de rappeler aux parents leurs responsabilités entre leur domicile et le point d'arrêt,
- de rappeler les obligations contractuelles du prestataire relatives au comportement du personnel.

ARTICLE 2 - Montée et descente des véhicules

La montée et la descente des élèves doivent s'effectuer avec ordre. Les élèves doivent attendre pour ce faire l'arrêt complet du véhicule.

Une fois descendus de l'autocar, les élèves ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ du car et s'être assurés qu'ils peuvent le faire en toute sécurité, notamment après avoir attendu que le car soit suffisamment éloigné pour que la vue sur la chaussée soit complètement dégagée du côté où le car s'éloigne.

Les parents ont également un rôle primordial pour préserver la sécurité. À ce titre, ils sont pleinement responsables de leurs enfants sur les trajets du matin et du soir, entre le domicile et le point d'arrêt, jusqu'au départ du véhicule le matin et depuis l'arrivée du véhicule le soir.

Les enfants de moins de 6 ans doivent obligatoirement être accompagnés par leurs parents, ou une personne majeure dûment habilitée par eux, jusqu'au point de prise en charge et jusqu'au moment de la montée dans le car, idem pour le trajet du soir entre le point d'arrêt et le domicile.

ARTICLE 3 – Accompagnateur

Le transport, le cas échéant, des enfants de moins de 3 ans dans un véhicule de plus de 9 places se fait en présence d'un accompagnateur mis à disposition par un organisateur local (mairie, associations).

ARTICLE 4 – Utilisation du titre de transport

Tout élève doit valider spontanément sa carte billettique ou présenter sa carte papier au conducteur lors de chaque montée à bord du véhicule, et lors des contrôles effectués par les agents de la Direction des Transports, par un contrôleur externe ou par le transporteur. Les élèves sont inscrits sur un trajet aller-retour identifié par leur transport scolaire, soit un aller et un retour sur le même trajet. L'utilisation de leur abonnement de transport sur un autre circuit de transport scolaire n'est pas autorisé ; seul est possible l'accès aux lignes régulières du Département par déclenchement du Pass réseau TIL en agence et sur présentation d'une autorisation parentale (pour les élèves mineurs).

En cas de perte, de vol ou de détérioration de son titre de transport, l'élève fera une demande de duplicata, accompagnée du paiement d'une somme forfaitaire fixée par le Département. Toutefois, en cas de vol, si l'élève justifie d'un dépôt de plainte, le duplicata de carte de transport scolaire sera délivré gratuitement.

Attention si un élève se présente sans titre de transport, il doit régulariser sa situation en réglant son trajet à 1.5 €.

En cas de contrôle sur une ligne régulière ou son doublage scolaire, celui-ci sera systématiquement verbalisé conformément au règlement d'exploitation du TIL en (cf. ANNEXE 3).

ARTICLE 5 – Comportement à bord du véhicule

Les élèves doivent voyager assis, ceinture de sécurité attachée, et rester à leur place pendant tout le trajet. Chaque élève doit se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause la sécurité. L'usage du téléphone portable est toléré à condition d'en faire un usage modéré et en tout état de cause avec discrétion afin de ne pas créer de gêne pour la conduite et le confort des autres voyageurs.

Il est interdit notamment :

- de parler au conducteur sans motif valable,
- de fumer ou vapoter ou d'utiliser allumettes ou briquets pour brûler les sièges,
- de projeter quoi que ce soit,
- de toucher, avant l'arrêt du véhicule, les poignées, serrures ou dispositifs d'ouverture des portes ainsi que les issues de secours,
- de se pencher au dehors,
- de porter sur soi : bouteilles, objets coupants,
- de poser les pieds sur les sièges,
- d'utiliser plusieurs places,
- de se bousculer, de crier ou de se battre,
- de manipuler des objets dangereux tels que couteaux, cutters, ciseaux,...
- de voler ou détériorer du matériel du véhicule (ex. : marteau, extincteur, ceinture de sécurité, poignée, fauteuil, radiateur...),
- de transporter des animaux.
- Interdit de manger

Les sacs, les serviettes, cartables ou paquets de livres doivent être placés sous les sièges ou, lorsqu'ils existent, dans les porte- bagages de telle sorte qu'à tout moment le couloir de circulation ainsi que l'accès à la porte de secours restent libres. L'élève veillera à ce que les objets déposés dans les porte-bagages ne risquent pas de tomber.

ARTICLE 6 – Port obligatoire de la ceinture de sécurité

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour les usagers (décret n°2003-637 du 9 juillet 2003).

Le passager qui n'attache pas sa ceinture de sécurité est passible d'une amende de police de 4ème classe. Le conducteur n'est pas responsable du fait qu'un élève ne soit pas attaché. L'acte de conduite prime et ne doit pas être troublé.

ARTICLE 7 – Respect des règles de sécurité par le conducteur

Le personnel de conduite de l'entreprise doit veiller au respect des consignes de sécurité, faire preuve de correction et de courtoisie vis à vis des élèves transportés. Conformément à la réglementation, l'utilisation d'un téléphone portable est proscrite en situation de conduite et le conducteur doit s'abstenir de fumer ou vapoter à l'intérieur de l'habitacle.

ARTICLE 8 – Gestion des situations d'indiscipline

En cas d'indiscipline d'un enfant, à défaut d'accompagnateur, le conducteur signale les faits au responsable de l'entreprise de transport qui saisit le Département.

Les autorités organisatrices de transport (Départements, communautés d'agglomération) dont l'élève dépend prennent les dispositions qui s'imposent selon leur propre règlement. Le Département de la Loire agit selon les clauses du présent règlement et engage éventuellement la mise en œuvre de l'une des sanctions prévues à l'article 11. Si des faits graves sont provoqués par un élève ne relevant pas de sa responsabilité en sa qualité d'autorité organisatrice, il en avise l'autorité concernée mais pourra prendre une mesure d'exclusion provisoire en tant qu'organisateur pour garantir la sécurité des autres passagers.

Les référents locaux des transports scolaires conventionnés par le Département (communes, associations de parents d'élèves, syndicats de transport scolaire...) ainsi que les chefs d'établissements scolaires contribuent au respect des dispositions du présent règlement.

Les actes d'indiscipline répétitifs, de non-respect des autres voyageurs, les actes de dégradation du matériel et de mise en danger du transport seront également signalés aux chefs des établissements scolaires concernés ainsi qu'aux autorités de police ou de gendarmerie si nécessaire. Dans certains cas très spécifiques, le Procureur de la République pourra être saisi.

ARTICLE 9 – Sanctions en cas d'indiscipline

Les sanctions sont les suivantes :

- Avertissement du Président du Département de la Loire adressé par courrier simple ou par lettre recommandée selon la gravité des faits,
- Exclusion temporaire d'une semaine prononcée par le Président du Département de la Loire,
- Exclusion de plus longue durée dans les conditions prévues à l'article 11.

L'exclusion de longue durée ou définitive est prononcée par le Président du Département de la Loire, après examen des signalements et si nécessaire après enquête menée suivant les circonstances auprès de l'entreprise de transport, des usagers, du chef d'établissement, voir des forces de l'ordre si elles sont intervenues.

L'exclusion définitive pourra être prononcée, notamment en cas de violences physiques ou verbales particulièrement graves, de faits portant atteinte à la sécurité ou en cas de dégradation.

Les exclusions des transports scolaires ne dispensent pas l'élève de l'obligation scolaire.

Un tableau des sanctions appliquées en fonction des fautes figure à l'article 11 du présent règlement. En fonction du contexte ou des circonstances particulières, le Département de la Loire se donne toute latitude pour adapter la sanction à la gravité de la faute.

Les parents, ou l'élève s'il est majeur, ont quinze jours à compter de la notification de la sanction pour faire appel auprès du Président du Département de la Loire.

ARTICLE 10 – Détériorations commises à l'intérieur du véhicule

Toute détérioration commise par les élèves à l'intérieur d'un car affecté aux transports scolaires engage la responsabilité civile des parents si les élèves sont mineurs, ou leur propre responsabilité s'ils sont majeurs, les parents étant toutefois garants de leur solvabilité.

ARTICLE 11 – Tableau des sanctions

SANCTIONS <i>Communiquées par courrier simple pour la catégorie 1 et par lettre recommandée avec accusé de réception pour 2 et 3 ou exclusion définitive</i>	CATEGORIES DES FAUTES COMMISES		
	1	2	3
AVERTISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chahut ▪ Non présentation du titre de transport ▪ Non-respect d'autrui ▪ Insolence ▪ Dégradation minimale ou involontaire ▪ Non port de la ceinture de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Violence- Menace ▪ Insolence grave ▪ Non-respect des consignes de sécurité ▪ Récidive faute de la catégorie 1 	
EXCLUSION TEMPORAIRE DE COURTE DUREE (une semaine)			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégradation volontaire ▪ Vol d'élément du véhicule ▪ Introduction ou manipulation, dans le car, d'objet ou matériel dangereux ▪ Agression physique ▪ Manipulation des organes fonctionnels du véhicule ▪ Récidive faute catégorie 2
EXCLUSION TEMPORAIRE DE LONGUE DUREE (1 mois)			
EXCLUSION DEFINITIVE	En cas de récidive après une exclusion temporaire de longue durée, ou en cas de faute particulièrement grave		

En cas de non présentation du titre de transport, il peut être demandé à l'élève de payer un billet au tarif de 1.50 €

Ces sanctions ne sont pas exclusives des amendes de police émises par les services d'ordre ou par les agents assermentés des entreprises de contrôle, à bord des lignes régulières et selon le règlement d'exploitation du réseau concerné (cf. ANNEXE 3 pour le TIL).

ANNEXES

ANNEXE 1

Liste des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux

R. P. I.	Communes	Ecoles
AILLEUX - ST MARTIN-LA-SAUVETE - CEZAY	AILLEUX	Elémentaire
	ST MARTIN-LA-SAUVETE	Primaire
	CEZAY	Primaire
ARTHUN - BUSSY-ALBIEUX - ST SIXTE	ARTHUN	Elémentaire
	BUSSY-ALBIEUX	Elémentaire
	ST SIXTE	Maternelle
BULLY - ST POLGUES	BULLY	Elémentaire
	ST-POLGUES	Primaire
BUSSIERES - STE AGATHE-EN-DONZY	BUSSIERES	Primaire
	STE-AGATHE-EN-DONZY	Primaire
CHALAIN-D'UZORE - PRALONG - (ST PAUL D'UZORE)	CHALAIN-D'UZORE	Primaire
	PRALONG	Elémentaire
CHALAIN-LE-COMTAL - GREZIEUX-LE-FROMENTAL	CHALAIN-LE-COMTAL	Primaire
	GREZIEUX-LE-FROMENTAL	Elémentaire
CHALMAZEL - JEANSAGNIERE - ST-GEORGES-EN-COUZAN	CHALMAZEL	Elémentaire
	ST-GEORGES-EN-COUZAN	Elémentaire
CHAMPOLY - CHAUSSETERRE - LES SALLES	CHAMPOLY	Elémentaire
	CHAUSSETERRE	Elémentaire
	LES SALLES	Maternelle
CHIRASSIMONT - MACHEZAL	CHIRASSIMONT	Primaire
	MACHEZAL	Elémentaire
CHUYER - LA CHAPELLE-VILLARS	CHUYER	Elémentaire
	LA CHAPELLE-VILLARS	Primaire
COTTANCE - MONTCHAL	COTTANCE	Elémentaire
	MONTCHAL	Maternelle
CRAINTILLEUX - RIVAS	CRAINTILLEUX	Primaire
	RIVAS	Elémentaire
DEBATS-RIVIERES-D'ORPRA - L'HOPITAL-SUR-ROCHEFORT - ST-LAURENT-SUR-ROCHEFORT	DEBATS-RIVIERES-D'ORPRA	Maternelle
	ST-LAURENT-SUR-ROCHEFORT	Elémentaire
	L'HOPITAL-SUR-ROCHEFORT	Elémentaire
GREZOLLES - ST-JULIEN-D'ODDES - SOUTERNON	GREZOLLES	Elémentaire
	SOUTERNON	Maternelle
	ST-JULIEN-D'ODDES	Elémentaire

JAS - SALT-EN-DONZY - SALVIZINET	SALT-EN-DONZY	Primaire
LA TUILLIERE - ST-PRIEST-LA-PRUGNE	ST-PRIEST-LA-PRUGNE	Primaire
	LA TUILLIERE	Elémentaire
LAY (NEAUX)	LAY	Primaire
LEIGNEUX - SAIL-EN-COUZAN	LEIGNEUX	Elémentaire
	SAIL-EN-COUZAN	Primaire
LERIGNEUX - ROCHE - VERRIERES-EN-FOREZ	LERIGNEUX	Elémentaire
	VERRIERES-EN-FOREZ	Primaire
	ROCHE	Elémentaire
L'HOPITAL LE GRAND - UNIAS	L'HOPITAL LE GRAND	Elémentaire
	UNIAS	Maternelle
LUPĒ - MALLEVAL	LUPĒ	Elémentaire
	MALLEVAL	Primaire
MAGNEUX-HAUTE-RIVE - MORNAND-EN-FOREZ	MAGNEUX-HAUTE-RIVE	Primaire
	MORNAND-EN-FOREZ	Primaire
MARCLOPT - ST LAURENT-LA-CONCHE	MARCLOPT	Primaire
	ST-LAURENT-LA-CONCHE	Primaire
MIZERIEUX - NERVIEUX	NERVIEUX	Primaire
PINAY - ST-GEORGES-DE-BAROILLE - ST-JODARD	PINAY	Elémentaire
	ST-GEORGES-DE-BAROILLE	Primaire
	ST-JODARD	Primaire
ROISEY (BESSEY)	ROISEY	Primaire
SOLEYMIEUX - ST-JEAN-SOLEYMIEUX	SOLEYMIEUX	Elémentaire
	ST-JEAN-SOLEYMIEUX	Primaire
ST JEAN-LA-VETRE - LA CHAMBA - LA CHAMBONIE - ST PRIEST LA VETRE	ST-JEAN-LA-VETRE	Primaire
ST-APPOLINARD - VERANNE	ST-APPOLINARD	Elémentaire
	VERANNE	Primaire
ST-BONNET-LE-CHÂTEAU - ABOEN - LA CHAPELLE-EN-LAFAYE - MERLE-LEIGNEC - MONTARCHER - ROZIER-COTES D'AUREC - ST-HILAIRE-CUSSON-LA-VALMITTE - ST NIZIER-DE-FORNAS - LA TOURETTE	ST-BONNET-LE-CHÂTEAU	Primaire

ST-CYR-DE-VALORGES - STE-COLOMBE-SUR-GAND	ST-CYR-DE-VALORGES	Maternelle
	COLOMBE-SUR-GAND	Elémentaire
ST-DIDIER-SUR-ROCHEFORT (LA-COTE-EN-COUZAN - LA VALLA-S/ROCHEFORT - ST-THURIN)	ST-DIDIER-SUR-ROCHEFORT	Primaire
ST-JUST-EN-BAS (PALOGNEUX)	ST JUST EN BAS	Primaire
ST-MICHEL-SUR-RHONE - VĒRIN	ST-MICHEL-SUR-RHONE	Elémentaire
	VĒRIN	Primaire
ST-PRIEST-LA-ROCHE - VENDRANGES	ST-PRIEST-LA-ROCHE	Elémentaire
	VENDRANGES	Primaire

ANNEXE 2

Communes classées en zone de montagne (Hors périmètre urbain) ayant moins de 1000 habitants

ABOEN	MARINGES
AILLEUX	MAROLS
APINAC	MERLE LEIGNEC
ARCINGES	MONTARCHER
BARD	MONTCHAL
BELLEROUCHE	NEAUX
BULLY	NERONDE
BURDIGNES	NOLLIEUX
CERVIERES	PALOGNEUX
CEZAY	PRALONG
CHALMAZEL- JEANSAGNIERE	ROCHE
CHAMBLES	ROISEY
CHAMPOLY	ROZIER COTE D'AUREC
CHATELNEUF	SAIL-SOUS-COUZAN
CHATELUS	SALT-EN-DONZY
CHAUSSETERRE	SALVIZINET
CHAZELLES-SUR-LAVIEU	SAUVAIN
CHENEREILLES	SEVELINGES
CHERIER	SOLEYMIEUX
CHIRASSIMONT	ST-APPOLINARD
CHUYER	ST-BARTHELEMY-LESTRA
COLOMBIER	ST-BONNET-LE-COURREAU
CORDELLE	ST-CYR-DE-FAVIERES
COTTANCE	ST-CYR-DE-VALORGES
CREMEAUX	ST-DENIS-SUR-COISE
CROIZET-SUR-GAND	ST-DIDIER-SUR-ROCHEFORT
CUINZIER	ST-GEORGES-EN-COUZAN
DANCE	ST-GERMAIN-LA-MONTAGNE
DEBATS RIVIERE D'ORPRA	ST-HILAIRE-CUSSON-LA-VALMITE
ECOUCHE	ST-JEAN-LA-VETRE

EPERCIEUX ST-PAUL	ST-JEAN-SOLEYMIEUX
ESSERTINES-EN-CHATELNEUF	ST-JODARD
ESSERTINES-EN-DONZY	ST-JULIEN-LA-VETRE
ESTIVAREILLES	ST-JUST-EN-BAS
FOURNEAUX	ST-LAURENT-ROCHEFORT
GRAIX	ST-MARCEL-D'URFE
GRAMMOND	ST-MARCEL-DE-FELINES
GREZOLLES	ST-MARTIN-LA-SAUVETE
GUMIERES	ST-MARTIN-LESTRA
JARNOSSE	ST-NIZIER-DE-FORNAS
JAS	ST-PAUL-DE-VEZELIN
JURE	ST-POLGUES
L'HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT	ST-PRIEST-LA-PRUGNE
LA CHAMBA	ST-PRIEST-LA-ROCHE
LA CHAMBONIE	ST-PRIEST-LA-VETRE
LA CHAPELLE EN LAFAYE	ST-REGIS-DU-COIN
LA CHAPELLE VILLARS	ST-ROMAIN-D'URFE
LA COTE EN COUZAN	ST-ROMAIN-LES-ATHEUX
LA GIMOND	ST-SIXTE
LA GRESLE	STE-AGATHE-EN-DONZY
LA TOURETTE	STE-COLOMBE-SUR-GAND
LA TUILLIERE	TARENDAISE
LA VALLA SUR ROCHEFORT	THELIS-LA-COMBE
LA VERSANNE	TRELINS
LAVIEU	VAEILLE
LAY	VENDRANGES
LE BESSAT	VERANNE
LE CERGNE	VERRIERES-EN-FOREZ
LEIGNEUX	VETRE SUR ANZON
LERIGNEUX	VEZELIN SUR LOIRE
LES SALLES	VIRICELLES
LURE	VIRIGNEUX
MACHEZAL	
MARCOUX	
MARGERIE CHANTAGRET	

ANNEXE 3

LES BONNES PRATIQUES A APPLIQUER DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

J'**ARRIVE** en avance à l'arrêt du car

Je **RESTE** en retrait à l'arrivée du car

J'**ATTENDS** l'arrêt complet du car

Je **M'APPROCHE** du car sans bousculade

Je **MONTE** en validant ma carte

Je **RANGE** mon sac sous le siège

J'**ATTACHE** ma ceinture de sécurité, c'est obligatoire !

Je ne **CHAHUTE** pas dans le car

Je **RESPECTE** le conducteur, les autres usagers et les équipements

Je **RESTE** à ma place jusqu'à l'arrêt complet du car

Je **TRAVERSE** après le départ du car

Je **DEMEURE** attentif, vigilant et visible vis-à-vis des véhicules

À proximité du car, je **DECONNECTE**, je **LACHE** mon portable et j'**ENLEVE** mes écouteurs

*Retrouvez plus d'informations sur la sécurité dans les transports scolaires et des vidéos animées
à regarder avec vos enfants sur www.loire.fr*

ANNEXE 4

RÈGLEMENT PUBLIC D'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT TIL



Loire
LE DÉPARTEMENT

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
FOREZ
Agglo

SOMMAIRE

1 - APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

- Article 1-1 : Champ d'application
- Article 1-2 : Date d'application
- Article 1-3 : Infractions au présent règlement
- Article 1-4 : Affichage
- Article 1-5 : Réclamations et renseignements

2 - PRESCRIPTIONS RELATIVES À LA TARIFICATION

- Article 2-1 : Possession d'un titre de transport
- Article 2-2 : Achat des titres de transport
- Article 2-3 : Contrôle des titres de transport
- Article 2-4 : Situation irrégulière
- Article 2-5 : Perte ou vol des titres de transport

3 - PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX DÉPLACEMENTS

- Article 3-1 : Montée et descente du véhicule
- Article 3-2 : Comportement et attitude à l'intérieur du véhicule
- Article 3-3 : Emplacement réservé pour les personnes en situation de handicap
- Article 3-4 : Voyage avec des animaux
- Article 3-5 : Colis et bagages
- Article 3-6 : Objets dangereux
- Article 3-7 : Objets trouvés
- Article 3-8 : Priorités et places réservées
- Article 3-9 : Trajets et horaires des lignes TIL

1 - APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Article 1-1 : Champ d'application

Les dispositions du présent règlement public d'exploitation sont applicables sur l'ensemble des lignes constituant les services de transports publics routiers de personnes organisés par le Département de la Loire, par délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou en coopération avec Loire Forez Agglomération.

Il détermine les droits et obligations des usagers du service de transport précité, et complète les textes légaux et réglementaires en vigueur, et en particulier :

- Le règlement européen n°181-2011 concernant les droits des passagers dans le transport par autobus et autocar et modifiant le règlement CE n°2006-2004 ;
- la loi n°45.3.163 du 15 juillet 1845 modifiée, sur la police des chemins de fer ;
- la loi du 30 décembre 1985 et le décret du 18 septembre 1986 modifiés, relatifs à la police des transports urbains et des services de transports publics de personnes ;
- La loi n° 2016-339 du 22 mars 2016 relative à la prévention et à la lutte contre les incivilités, contre les atteintes à la sécurité publique et contre les actes terroristes dans les transports collectifs de voyageurs ;
- l'ordonnance n°2016-79 du 29 janvier 2016 relative aux gares routières et à la recodification des dispositions du code des transports relatives à l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières ;
- le décret n°2000-1136 du 24 novembre 2000, afférant à la modification du code de procédure pénale et fixant les conditions d'application du II de l'article 529-4 dudit code ;
- Le décret n° 2016-541 du 3 mai 2016 relatif à la sûreté et aux règles de conduite dans les transports ferroviaires ou guidés et certains autres transports publics ;
- le Code des Transports, et en particulier ses première et troisième parties ;
- le Code de procédure pénale, et en particulier ses articles 529-3, 529-4 et 529-5 ;
- le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 concernant la violation des interdictions ou manquement aux interdictions édictées par arrêté de police.

Le périmètre d'application du présent règlement inclut les lignes régulières et les lignes de proximité TIL organisées par le Département de la Loire.

Concernant le transport des élèves inscrits au titre du transport scolaire auprès du Département, les présentes règles sont cumulatives avec les règles prévues dans le guide des transports scolaires.

Article 1-2 : Date d'application

Il est applicable sur le réseau TIL à compter du 2 mai 2019.

Article 1-3 : Infractions au présent règlement

En cas d'infraction aux dispositions du présent Règlement, l'auteur engage sa responsabilité personnelle, tant civile que pénale.

Le Département de la Loire délégataire de la Région Auvergne Rhône Alpes et les transporteurs mettant en œuvre les services déclinent toute responsabilité quant aux accidents, incidents, torts ou dommages qui pourraient découler des comportements irrespectueux du présent règlement.

Le non-respect, par les usagers, du présent règlement d'exploitation est constitutif d'infractions, susceptibles d'être constatées par procès verbal et sanctionnées au moyen des différents textes légaux et réglementaires susvisés, et ce sans préjudice des réparations civiles et de l'affichage des jugements qui pourraient être ordonnés par voie de justice.

Ils peuvent également donner lieu à des sanctions qui vont de l'avertissement à l'exclusion définitive du fautif du service de transport, en vertu du guide des transports scolaires du Département.

Par ailleurs, en cas d'infraction au présent règlement, le transporteur et/ou le Département se réservent la possibilité d'engager à l'encontre des contrevenants des poursuites devant la juridiction compétente.

Au-delà des règles exposées ci-après, les usagers du réseau de transport TIL sont tenus d'obtempérer aux injonctions des agents du Département habilités, des contrôleurs et / ou de l'exploitant qui assure l'exécution des services.

Article 1-4 : Affichage

Les principales dispositions du Règlement d'Exploitation sont affichées, par les soins des différents exploitants, à l'intérieur des véhicules de transport public exploités dans le cadre du réseau de transport TIL.

Le présent Règlement est disponible, sur simple demande auprès du Département de la Loire ou du transporteur.

Toute demande de renseignements ou toute réclamation concernant le présent règlement et son applicabilité doit être formulée exclusivement par écrit auprès du Département :

Pôle Aménagement et Développement Durable
Direction des Transports
2 rue Charles de Gaulle – 42022 St Etienne cedex

2 - PRESCRIPTIONS RELATIVES À LA TARIFICATION

Article 2-1 : Possession d'un titre de transport

Tout voyageur, dès qu'il monte dans un véhicule de transport public du réseau TIL, doit :

- soit acheter un titre de transport au conducteur et le composer ou le valider ;
- soit composer ou valider un titre de transport ou attestation provisoire qu'il aura préalablement acheté dans les conditions fixées aux présentes ;
- soit montrer au conducteur l'un des titres de transports qui lui permettent d'effectuer un déplacement à bord des véhicules de transport public du réseau TIL.

Les titres de transport reconnus par le Département sont décrits pour chacune des lignes du réseau TIL sur le site internet loire.fr ou sur le site du transporteur.

Tout voyageur qui, après le passage devant le conducteur, n'est pas muni d'un titre de transport valable est réputé être en situation irrégulière.

Article 2-2 : Achat des titres de transport

Les usagers qui souhaitent emprunter les services de transport public routier de personnes TIL sont invités à se reporter aux conditions générales de vente qui s'appliquent sur le réseau TIL.

S'agissant de l'achat de titre de transport auprès du conducteur d'autocars, les usagers sont tenus de faire l'appoint, et ce en application de l'article L.112.5 du Code monétaire et financier.

Il est interdit aux usagers :

- d'utiliser un titre de transport avec réduction sans être muni d'un justificatif qui y donne droit ;
- de céder à titre onéreux un titre préalablement acheté ;
- de fabriquer, contrefaire, ou falsifier un titre de transport ;
- de céder à titre gratuit le titre qu'il a acheté à un autre voyageur.

Le titre de transport acheté par l'utilisateur correspond à son trajet de bout en bout.

Article 2-3 : Contrôle des titres de transport

Les voyageurs sont tenus de conserver leur titre de transport en bon état pendant la totalité de leur trajet, et de le présenter à toute réquisition d'un agent habilité.

Les contrôleurs ont qualité pour faire respecter le présent Règlement d'Exploitation.

S'ils sont assermentés par le Tribunal de Grande Instance territorialement compétent, ils ont également qualité pour constater toute infraction à la législation ou à la réglementation applicable, et dresser un procès-verbal de ces infractions.

L'agent de contrôle est habilité, à défaut de paiement immédiat de l'indemnité forfaitaire dans les conditions fixées ci-après, à recueillir l'identité du contrevenant par tout moyen, et sur la base de tout document le permettant, afin d'établir son procès-verbal.

En cas de besoin, il peut requérir l'assistance d'un officier ou d'un agent de police judiciaire et retenir le contrevenant dans l'attente de son intervention, et dans le respect de la réglementation y afférant.

Article 2-4 : Situation irrégulière

Est en situation irrégulière tout voyageur sans titre de transport ou qui présente un titre de transport non valable ou non validé, ou qui ne se conforme pas aux dispositions réglementant l'utilisation du titre qu'il présente.

Lorsque le contrôleur constate qu'un voyageur est en situation irrégulière, il lui propose, à titre de régularisation immédiate, de verser une indemnité forfaitaire dans la limite des montants fixés dans le tableau ci après. À défaut de ce versement, le contrôleur assermenté établit un procès-verbal et en remet le double au contrevenant.

Le montant du procès verbal devra être réglé auprès du Département, dans un délai de deux mois et dans les conditions prévues à l'article 529.4 du code de procédure pénale.

Il est alors ajouté au montant du procès-verbal un montant forfaitaire des frais de constitution de dossier, conformément à l'article 25 du décret n° 2016-541 précité et précisé ci-après.

S'il suspecte une falsification de titre, l'agent chargé du contrôle a qualité pour retirer le titre de transport litigieux aux fins d'expertise.

S'il s'estime être injustement sanctionné, le contrevenant peut formuler une lettre de réclamation dans un délai de deux mois suivant l'émission du PV..

Si le contrevenant ne règle pas le montant du procès verbal dans les conditions et délais réglementaires, le procès-verbal sera transmis à l'Officier du Ministère Public.

Le contrevenant devient alors redevable de plein droit d'une amende forfaitaire majorée recouvrée par le Trésor Public.

Les clients qui refuseront de s'acquitter de l'indemnité forfaitaire ou du montant du procès verbal et des éventuels frais annexes dans les délais et conditions prévus feront l'objet de poursuites judiciaires.

Ces tarifs sont applicables sur le réseau TIL à partir du 2 mai 2019 comme suit :

CAS N°1	Absence de titre de transport ou titre périmé	52 €
CAS N° 2	Carte illisible, dégradée ou sans photo	52 €
CAS N°3	Titre de transport abonnement non validé	15 €
CAS N°4	Titre de transport 1 voyage ou 10 voyages non validé	30 €
CAS N°5	Autre type d'infraction de 3 ^{ème} catégorie	52 €
CAS N°6	Infraction de 4 ^{ème} catégorie (décret du 22 mars 1942)	150€
CAS N°7	Frais de dossiers	20 €

Possibilité de justifier d'un abonnement a posteriori (dans les 48h) : 8 € de frais d'oubli

Article 2-5 : Perte ou vol des titres de transport

L'utilisateur qui perd ou qui se fait voler son ou ses titre(s) de transport n'a pas droit au remboursement de ceux-ci par le Département de la Loire, ni par le transporteur.

3 - PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX DÉPLACEMENTS

Article 3-1 : Montée et descente du véhicule

La montée et la descente des véhicules s'effectuent exclusivement aux points arrêtés dans la fiche horaire en vigueur.

Il est interdit à tout voyageur de monter et de descendre des véhicules lors du mouvement d'ouverture ou de fermeture des portes, ni d'entraver ces mouvements.

Tous les arrêts sont facultatifs. En conséquence, les usagers doivent, en attendant l'autocar, se tenir au plus près du poteau d'arrêt et faire signe au conducteur à l'approche du véhicule, afin de lui demander de marquer l'arrêt. Les voyageurs doivent se présenter à l'arrêt de car au moins 5 minutes avant l'heure de passage théorique.

Les voyageurs sont admis dans les autocars uniquement dans la limite du nombre de places disponibles.

L'arrêt de descente devra être demandé oralement au conducteur ou au moyen des dispositifs prévus à cet effet dans les véhicules, suffisamment à temps pour que le conducteur soit en mesure de s'arrêter à l'arrêt de car dans des conditions sécurisées.

Article 3-2 : Comportement et attitude à l'intérieur du véhicule

Les voyageurs doivent veiller à leur propre sécurité et à celle des personnes qu'ils ont sous leur responsabilité.

Dans les autocars, les voyageurs doivent obligatoirement être assis, et leur ceinture de sécurité doit être attachée lors du mouvement du véhicule, et ce sous leur propre responsabilité.

Dans quelques cas spécifiques, les voyageurs peuvent se tenir debout, mais, en ce cas, ils doivent se tenir aux rambardes et poignées afin d'éviter de chuter en cas de freinage ou de giration brusque.

D'une façon générale, les voyageurs doivent s'abstenir de toute action ou de tout comportement susceptible d'engendrer des troubles, des incidents et des accidents, susceptibles de léser ou de blesser les autres voyageurs, les agents du réseau, les usagers de la voie publique, ou eux-mêmes.

Par ailleurs, il est interdit à toute personne

- de fumer ou de vapoter dans les véhicules ;
- de pénétrer dans un véhicule et d'y circuler équipé de patins, rollers ou de chaussures à roulettes, ou d'un dispositif équivalent ;

- de pénétrer dans les véhicules dans une tenue ou un état susceptible d'incommoder les autres voyageurs ;
- de consommer de l'alcool dans les autocars ou monter à bord des véhicules en état d'ivresse ou sous l'emprise de produits illicites ;
- d'introduire dans les véhicules des armes, des matières dangereuses (explosives, inflammables, vénéneuses.....), ou tout objet dont la possession est pénalement poursuivie.
- de manœuvrer les issues de secours, hormis le cas de nécessité absolue ;
- de s'installer au poste de conduite d'un véhicule et d'en manipuler toute commande ;
- de troubler ou d'entraver la mise en marche ou la circulation des véhicules ;
- d'occuper abusivement des places assises avec des effets, colis ou autres objets encombrants ;
- de souiller, dégrader ou détériorer le matériel roulant et les installations fixes mis à la disposition du public, ainsi que les différentes pancartes ou affiches qu'il comporte ;
- de troubler la tranquillité des autres voyageurs et du personnel, soit par des manifestations bruyantes ou inconvenantes, soit par l'usage d'appareils ou d'instruments sonores ;
- d'avoir des comportements irrespectueux, injurieux ou agressifs à l'encontre du personnel du Département , du transporteur, des autres voyageurs ou des agents en charge du contrôle ;
- de procéder dans les véhicules à des ventes ou à des distributions d'objets ou d'imprimés, publicitaires ou non, ainsi qu'à toute action de recueil de signature ou de pétition ;
- de procéder à des affichages ou des inscriptions de toute nature ;
- de se livrer à la quête et à la mendicité dans les véhicules ;
- de parler au conducteur sans nécessité pendant la marche du véhicule ;
- de se servir abusivement et indûment de tout dispositif de sécurité ;
- d'abandonner ou de jeter tout papier, résidu ou détritrus de toute nature dans les véhicules, ailleurs qu'aux endroits prévus à cet effet ;
- d'effectuer des prises de vues fixes ou mobiles, des prises de son, depuis les véhicules, sauf autorisation expresse du transporteur.

Article 3-3 : Emplacement réservé pour les personnes en situation de handicap

L'emplacement désigné par le pictogramme reproduit ci contre est réservé, par ordre de priorité :



- aux usagers se déplaçant au moyen d'un fauteuil roulant ;
- aux chiens guides de personnes aveugles ou malvoyantes.
- Aux personnes avec enfant en poussette

Le voyageur doit préalablement informer le transporteur en cas d'UFR (utilisateur de fauteuil roulant).

Article 3-4 : Voyage avec des animaux

Les chiens de 1^{ère} catégorie sont interdits à bord des véhicules. Les chiens de 2^{ème} catégorie sont admis gratuitement mais doivent être muselés et tenus en laisse. Les chiens ne relevant pas de ces deux catégories ainsi que les chats sont admis gratuitement, soit tenus en laisse soit transportés dans un panier. Aucun autre animal n'est admis dans les véhicules servant au transport des voyageurs

Par dérogation, les chiens guides d'aveugle ou d'assistance, accompagnant les personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L.241-3 du Code de l'action sociale et des familles, sont autorisés à bord des véhicules gratuitement, sous réserve que leurs maîtres les tiennent en laisse et soient en capacité de présenter à toute réquisition des forces de l'ordre ou des agents chargés du contrôle une carte, délivrée par la M.D.P.H., attestant que la personne a nécessité de se déplacer avec l'aide d'un chien guide.

Les chiens muselés et tenus en laisse, accompagnant les agents des forces de police ou de gendarmerie dans l'exercice de leurs fonctions sont admis gratuitement, sous la responsabilité de ceux-ci.

La présence des animaux sur les sièges est interdite.

Les propriétaires d'animaux sont considérés comme responsables des dégâts de toute nature que les animaux peuvent occasionner, tant aux tiers qu'au personnel, matériel ou installation du réseau.

Article 3-5 : Colis et bagages

Chaque voyageur peut emmener avec lui à bord du véhicule un objet ou bagage sous réserve qu'il puisse être placé soit sous le siège, soit dans le porte bagage, sinon le bagage doit voyager en soute.

Pour les bagages et objets voyageant en soute, ils demeurent de la responsabilité exclusive du voyageur, lequel ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité du transporteur en cas de perte, vol ou dégradation.

Le transport de vélo se limite à un vélo par personne placé en soute, ou, s'il en est équipé, sur le rack à vélo, sous réserve de places disponibles.

Le transporteur n'est pas responsable des éventuels dommages lorsque les vélos voyagent en soute.

Tout colis ou bagage qui par sa forme, sa nature, son odeur, sa destination ou son volume peut gêner ou incommoder les voyageurs, présenter des dangers ou nuire à la santé est interdit à bord et dans la soute.

Les colis et bagages déposés en soute devront être munis d'une étiquette mentionnant le nom, prénom et numéro de téléphone du propriétaire.

Les poussettes doivent être pliées pendant le voyage.

Les trottinettes pliantes sont admises dans les véhicules, sous réserve de places disponibles. Les vélos pliables sont admis en soute mais pliés. Aucun vélo ne peut être monté à bord des véhicules (sauf exception ou opération particulière)

Article 3-6 : Objets dangereux

Il est interdit à toute personne d'introduire tout objet dangereux, et notamment des armes de toutes catégories, munitions, explosifs, carburant, bouteille de gaz (même vide), produit inflammable ou explosif, objet pointu ou tranchant, ou combustible de toute nature à l'intérieur des véhicules de transport public.

Par dérogation de ce qui précède, l'interdiction relative aux armes ne s'applique pas aux agents de la force publique, lorsqu'ils sont en service commandé ou lorsqu'ils se déplacent pour se rendre sur leur lieu de travail ou pour en revenir.

Article 3-7 : Objets trouvés

Tout objet trouvé par un usager à bord de l'un des véhicules du réseau de transport public doit être immédiatement remis au conducteur de ce véhicule.

Les objets perdus dans les autocars peuvent être récupérés dans les locaux de l'entreprise exploitant le service de transport concerné.

Article 3-8 : Priorités et places réservées

Chaque véhicule de transport public est doté de places réservées.

Ces places sont réservées par ordre de priorité décroissant aux :

- mutilés de guerre en possession d'une carte officielle portant la mention "station debout pénible" ;
- aveugles civils en possession d'une carte jaune avec étoile verte ou munis d'une canne blanche ;

- invalides du travail dont la carte officielle porte la mention "station debout pénible" ;
- infirmes civils dont la carte officielle porte la mention "station debout pénible" ;
- femmes enceintes ;
- personnes âgées
- personnes accompagnées d'enfants de moins de 4 ans.

Lorsque ces places réservées sont inoccupées, elles peuvent être utilisées par d'autres voyageurs, à condition que ces derniers les cèdent immédiatement aux ayants-droit.

Article 3-9 : Trajets et horaires des lignes TIL

Les trajets et horaires des lignes TIL sont fixes, et déterminés par le Département de la Loire.

Ils ne peuvent évoluer que sur décision de ce dernier.

Ils sont publiés et peuvent être consultés par les usagers dans les gares routières ou sur chaque poteau d'arrêt ou abris. Ils sont aussi téléchargeables sur le site Internet du Département de la Loire et des transporteurs, ainsi que lorsqu'elles existent sur les applications dédiées.

Les transporteurs exécutant les services sont tenus de les respecter, sauf cas de force majeure.

Cependant, ni eux ni le Département ne portent de responsabilité en cas de retard dû à des causes extérieures au réseau de transport.

Article 3-10 : Voyage en groupe

L'utilisation des lignes régulières par un groupe (supérieur à 10 personnes) doit faire l'objet d'une réservation 24h00 à l'avance auprès du transporteur.

Ces demandes feront l'objet d'un refus si la capacité du car ne le permet pas pour un même horaire.

La prise en charge des groupes pourra être refusée si aucune réservation préalable n'a été effectuée.

ANNEXE 5

DOSSIERS D'INSCRIPTION
DOSSIERS DE SUBVENTIONS
LIASSES SNCF



TRANSPORTS SCOLAIRES

Dossier d'inscription 2020-2021

**JE M'INSCRIS AVANT LE 21 JUILLET 2020
ET JE BÉNÉFICIE DU MEILLEUR TARIF**

Une majoration de la participation familiale de 30 €
sera appliquée à partir de cette date.

(cocher la case qui vous concerne)

- SERVICES SCOLAIRES / LIGNES RÉGULIÈRES TIL
- SNCF / TRANSPORTS URBAINS

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au transport scolaire à partir de septembre 2020. Deux possibilités s'offrent à vous :

- 1 La plus simple, la plus pratique et la plus rapide : l'inscription et le paiement en ligne en vous connectant sur www.loire.fr/TS, puis en cliquant sur « Inscription transports scolaires TIL » en page d'accueil du site. Cas particuliers : gardes alternées, enfants placés, élèves en situation de handicap : vous devez remplir le présent dossier.
- 2 Vous avez toutefois la possibilité de compléter ce dossier papier.
- Il sera retourné soigneusement rempli, puis tamponné par l'établissement scolaire, ou directement retourné au Département au plus tard le **15 juin 2020**.

ATTENTION

- Les responsables légaux domiciliés dans les communes de l'agglomération stéphanoise doivent s'adresser à Saint-Étienne Métropole (04 77 32 90 38) - E-mail : transports-scolaires@saint-etienne-metropole.fr
- Les responsables légaux domiciliés dans les communes de l'agglomération roannaise doivent s'adresser à Point City STAR (04 77 727 727) - E-mail : schooly@bus-star.com

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS

20 juillet 2020, en cas de non respect de cette date, le chargement du titre de transport ne pourra être garanti pour la rentrée des classes et une majoration de 30 € sera appliquée sur les frais d'inscription.

VOS CONTACTS AU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Adresse postale :

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
DIRECTION DES TRANSPORTS

Hôtel du Département - 2 rue Charles de Gaulle - 42 022 Saint-Étienne cedex 1

Accueil physique : 22 rue Paul Petit - 42 000 Saint-Étienne 9h-12h / 13h30-16h30

Accueil téléphonique : 04 77 48 40 50 (13h-17h en période d'inscription)

Site internet : www.loire.fr/TS

E-mail : transports-scolaires@loire.fr

1



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT

CONSEILS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 LA CARTE BILLETTEQUE SANS CONTACT

Pour effectuer ses déplacements scolaires, l'élève devra toujours être en possession de sa carte de transport. Le support est valable 5 ans. Elle doit être précieusement conservée par la famille, qui devra obligatoirement, chaque année, renouveler l'inscription au transport scolaire de son enfant.

2 COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT AU TRANSPORT SCOLAIRE

DEUX CAS PEUVENT SE PRÉSENTER :

PREMIÈRE INSCRIPTION : votre enfant n'a jamais eu de carte de transport scolaire du Département.

- Renseigner la page 4 et joindre une photo d'identité en indiquant au verso le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant.
- Si votre dossier est accepté, la carte billettique avec l'abonnement scolaire chargé vous sera envoyée.
- Si votre enfant est en possession d'une carte billettique délivrée par un autre réseau de transport, merci de contacter le Département.

RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION : votre enfant utilisait le réseau TIL en 2019-2020.

- Renseigner obligatoirement la page 4.
- Si votre dossier est accepté, l'abonnement scolaire sera directement rechargé sur la carte de votre enfant à distance et sera activé dès le premier passage de votre enfant devant le valideur du car.

▶▶ **JE M'INSCRIS VITE ET JE BÉNÉFICIE DU MEILLEUR TARIF**

3 CONDITIONS À RESPECTER ET MONTANT DE LA PARTICIPATION FAMILIALE

POUR UNE ANNÉE SCOLAIRE (correspondant à 10 mois de scolarité)

Le Département finance environ 90 % du coût réel du transport. La somme indiquée ci-dessous est la part résiduelle à la charge de la famille.

EN APPLICATION DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 MARS 2020

PARTICIPATION FINANCIÈRE ANNÉE 2020-2021				
LIGNES	JUSQU'AU 20 JUILLET	À COMPTER DU 21 JUILLET + majoration de 30 €	SUPPORT	SOUHAIT DE LA FAMILLE
TARIF 1				
TIL et/ ou ligne scolaire du Département	110 €	140 €	CARTE BILLETTEQUE OURA	
SNCF ou TIL + SNCF	110 €	140 €	CARTE PAPIER	
TIL + ligne autres départements (43, 71, Cars du Rhône)	110 €	140 €	CARTE BILLETTEQUE OURA OU CARTE PAPIER	
TARIF 2				
TIL + LVA (Vienne Agglo)	200 €	230 €	CARTE BILLETTEQUE OURA	
STAS ou TIL + STAS ou TIL + ligne scolaire Saint-Étienne Métropole	200 €	230 €	CARTE BILLETTEQUE OURA	
STAR ou TIL + STAR ou TIL + LRA (Ligne scolaire Roannais Agglomération)	200 €	230 €	CARTE PAPIER	
TIL + TCL	200 €	230 €	CARTE PAPIER	
SNCF + STAS	200 €	230 €	CARTE PAPIER	

POUR UNE DEMANDE EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE :

La famille devra effectuer les démarches d'inscriptions en ligne ou sur un dossier papier.

	PARTICIPATION FAMILIALE	
	TARIF 1	TARIF 2
JUSQU'AU 31/12	140 €	230 €
À COMPTER DU 1/01	84 €	138 €
À COMPTER DU 1/04	42 €	69 €

ATTENTION : une étude précise du trajet de l'élève sera effectuée avant attribution de l'accès au réseau SNCF ou aux différents réseaux urbains (STAS, STAR, etc.). Le réseau TIL sera privilégié, lorsqu'il permet d'effectuer le trajet scolaire (domicile – établissement).

CONSEILS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

4 DÉCRIRE LE TRAJET SCOLAIRE EFFECTUÉ LE MATIN PAR L'ÉLÈVE

Pour inscrire votre enfant, nous avons besoin de connaître précisément le trajet scolaire qu'il suivra le matin :

- merci de mentionner tous les transports utilisés successivement pour effectuer son trajet,
- indiquer soigneusement le nom de l'arrêt et la commune du point de montée et du point de descente, *exemple pour renseigner le trajet scolaire p.4 :*
- indiquer également l'utilisation d'un service scolaire ou d'un transport urbain (STAS, STAR, TCL...),
- **si l'enfant utilise la SNCF (TER), joindre à votre dossier la liasse SNCF et deux photos.**

Rappel : avec l'inscription en ligne, vous bénéficiez d'une aide en ligne pour le choix du trajet scolaire. Rendez-vous sur www.loire.fr/TS

1 ^{er} TRANSPORT	2 ^e TRANSPORT
Nom transporteur : Autocars Just Code ligne ou service spécial : 119 Jonzieux-Marlhes	Nom transporteur : STAS Code ligne ou service spécial : ligne Réseau STAS
Point de montée (commune et libellé) Place du Millénaire Marlhes	Point de montée (commune et libellé) Saint-Étienne
Point de descente (commune et libellé) Pl. Bellevue Gutenberg Saint-Étienne	Point de descente (commune et libellé) Saint-Étienne

5 COMMENT RÉGLER LA PARTICIPATION FAMILIALE ANNUELLE

LE PAIEMENT PAR CHÈQUE (y compris en cas de garde alternée) :

- établir un chèque par enfant à l'ordre de "Régie de recettes des Transports" du montant annuel de la participation familiale (**préciser les nom et prénom de l'enfant au dos du chèque**),
- agraffer le chèque à l'emplacement réservé ci-dessous.

LE PAIEMENT EN NUMÉRAIRE : sur place à la Direction des Transports de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 au 22 rue Paul Petit à Saint-Étienne (avant tout déplacement dans nos locaux, prenez contact avec nos services au 04 77 48 40 50).

LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE : disponible uniquement avec l'inscription en ligne sur www.loire.fr/TS.

CAS DE GRATUITÉ : attestation du Pôle Vie Sociale du Département.

ATTENTION

- Tout dossier incomplet sera retourné.
- Toute inscription en cours de trimestre vaut règlement de la totalité du trimestre.
- Tout paiement non honoré fera l'objet de poursuites par la Paierie départementale et d'une interdiction d'utiliser le car.

Si l'élève n'a plus besoin d'utiliser le transport scolaire, la famille peut demander le remboursement de la participation familiale en joignant un RIB-IBAN, selon la règle suivante :

- avant la rentrée, remboursement intégral de l'abonnement,
- avant le 31 décembre, remboursement des 6 derniers mois,
- après le 31 décembre, aucun remboursement.

La carte billettique est à conserver pour des utilisations ultérieures.

6 DROITS ET USAGES DE L'ABONNEMENT SCOLAIRE - PASS RÉSEAU TIL

- Tout élève en possession d'un titre de transport valide pour l'année scolaire 2020-2021 aura la possibilité d'accéder en usage complémentaire aux lignes régulières du réseau TIL en activant le Pass Réseau pour un tarif de 5 €.

Pour cela, l'élève devra se rendre dans l'agence commerciale d'un des transporteurs du réseau de lignes régulières TIL (liste et coordonnées sur www.loire.fr).

À compter du 16 septembre, sur présentation de sa carte billettique à jour du titre de transport pour l'année scolaire 2020-2021 et d'une autorisation parentale écrite pour les élèves mineurs (modèle téléchargeable sur www.loire.fr/TS), le transporteur chargera le pass réseau TIL donnant accès à l'ensemble des lignes régulières gérées par le Département.

Ce pass sera valable jusqu'au 15 septembre 2021. Il permet ainsi de voyager gratuitement tout l'été sur les lignes régulières du réseau TIL sans s'acquitter d'autres titres de transport.

Pour l'élève en possession d'une carte papier émanant du Département, il devra également apporter une photo pour se faire établir gratuitement une carte billettique sur laquelle le transporteur chargera le pass réseau TIL à 5 €.

AGRAFEZ ICI VOTRE CHÈQUE ► 

Selon la loi du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès et de rectification aux données nominatives mentionnées. Sauf opposition de votre part, ces données pourront être transmises aux divers acteurs du transport scolaire, exploitées pour des enquêtes sur les transports départementaux et utilisées en cas d'éventuelle mise en place de services d'informations dans le cadre du transport scolaire.

DOSSIER D'INSCRIPTION (à remplir en majuscules)

(Lire impérativement les informations pages 2 et 3 avant de remplir cet imprimé)

PREMIÈRE DEMANDE RENOUVELLEMENT

NOM DE L'ÉLÈVE : PRÉNOM :
Date de naissance : Sexe : M ou F

REPRÉSENTANT LÉGAL – TUTEUR FAMILLE OU ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

NOM :
(1^{er} parent si garde alternée)
PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE PRÉCISE :
CODE POSTAL :
COMMUNE* :
Portable :
E-mail :

CAS DE GARDE ALTERNÉE REPRÉSENTANT LÉGAL 2^e PARENT

NOM :
(2^e parent si garde alternée)
PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE PRÉCISE :
CODE POSTAL :
COMMUNE* :
Portable :
E-mail :

* Les communes de Saint-Étienne Métropole et de Roannais Agglomération ne sont pas concernées par l'inscription auprès du Département.

MODE DE PAIEMENT CHOISI chèque numéraire

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE 2020 - 2021

NOM : COMMUNE :
TYPE DE SCOLARITÉ (à cocher) :
 École Collège Lycée général Lycée technologique Lycée professionnel ou agricole
CLASSE :
QUALITÉ : ½ pensionnaire Externe Interne

TRAJET SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE Sens domicile – établissement (n'omettre aucun code, point de montée et descente)

1^{er} TRANSPORT

Nom transporteur :
Code ligne :
Point de montée (commune et libellé) :
Point de descente (commune et libellé) :

2^e TRANSPORT

Nom transporteur :
Code ligne :
Point de montée (commune et libellé) :
Point de descente (commune et libellé) :

3^e TRANSPORT

Nom transporteur :
Code ligne :
Point de montée (commune et libellé) :
Point de descente (commune et libellé) :

Cas de garde alternée - 2^e TRAJET DE L'ÉLÈVE Sens domicile – établissement (n'omettre aucun code, point de montée et descente)

1^{er} TRANSPORT

Nom transporteur :
Code ligne :
Point de montée (commune et libellé) :
Point de descente (commune et libellé) :

2^e TRANSPORT

Nom transporteur :
Code ligne :
Point de montée (commune et libellé) :
Point de descente (commune et libellé) :

3^e TRANSPORT

Nom transporteur :
Code ligne :
Point de montée (commune et libellé) :
Point de descente (commune et libellé) :

Montant dû : € Cachet de l'organisateur local
Renseignements vus et vérifiés le : ou de l'établissement scolaire
et date :

À Le

1^{er} parent :

EN CAS DE GARDE ALTERNÉE :

Signatures des 2 parents dans le cas d'une garde alternée
Le représentant légal certifie, après avoir pris connaissance des
informations pages 2 et 3, l'exactitude des renseignements.

Nous attestons sur l'honneur que notre enfant
est bien en garde alternée régulière.

2^e parent (si garde alternée) :

J'ai pris connaissance que toute fausse déclaration sera sanctionnée par une suppression de l'abonnement de transport.



TRANSPORTS SCOLAIRES 2020-2021

TRANSPORT EN VOITURE PARTICULIÈRE ASSURÉ PAR LES PARENTS

Madame, Monsieur,

L'établissement scolaire de votre enfant vient de vous remettre l'imprimé de demande de prise en charge par le Département de la Loire de vos frais de transport par voiture particulière pour l'année 2020-2021.

Vous voudrez bien le lui retourner soigneusement rempli avant le 13 novembre 2020, après avoir lu la notice d'information (pages 2 et 3).

La demande est valable uniquement pour la présente année scolaire et devra être renouvelée chaque année. Après instruction, la subvention vous sera versée par virement bancaire au cours du dernier trimestre de l'année scolaire.

Ce dossier sera renvoyé par l'établissement scolaire à la Direction des Transports du Département de la Loire avant le 20 novembre 2020, délai de rigueur au-delà duquel le dossier sera refusé.

VOS CONTACTS AU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Adresse :

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
DIRECTION DES TRANSPORTS**

Hôtel du Département - 2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1

Tél. : 04 77 48 40 50

du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Site internet : www.loire.fr

E-mail : transports-scolaires@loire.fr

1



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT

TRANSPORTS SCOLAIRES P

Subvention accordée par le

Conseils et modalités

1 À QUI S'ADRESSE CET IMPRIMÉ ?

Cette aide vise à compenser l'absence de transport collectif,
EN AUCUN CAS À FINANCER DES TRAJETS POUR CONVENANCE PERSONNELLE.

CONDITIONS À RESPECTER

- Être âgé(e) de plus de 3 ans.
- Être scolarisé(e) dans l'enseignement élémentaire, primaire ou secondaire public ou privé (privé hors contrat jusqu'à 16 ans révolus au jour de la rentrée scolaire).
- Être scolarisé dans l'établissement le plus proche du domicile (public ou privé selon le choix des familles).
- Être domicilié(e) dans la Loire en dehors des périmètres de Saint-Étienne Métropole et de Roannais Agglomération.
- Effectuer un **aller-retour quotidien** en utilisant la voiture particulière des parents entre le domicile et l'établissement **et en l'absence de tout moyen de transport collectif.**

CONDITIONS DE DISTANCE DOMICILE - ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

- Les élèves doivent être domiciliés à au moins 3 km de l'établissement scolaire.

DOMICILE - POINT D'ARRÊT

- La distance domicile - point d'arrêt de transport collectif par le trajet le plus court, doit être d'au moins 2 km.
- Inscription obligatoire au service de transport collectif (TIL, SNCF...)

ATTENTION

- Une seule subvention par famille sera versée si les enfants sont scolarisés dans le même établissement scolaire.
- Pour les familles concernées par une scolarisation de leur enfant sur une commune voisine par un accord conventionnel entre les deux communes et quel qu'en soit le motif : joindre impérativement au présent dossier un exemplaire de la convention.
- Les élèves domiciliés à plus de 30 km d'un établissement scolaire doté d'un internat ne peuvent pas prétendre à cette subvention.
- Les situations de gardes alternées, les élèves internes ne sont pas concernés par ce dispositif car les trajets ne sont pas quotidiens.
- Les fausses déclarations seront sanctionnées et les versements seront annulés.

PAR VOITURE PARTICULIÈRE

le Département de la Loire :

d'attribution de l'aide

2 COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION (en page 4)

- Compléter votre dossier en fournissant les informations demandées en page 4.
- Remettre votre dossier complet à l'établissement scolaire au plus tard le 9 novembre 2020.

Toute demande transmise par l'établissement après la date limite du 23 novembre 2020 ne pourra être retenue par le Département de la Loire. Le dossier sera renvoyé à la famille.

3 DÉCRIRE LE TRAJET SCOLAIRE EFFECTUÉ PAR L'ÉLÈVE EN VOITURE PARTICULIÈRE (deux situations)

1 ^{re} situation	2 ^e situation
DOMICILE-ÉTABLISSEMENT	TRAJET D'APPROCHE
S'il n'existe pas de transport collectif pour se rendre à l'établissement scolaire, la distance domicile-établissement effectuée en voiture particulière correspond au nombre de kilomètres entre le lieu d'habitation et celui de l'établissement scolaire pour un aller simple .	La distance est effectuée en voiture particulière entre le lieu de domicile et le point d'arrêt le plus proche d'un service de transport : <ul style="list-style-type: none">- ligne régulière,- service scolaire,- gare SNCF,- service de transport urbain. Le nombre de kilomètres à indiquer ne correspond qu'à un aller simple .

4 MONTANT ET VERSEMENT DE LA SUBVENTION

(En application de la décision de la Commission permanente du 16 mars 2020).

Lors de l'instruction du dossier, il sera systématiquement vérifié l'existence d'une inscription au transport collectif concernant le trajet d'approche. La subvention éventuelle sera versée à la famille par le Département par virement bancaire dans le courant du 3^e trimestre de l'année scolaire considérée.

Pour l'année scolaire 2020-2021, la subvention est de 0,13 €/km.

Pour les élèves non handicapés scolarisés en SEGPA, l'indemnité est de 0,30 €/km.

Le Département rembourse : 1) un aller-retour quotidien sur la base du nombre de jours ouvrés de l'établissement scolaire (4 ou 5j) pour les maternelles et primaires.

2) un aller-retour quotidien sur la base forfaitaire de 175 jours par an pour les élèves du secondaire.

3) la subvention est plafonnée à 750 €.

ATTENTION

Les familles ne pourront prétendre au versement de plusieurs aides pour différents enfants, si le trajet « domicile-établissement » ou « domicile-point d'arrêt » sont identiques. Après vérification, un seul paiement pourra être versé à la famille.

VOITURE PARTICULIÈRE (à remplir en majuscules)

(Lire impérativement les informations pages 2 et 3 avant de remplir cet imprimé)

REPRÉSENTANT LÉGAL – TUTEUR FAMILLE (ou établissement) D'ACCUEIL	ÉLÈVE
---	-------

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE PRÉCISE : _____

CODE POSTAL : _____

COMMUNE : _____

Tél. : _____

Portable : _____

NOM : _____

PRÉNOM : _____

Sexe : F M

Date de naissance : ____ / ____ / ____

(Les familles domiciliées sur les communes de Saint-Étienne Métropole et de Roannais Agglomération ne peuvent pas bénéficier de l'aide du Département.)

E-mail : _____

Joindre un RIB (IBAN) au nom du représentant légal pour les 1^{res} demandes ou en cas de changement de coordonnées bancaires.

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

Nom de l'établissement : _____

Adresse de l'établissement : _____

Commune : _____

Rappel : l'élève doit être inscrit dans l'établissement public ou privé le plus proche de son domicile.

Type : École primaire École élémentaire Collège Lycée Lycée professionnel

à cocher →

Public	Privé
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Qualité de l'élève : Externe Demi-pensionnaire Classe : _____

Établissement le plus proche du domicile dispensant l'enseignement choisi : oui non

Motifs du choix de l'établissement : _____

L'établissement dispose-t-il d'un internat ? : oui non

CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION SCOLAIRE PAR L'ÉTABLISSEMENT (partie réservée à l'établissement)

Je confirme la scolarité de l'élève

Nom : _____

Prénom : _____

Date : _____

Cachet de l'établissement : _____

TRAJET DE L'ÉLÈVE (aller seulement)

***1^{RE} SITUATION : ABSENCE DE TRANSPORT COLLECTIF SUR LE TRAJET DOMICILE-ÉTABLISSEMENT.**

- Indiquer la distance entre votre domicile et l'établissement par le trajet le plus court (aller simple) : _____ km

***2^E SITUATION : TRAJET D'APPROCHE ENTRE LE DOMICILE ET LE POINT D'ARRÊT DE TRANSPORT COLLECTIF.**

- Indiquer la distance entre votre domicile et le point d'arrêt par le trajet le plus court (aller simple) : _____ km

- Indiquer le nom du point d'approche où vous déposez votre enfant : _____

- Je certifie avoir procédé à l'inscription de mon enfant sur la ligne de transport : _____

N° de la ligne : _____

Renseignements vus et vérifiés :

Le représentant légal certifie, après avoir pris connaissance des informations pages 2 et 3, l'exactitude des renseignements fournis dans cet imprimé.

À _____

Le _____

Signature _____



TRANSPORTS SCOLAIRES 2020-2021

ÉLÈVES INTERNES

Madame, Monsieur,

L'établissement scolaire de votre enfant vient de vous remettre cet imprimé pour bénéficier d'une indemnité de transport réservée aux élèves internes.

Vous voudrez bien le lui retourner soigneusement rempli, après avoir lu la notice d'information (page 2) au plus tard le 13 novembre 2020.

Ce dossier sera renvoyé par l'établissement scolaire à la Direction des Transports du Département de la Loire avant le 20 novembre 2020, délai de rigueur au-delà duquel le dossier sera refusé.

VOS CONTACTS AU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Adresse :

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
DIRECTION DES TRANSPORTS**

Hôtel du Département - 2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1

Tél. : 04 77 48 40 50
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Site internet : www.loire.fr

E-mail : transports-scolaires@loire.fr

1



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT

1 CONDITION À RESPECTER

Être domicilié dans le département de la Loire
(en dehors des périmètres de Saint-Étienne Métropole et de Roannais Agglomération).

ATTENTION

- Les élèves de l'enseignement supérieur ne sont pas éligibles à cette subvention (BTS, classes préparatoires...).
- Les élèves de 17 ans ou plus inscrits dans des établissements privés hors contrat avec l'État ne sont pas éligibles.

2 TRAJET DE L'ÉLÈVE

Afin d'étudier la demande de subvention, il conviendra d'indiquer la distance entre la commune de domicile de l'élève et la commune de l'établissement fréquenté, sur la base d'un aller simple (indication du trajet le plus court).

Lors de l'instruction de votre dossier, plusieurs cas de figure seront vérifiés :

- Il existe un transport départemental entre la commune de domicile et l'établissement : l'élève doit alors s'inscrire auprès du Département au tarif subventionné (110 €) et il ne peut pas prétendre à la subvention "élève interne". Votre dossier sera refusé.
- Il existe un transport départemental permettant de se rendre à l'établissement sur une partie du trajet : Votre dossier pourra être instruit mais la distance parcourue avec ce transport sera déduite du kilométrage total pour le calcul de la subvention.
- Le trajet impose l'utilisation d'un réseau de transport non géré par le Département (ex : SNCF, STAS, STAR, TCL...). Votre dossier pourra alors être instruit.
- Il n'existe aucun service de transport collectif et votre dossier pourra alors être instruit.

3 MONTANT ET VERSEMENT DE LA SUBVENTION

(En application de la décision de la Commission permanente du 16 mars 2020).

Après étude du dossier, la subvention éventuelle sera versée à la famille par virement bancaire dans le courant du 3^e trimestre de l'année scolaire considérée. **En cas de clôture de compte**, un nouveau relevé d'identité bancaire (IBAN) devra être transmis à la Direction des Transports du Département de la Loire.

Barèmes annuels 2020-2021

Après instruction, ils sont établis par tranche kilométrique sur la base des distances administratives entre la commune du domicile et la commune de l'établissement.

Attention

Si la commune de domicile et la commune où se situe l'établissement sont identiques, aucune subvention ne sera versée.

DISTANCE RETENUE (aller simple) TRAJET LE PLUS COURT	LYCÉES COLLÈGES
30 km au plus	180 €
Entre 31 et 60 km	258 €
Entre 61 et 90 km	336 €
Plus de 90 km	465 €

ÉLÈVE INTERNE (à remplir en majuscules)

(Lire impérativement les informations pages 1 et 2 avant de remplir cet imprimé)

REPRÉSENTANT LÉGAL – TUTEUR FAMILLE (ou établissement) D'ACCUEIL	ÉLÈVE
---	-------

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE PRÉCISE : _____

BÂTIMENT-ALLÉE : _____

LIEU-DIT : _____

CODE POSTAL : _____

COMMUNE : _____

NOM : _____

PRÉNOM : _____

Sexe : F M

Date de naissance : ____ / ____ / ____

(Les familles domiciliées sur les communes de Saint-Étienne Métropole et de Roannais Agglomération ne peuvent pas bénéficier de l'aide du Département.)

Tél : _____ Portable : _____ E-mail : _____

Joindre un RIB (IBAN) au nom du représentant légal pour les 1^{res} demandes ou en cas de changement de coordonnées bancaires.

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

Établissement : _____

Commune : _____

Type : Collège Lycée Lycée professionnel Public Privé

Niveau : classe _____

Internat : dans l'établissement domicile de semaine

CONFIRMATION DE LA QUALITÉ D'INTERNE PAR L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

(Partie réservée à l'établissement)

Je confirme la qualité d'interne de l'élève

Date et cachet de l'établissement :

Nom : _____ Prénom : _____

Date : _____

TRAJET DE L'ÉLÈVE (aller simple)

Distance entre la commune du domicile et la commune de l'établissement fréquenté sur la base d'un aller simple : _____ km.

(indiquer le trajet le plus court)

Renseignements vus et vérifiés :

Le représentant légal certifie, après avoir pris connaissance des informations pages 1 et 2, l'exactitude des renseignements fournis dans cet imprimé.

À _____ Le _____

Signature _____

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE D'UN ÉLÈVE OU D'UN ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

- POUR UNE DEMANDE DE GRATUITÉ TIL (1) ou DE PRISE EN CHARGE EN TRANSPORT ADAPTÉ COLLECTIF (4-5)
LE DOSSIER DEVRA ÊTRE RETOURNÉ AU PLUS TARD **LE 7 JUILLET 2020**
ATTENTION : AU-DELÀ DE CETTE DATE, PAS DE GARANTIE DE PRISE EN CHARGE DÈS LA RENTRÉE
- POUR UNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT TRANSPORT EN COMMUN (STAS, STAR, SNCF, etc ...) (2) OU SUBVENTION (3)
LE DOSSIER DEVRA ÊTRE RETOURNÉ AU PLUS TARD **LE 30 SEPTEMBRE 2020**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Un guide des TEEH est à votre disposition pour vous accompagner dans votre demande sur www.loire.fr/TEEH.

• ÊTRE DOMICILIÉ DANS LA LOIRE

Le représentant légal de l'élève ou l'étudiant s'il est majeur doit être domicilié dans le département de la Loire.

Dans le cadre de la garde alternée, en cas de domiciliation d'un représentant légal dans un autre Département, seuls les déplacements réalisés à partir du domicile situé dans la Loire font l'objet d'une prise en charge.

• ÊTRE SCOLARISÉ

L'élève doit fréquenter un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé placé sous contrat d'association avec l'État ou un établissement agricole reconnu aux termes du code rural et de la pêche maritime.

L'étudiant doit fréquenter un des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'Éducation nationale ou du ministre de l'Agriculture. La prise en charge de l'organisation et du financement du transport des élèves/étudiants accueillis dans des établissements d'éducation spécialisée relève de ces structures conformément aux dispositions du code d'action sociale et des familles.

• LE PRÉALABLE

Pour une première demande de prise en charge du transport scolaire, le demandeur aura déposé au préalable un dossier à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Loire afin d'obtenir un avis transport. Dès que le demandeur est informé par la MDPH que l'avis de transport a été adressé au Département de la Loire, il devra envoyer le présent dossier de demande de prise en charge

La MDPH de la Loire émet deux types d'avis de transport scolaire :

- « Peut utiliser les transports en commun »
- « Ne peut pas utiliser les transports en commun »

L'avis de transport émis par la MDPH est valable pour la durée de l'orientation scolaire (ex : pendant toute la durée de l'ULIS école...).

Les élèves/étudiants qui n'entrent pas dans le champ du handicap ne peuvent pas bénéficier de la prise en charge des frais de transport scolaire.

DOSSIER TRANSPORT SCOLAIRE

A retourner, soit par mail teeh@loire.fr

soit par courrier (adresse postale) : DÉPARTEMENT DE LA LOIRE – Service TEEH (Transports des élèves et étudiants en situation de handicap)

DIRECTION DES TRANSPORTS 2 rue Charles de Gaulle – 42022 Saint-Étienne cedex 1.

Vous pouvez nous contacter au **04 77 34 45 64** ou **04 77 49 93 43**

Les enseignants référents peuvent accompagner la famille dans cette démarche.

ÉLÈVE OU ÉTUDIANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F M

REPRÉSENTANT LÉGAL

Joindre un justificatif de moins de 3 mois (1)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Commune : Code postal :

Tél. Portable : E-mail (obligatoire) :

ADRESSE DE PRISE EN CHARGE (qui correspond au domicile de l'élève ou étudiant), si différente du représentant légal

Joindre tout document justifiant de la domiciliation de l'élève ou étudiant à une adresse différente de celle du représentant légal (notamment attestation de placement) (2)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Commune : Code postal :

Tél. Portable : E-mail (obligatoire) :

Indiquez le nombre de km entre le domicile et l'établissement scolaire : km

SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE EN 2020-2021

Établissement scolaire :

Adresse complète :

Commune : Code postal :

Classe : ULIS : UEEA :

Jours de transport vers l'établissement scolaire :

lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Régime : externe demi-pensionnaire interne

Établissement scolaire fréquenté en 2019-2020 :

AUTONOMIE DE L'ÉLÈVE

L'élève est-il en fauteuil ? OUI NON

Si OUI, le fauteuil est-il pliable ? OUI NON

Renseignements sur le handicap de l'enfant visant à faciliter la prise en charge en transport adapté collectif :

Votre enfant ou vous avez déjà bénéficié d'une prise en charge par le Département de la Loire au titre de l'année scolaire 2019-2020 :

OUI NON

Si OUI, laquelle :

SOUHAIT DU DEMANDEUR

L'élève ou l'étudiant peut prendre les transports en commun seul

- 1 - TRANSPORT EN COMMUN : TIL GRATUITÉ. Merci de préciser la ligne :
- 2 - REMBOURSEMENT FRAIS TRANSPORT EN COMMUN (STAS, STAR, SNCF...)
- 3 - ORGANISATION DE LA FAMILLE - SUBVENTION D'AIDE AUX TRANSPORTS

L'élève ou l'étudiant ne peut pas prendre les transports en commun seul

- 1 - TRANSPORT EN COMMUN : TIL GRATUITÉ. Merci de préciser la ligne :
- 2 - REMBOURSEMENT FRAIS TRANSPORT EN COMMUN (STAS, STAR, SNCF...)
- 3 - ORGANISATION DE LA FAMILLE - SUBVENTION D'AIDE AUX TRANSPORTS
- 4 - ORGANISATION DU DÉPARTEMENT - TRANSPORT ADAPTÉ COLLECTIF, soumis à conditions, UNIQUEMENT pour les avis « Ne peut utiliser les transports en commun ». Pour tout dossier arrivé après le 30 novembre 2020, aucune demande de transport adapté collectif ne sera acceptée.
- 5 - TRANSPORT MIXTE : remboursement des frais de transport en commun pour le trajet domicile/établissement scolaire et mise en place d'un transport adapté collectif pour le trajet domicile/stage.

JE DÉCLARE :

- Exactes les renseignements portés sur le présent imprimé,
- Joindre selon les souhaits ci-dessus (1-2-3-4-5), les documents demandés :
- 1 - Si 1^{ère} demande de carte TIL : fournir une photographie de l'élève ou de l'étudiant,
- 2 - Relevé d'identité bancaire (RIB), certificat de scolarité, attestation sur l'honneur de l'accompagnateur
- 3 - Relevé d'identité bancaire (RIB),
- 4 - Attestation de domicile de moins de 3 mois, justificatif de domiciliation de l'élève ou de l'étudiant à une adresse différente de celle du représentant légal
- 5 - Attestation de domicile de moins de 3 mois, justificatif de domiciliation de l'élève ou de l'étudiant à une adresse différente de celle du représentant légal, Relevé d'identité bancaire (RIB)

À SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL

LE

LA PRÉSENTE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FAIT L'OBJET D'UNE INSTRUCTION PAR LE SERVICE TEEH DE LA DIRECTION DES TRANSPORTS DU DÉPARTEMENT. UN COURRIER VOUS SERA ADRESSÉ APRES LE 15 AOÛT POUR VOUS INFORMER DE LA SUITE QUI Y SERA DONNÉE.

PROTECTION DES DONNÉES :

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires à l'instruction de votre demande de prise en charge des frais de transport scolaire pour un élève ou étudiant en situation de handicap. Si vous refusez de les fournir, votre demande d'aide ne pourra pas être instruite.

Ces informations seront traitées informatiquement et consultées par les agents de la direction des transports du Département de la Loire.

Le responsable du traitement de vos données personnelles est le Département de la Loire - 2 rue Charles de Gaulle - 42000 SAINT-ÉTIENNE.

Vos données seront conservées pendant une durée de 2 ans.

Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la Loi du 20 juin 2018, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le service TEEH.

Le Département de la Loire a désigné un délégué à la protection des données que vous pouvez contacter en envoyant un message à l'adresse suivante : rgpd@loire.fr

En cas de difficulté dans l'exercice de vos droits, vous avez également la possibilité de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés - 3 place de Fontenoy TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Agrafez 2 photos d'identité ici

1 ● Bénéficiaire de l'abonnement * (à remplir par la famille de l'élève - cadre 1 à 3 inclus)

Je soussigné(e), désire souscrire un abonnement d'élève avec subvention au nom de :

 Madame Monsieur

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____ à _____ Département _____

Résidence, escalier, bâtiment _____

N° _____ Rue / av. bd _____

Code postal _____ Commune _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

Courriel : _____

* voir indications au verso du feuillet n° 6

2 ● Catégorie de l'abonnement *

 Première demande

 Duplicata
3 ● Conditions de l'abonnement *
● TRAJET SNCF
2e classe

de _____

à _____

via _____

● Gare de retrait de la carte
● Transports en commun utilisés en complémentarité du parcours SNCF (1)
 à la gare d'origine : réseau urbain : _____ réseau d'autocars interurbain : _____
(nom du réseau) (nom du réseau)
 à la gare de destination : réseau urbain : _____ réseau d'autocars interurbain : _____
(nom du réseau) (nom du réseau)

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements concernant l'état-civil et la résidence portés sur la présente demande.

Fait le _____ à _____

Signature du représentant légal de l'élève : _____

(1) A remplir si le demandeur souhaite un abonnement scolaire intermodal (train + bus ou autocars) lorsque cet abonnement existe.

 Date, cachet et signature
de l'Etablissement

N° d'immatriculation

4 ● Établissement fréquenté (à remplir par l'Etablissement scolaire) *

 Externe

 demi-pensionnaire

En classe de _____

Nom _____

Section _____ Langue vivante 1 _____ Langue vivante 2 _____

5 ● Prise en charge de l'abonnement (à remplir par l'Administration)

 Le département de (ou autre Autorité organisatrice) : _____
 prend en charge le prix d'un abonnement scolaire en 2^e classe

Numéro de département de prise en charge : _____

Code mandataire _____

 ● Pour : 1 le montant total
 ou 2 un % de _____ sur le prix total
 ou 3 un montant de _____, _____ € par mois

 ou 4 le mandataire laisse à la charge de la famille,
 un montant de _____, _____ € par mois

 et le mandataire ne prend pas en charge
 les prestations complémentaires

 ● La carte sera valable : du _____ 2 | 0 | _____
 au _____ 2 | 0 | _____

Soit un total de _____ mois entiers

 Le 1^{er} fichet sera établi pour _____ mois

 Le 2^e fichet sera établi pour _____ mois

 Le 3^e fichet sera établi pour _____ mois

Date, cachet et signature

 de l'Autorité Compétente
(service payeur)

de l'Inspection Académique

ATTENTION DANS LE CADRE 5 :

 Les ratures, surcharges et adjonctions sont interdites.
 Les inscriptions en dehors des cases ne sont pas prises en compte.

6 ● Cadre réservé à la SNCF

Timbre à date de la gare

1

Distance

NOTA IMPORTANT

 1^{er} fichet :
Montant à facturer

€

 1^{er} fichet

L'émission des fichets donne lieu à la saisie des :

 Numéro de compte client :
(équivalent au Code Mandataire)

0 0 0 0 0 | 0 | _____

Numéro du Bon : 0 0 8 6 7 3 9 2

ANNEXE 6

ANNUAIRE DES TRANSPORTS DU DEPARTEMENT
LIGNES REGULIERES ET TRANSPORTS SCOLAIRES
2020 - 2021

Commune	Libellé de la ligne	Transporteur	Téléphone
Aboën	204045 Périgneux - St-Bonnet-le-Château	Voyages Sessiecq	0477307017
Ailleux	01905 St-Martin-la-Sauveté-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	01910 St-Martin-la-Sauveté-Boën(Appr)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	260013 Cezay - St-Martin-la-S.- Ailleux	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Amplepuis	69601 Croizet-sur-Gand - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
	69602 Neaux (bourg) - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
	69603 St-Cyr-de-Valorges - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
	69604 Machézal (ham) - Amplepuis(ham)	Aquilon Transports	0477714695
Ampuis	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
Andrézieux-Bouthéon	C1 St-Symphorien-s/C. - St-Etienne	Autocars Maisonneuve	0477270171
	C2 Sury-le-C.-Andrézieux- St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	005011 Viricelles - Andrézieux	2 TMC DAMON	0477308130
	005012 St-André le Puy - Andrézieux	2 TMC DAMON	0477308130
	005061 Grammond - Andrézieux	Autocars Chazot	0477953127
	00509 Chambles - Andrézieux	Flouret Tourisme	0477905828
	00511 St-J.-St-R. - Andrézieux-Bouthéon	Flouret Tourisme	0477905828
	00512 Aveizieux-Andrézieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	101 Andrézieux-Bouthéon - Montrond	Philibert Transports	0477022105
	105 Balbigny-Andrézieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	111 Montbrison - St-Etienne	2 TMC DAMON	0477308130
	14910 Veauche-Montrond	Autocars Chazot	0477953127
	170011 St-Chamond - Perreux	Autocars Chazot	0477953127
Annonay	122 Annonay - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
Apinac	204011 Apinac - St Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
Arcinges	03302 Arcinges-Le Cergne	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	07901 Arcinges-Cuinzier(Bourg) (Appr)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	18710 Ecoche - Cuinzier - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Arthun	019050 St-Georges-de-B. - Boën	2 TMC DAMON	0477308130
	030011 St-Sixte école - Arthun- Bussy-A.	2 TMC DAMON	0477308130
	030012 Bussy-A. école - Arthun- St-Sixte	2 TMC DAMON	0477308130
	207 Boën- St Germain-L - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	23007 Arthun-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Aveizieux	00512 Aveizieux-Andrézieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	059011 Aveizieux - Chazelles/Lyon	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059015 Aveizieux- Chazelles/Lyon	Autocars Maisonneuve	0477270171
	05911 St Médard - Bellegarde en Forez	2 TMC DAMON	0477308130
	18002 St Médard en Forez - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	222010 Aveizieux - St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	222264 Aveizieux - St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	23402 Aveizieux (Duret hameaux)-St Héand	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	691024 St Médard-St Symphorien/C	Autocars Maisonneuve	0477270171
Balbigny	011021 St-Cyr-de-V - Balbigny	2 TMC DAMON	0477308130
	011022 St-Just-la-P- Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011023 Bussièrès - Balbigny	2 TMC DAMON	0477308130
	011051 Neulise - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011052 Neulise (Pojoux) - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011072 St-Marcel-de-F-Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011073 StMarcel-F-Grotte-StM F- Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011074 St-M-de-F(Croix Scie) - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094022 St-Jodard-Balbigny Gare	2 TMC DAMON	0477308130
	09403 Violay - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	094096 Mizérieux - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	105 Balbigny-Andrézieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	152022 Montrond -Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	15403 Montbrison - Néronde	2 TMC DAMON	0477308130
	170011 St-Chamond - Perreux	Autocars Chazot	0477953127
	201 Balbigny - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Bard	01201 Bard (hameaux) - Bard	2 TMC DAMON	0477308130
	12101 Verrières-en-F - Verrières-en-F	2 TMC DAMON	0477308130
	14704 Lérigneux - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14710 Essertines-en-Ch. - Mtbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Bellegarde-en-Forez	005012 St-André le Puy - Andrézieux	2 TMC DAMON	0477308130
	005060 Maringes - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	05911 St Médard - Bellegarde en Forez	2 TMC DAMON	0477308130
	059111 Valeille - Chazelles/Lyon	2 TMC DAMON	0477308130
	149011 Bellegard-St Laurent-C -Montrond	Autocars Chazot	0477953127
	14910 Veauche-Montrond	Autocars Chazot	0477953127

	222015 Bellegarde-en-F. - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	222200 S-André-le-P. - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	304013 Bellegarde-en-F-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
	305 Chazelles-s/Lyon - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Belleroche	71001 St-Germain-la-Monta - Chauffailles	Aquilon Transports	0477714695
Belmont-de-la-Loire	18712 Belmont-L-Mars-Jarnosse-Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	214 Chauffailles - Briennon - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	71002 Belmont - Chauffailles	Aquilon Transports	0477714695
Bénisson-Dieu (la)	05202 Noailly - La Bénisson-D - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	12703 La Bénisson-Dieu - Noailly - Mably	Aquilon Transports	0477714695
	18704 La-Bénisson Dieu - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Bessat (le)	102 Bourg-Argental Le Bessat -St-Etienne	Autocars Chazot	0477953127
	22405 Le Bessat -Tarentaise-St-Genest-M.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Bessey	168032 Lupé - Mallevall - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168033 Lupé - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168042 Bessey - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	19102 Roisey-Roisey(Bourg)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Boën-sur-Lignon	031901 Montverdun - Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	01902 St Paul d'Uzore - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	01905 St-Martin-la-Sauveté-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	019050 St-Georges-de-B. - Boën	2 TMC DAMON	0477308130
	01910 St-Martin-la-Sauveté-Boën(Appr)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	019112 St-Just-en-B- Palog- Boën (lycée)	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019113 Jeansagnière- St-Just-en-B- Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019173 Pralong-Marcilly-Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019174 Marcilly (Corbe) - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019175 Marcoux - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019176 Trelins (Bourg) - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	01920 St-Laurent/Rochefort-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	01922 St-Jean-la-Vêtre-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	207 Boën- St Germain-L - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Boisset-les-Montrond	101 Andrézieux-Bouthéon - Montrond	Philibert Transports	0477022105
	149012 L'Hôpital le G- Magneux -Montrond	2 TMC DAMON	0477308130
	18002 St Médard en Forez - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	222020 Boisset-lès-M. - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	305 Chazelles-s/Lyon - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Boisset-St-Priest	02101 Boisset St Priest - Boisset St Pri	Voyages Sessiecq	0477307017
	147433 Chenereilles - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	180011 Marols - Précieux	Voyages Sessiecq	0477307017
	28501 Boisset - St-Thomas	2 TMC DAMON	0477308130
	285015 Boisset (La Vaure) - St-Romain	Voyages Sessiecq	0477307017
Bonson	C2 Sury-le-C.-Andrezieux- St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	101 Andrézieux-Bouthéon - Montrond	Philibert Transports	0477022105
	111 Montbrison - St-Etienne	2 TMC DAMON	0477308130
	120 Craponne - St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	28544 Bonson(Mairie)-St-Romain-le-Puy	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Boulieu-lès-Annonay	122 Annonay - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
Bourg-Argental	02301 Burdignes - Bourg-A. - Burdignes	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	02303 St-Sauv-en-Rue - Bourg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	023041 Colombier - Bourg-Argental	Courriers Rhodaniens	0475810909
	023042 St-Jul-Mol-Molette - Bg-Argental	Courriers Rhodaniens	0475810909
	02305 St Régis du Coin - Bg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	02306 Thélis-la-C- Estival - Bg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	02307 St-Julien-MM (Pourretière) - Bg-A.	Courriers Rhodaniens	0475810909
	023081 Graix (Riorama) - Bg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	023082 Bourg-Argental (Roche) - Bg-A.	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	02801 Burdignes-Bourg Argental	Autocars Chaize	0477610573
	102 Bourg-Argental Le Bessat -St-Etienne	Autocars Chazot	0477953127
	122 Annonay - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
	32901 La Versanne-Bourg Argental	Autocars Chaize	0477610573
Bourg-de-Thizy	181042 Régnay - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
	69402 (le) Cergne - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
	698011 La Gresle. - Cours-la-Ville	Aquilon Transports	0477714695
Boyer	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	052042 Boyer - Charlieu	Transport PEGUET	0385258401
	18710 Ecoche - Cuinzier - Roanne	Aquilon Transports	0477714695

	18712 Belmont-L-Mars-Jarnosse-Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Briennon	214 Chaufailles - Briennon - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Bully	027011 Bully- St-Polgues école- Bully	Aquilon Transports	0477714695
	027012 Bully(Bourg)-St-Pol-Bully(école)	Aquilon Transports	0477714695
	207 Boën- St Germain-L - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	27401 Bully-St-Polgues(Appr)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Burdignes	02301 Burdignes - Bourg-A. - Burdignes	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	02801 Burdignes-Bourg Argental	Autocars Chaize	0477610573
Bussières	011022 St-Just-la-P- Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011023 Bussières - Balbigny	2 TMC DAMON	0477308130
	09403 Violay - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	09405 Ste-Agathe-D-Bussières	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	09410 Bussières-Bussières(Bourg)(Apr)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Bussy-Albieux	019050 St-Georges-de-B. - Boën	2 TMC DAMON	0477308130
	030011 St-Sixte école - Arthun- Bussy-A.	2 TMC DAMON	0477308130
	030012 Bussy-A. école - Arthun- St-Sixte	2 TMC DAMON	0477308130
	207 Boën- St Germain-L - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	23007 Arthun-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Cergne (le)	03302 Arcinges-Le Cergne	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	18710 Ecoche - Cuinzier - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	69402 (le) Cergne - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
	698012 Sevelinges - Cours-la-Ville	Aquilon Transports	0477714695
Cervièrès	15901 Les Salles - Noirétable	Cars Bierce	0477721922
Cezay	01905 St-Martin-la-Sauveté-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	260013 Cezay - St-Martin-la-S.- Ailleux	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Chabreloche	15901 Les Salles - Noirétable	Cars Bierce	0477721922
Chalain-d'Uzore	01902 St Paul d'Uzore - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	03701 Chalain d'Uzore - Pralong	2 TMC DAMON	0477308130
	14701 Ste-Agathe-la-B. - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Chalain-le-Comtal	03801 Grézieux - Chalain-le-Comtal	2 TMC DAMON	0477308130
	09419 Chalain-le-C-Magn - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	14719 Chalain - Montbrison	Keolis Autocars Planche	0477683000
	149012 L'Hôpital le G- Magneux -Montrond	2 TMC DAMON	0477308130
	305 Chazelles-s/Lyon - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Chalmazel-Jeansagnière	019071 Chalmazel - Chalm (Le Pont) appro	2 TMC DAMON	0477308130
	019072 Jeansagnière-Chalmazel-Chalm	2 TMC DAMON	0477308130
	019113 Jeansagnière- St-Just-en-B- Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019142 St-Georges-C. - St-Georges-en-C.	2 TMC DAMON	0477308130
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Chamba (la)	23801 La Chambonie - St Jean la Vêtre	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Chambéon	094083 Chambéon - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	114 Montbrison - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	15403 Montbrison - Néronde	2 TMC DAMON	0477308130
Chambles	00509 Chambles - Andrézieux	Flouret Tourisme	0477905828
	279011 Chambles - Saint-J-S-R (A.Frank)	Flouret Tourisme	0477905828
	279012 Chambles - Chambles	Flouret Tourisme	0477905828
Chamboeuf	C2 Sury-le-C.-Andrezieux- St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
Chambon-Feugerolles (le)	04401 St-Rom-At - Chambon-Feug	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Chambonie (la)	23801 La Chambonie - St Jean la Vêtre	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Chambost-Longessaigne	094041 Chambost - Longessaigne - Feurs	Autocars Stéphanois	0477341808
	094042 Jas - Pannissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
Champdieu	019173 Pralong-Marcilly-Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14701 Ste-Agathe-la-B. - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	147505 Trelins (Carrefour) - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	17901 Pralong (hameaux) -Pralong (Bourg)	2 TMC DAMON	0477308130
Champoly	047011 Les Salles - Chausseterre	Cars Bierce	0477721922
	047012 Les Salles - Chausseterre	Cars Bierce	0477721922
	24807 Chausseterre - St-Just-en-C.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	24810 St-Jean-la-V - Champoly	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Chandon	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	052041 St-Hilaire-s-C- Nandax- Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
Chapelle-en-Lafaye (la)	20403 Estivareilles -St-Bonnet-Ch Fal	2 TMC DAMON	0477308130
Chapelle-Villars (la)	05101 La Chap-Villars- Chuyer-La Chap	Courriers Rhodaniens	0475810909
	38003 Chapelle-Villars - Condrieu [appr]	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690021 Chapelle-V. (hameaux) - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690023 La Chapelle Villars - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
Charlieu	05201 St-Pierre La Noa - Charlieu	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	05202 Noailly - La Bénisson-D - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695

	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	052041 St-Hilaire-s-C- Nandax- Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	052042 Boyer - Charlieu	Transport PEGUET	0385258401
	08602 Ecoche - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	152012 Pouilly-s/Ch. - St-Denis - Nandax	Cars Bierce	0477721922
	208 Charlieu - Vougy - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	214 Chauffailles - Briennon - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Châtelneuf	14713 Sauvain -St-Bonnet-leC -Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Châtelus	691033 Châtelus - St Symphorien/Coise	2 TMC DAMON	0477308130
Chauffailles	214 Chauffailles - Briennon - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	71001 St-Germain-la-Monta - Chauffailles	Aquilon Transports	0477714695
	71002 Belmont - Chauffailles	Aquilon Transports	0477714695
Chausseterre	047011 Les Salles - Chausseterre	Cars Bierce	0477721922
	047012 Les Salles - Chausseterre	Cars Bierce	0477721922
	24807 Chausseterre - St-Just-en-C.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Chavanay	05601 Chavanay (Le Triolet) - Chavanay	Groupement Courriers Rhodaniens - VeoliaTransdev	
	05602 Chavanay (Gorges)-Chavanay Verlieu	Groupement Courriers Rhodaniens - VeoliaTransdev	
	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168022 St-Michel/R - Pélussin	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	168042 Bessey - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168045 St-Appolinard -Chavanay(appr LR)	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690011 Pélussin - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
Chazelles-sur-Lavieu	180012 St-Jean-S -Gumières - St-Romain-P	Voyages Sessiecq	0477307017
	240010 Chazelles-s/L -Soleymieux-Gumière	2 TMC DAMON	0477308130
	240011 Chazelles/Lavieux - Soleymieux	2 TMC DAMON	0477308130
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
Chazelles-sur-Lyon	C1 St-Symphorien-s/C. - St-Etienne	Autocars Maisonneuve	0477270171
	005011 Viricelles - Andrézieux	2 TMC DAMON	0477308130
	005060 Maringes - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	005063 Feurs - Chazelles-s/Lyon	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	059011 Aveizieux - Chazelles/Lyon	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059012 La-Gimond (Bénière)-Chazelles-s/L	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059013 Grammond (Sq.Maréchaux)- Chazelles	Autocars Chazot	0477953127
	059014 Grammond (Mairie) - Chazelles	Autocars Chazot	0477953127
	059015 Aveizieux- Chazelles/Lyon	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059016 St Denis/Coise -Chazelles/Lyon	Autocars Chazot	0477953127
	059021Chazelles-s/L- Maringes-Virigneux	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059022 Virigneux - Chazelles/L.	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059023 Viricelles - Chazelles/L	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059111 Valeille - Chazelles/Lyon	2 TMC DAMON	0477308130
	05912 Cuzieu - Chazelles-s/Lyon	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	06201 Chazelle - Chevières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	22214 Chazelles-St Galmier Col Romains	2 TMC DAMON	0477308130
	304011 Chevières-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
	305 Chazelles-s/Lyon - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	691011 Virigneux - Chaz./L. [app]	Autocars Maisonneuve	0477270171
	691022 Chaz./L. Mureville - Plasson	Autocars Maisonneuve	0477270171
	691023 Chaz./L (Mureviel) - Chaz./L	Autocars Maisonneuve	0477270171
Chenereilles	147433 Chenereilles - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	204051 Chenereilles-St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
Chérier	18707 Moulins-Ch. - Villemontais	Aquilon Transports	0477714695
	24805 Chérier (Bouchet) - St-Just-en-Ch	Aquilon Transports	0477714695
	248140 Chérier [Ham] - Chérier [Ecole]	Aquilon Transports	0477714695
Chevières	005061 Grammond - Andrézieux	Autocars Chazot	0477953127
	059011 Aveizieux - Chazelles/Lyon	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059012 La-Gimond (Bénière)-Chazelles-s/L	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059013 Grammond (Sq.Maréchaux)- Chazelles	Autocars Chazot	0477953127
	059014 Grammond (Mairie) - Chazelles	Autocars Chazot	0477953127
	059015 Aveizieux- Chazelles/Lyon	Autocars Maisonneuve	0477270171
	06201 Chazelle - Chevières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	21801 Chevières-St-Etienne	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	304011 Chevières-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
	691024 St Médard-St Symphorien/C	Autocars Maisonneuve	0477270171
	691031 St-Denis/Coise - St-Sympho/Coise	2 TMC DAMON	0477308130
	691032 St-Denis/C. (Hameaux - Bourg)	2 TMC DAMON	0477308130
	691039 Chevières - St-Symphorie	2 TMC DAMON	0477308130

	691051 Grammond - Chevières (appr.)	2 TMC DAMON	0477308130
	691052 Chevières (Hameaux - Ecole)	2 TMC DAMON	0477308130
Chirassimont	06301 Machézal - Chirassimont - Machézal	Aquilon Transports	0477714695
	06302 Chirassimont - Machézal [Cantine]	Aquilon Transports	0477714695
	181022 Machézal - Régnny	Aquilon Transports	0477714695
	18735 Fourneaux - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	69603 St-Cyr-de-Valorges - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
Chuyer	05101 La Chap-Villars- Chuyer-La Chap	Courriers Rhodaniens	0475810909
	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168011 Croix Montvieux-Col Pavezin-Pélus	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	168021 Chuyer - Pélussin	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	38003 Chapelle-Villars - Condrieu [appr]	Courriers Rhodaniens	0475810909
Civens	06501 Civens-Civens	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094121 Rozier-en-Donzy - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094122 Rozier-en-Donzy - Feurs (Rousson)	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094171 Montchal - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094172 Civens (4 chem) -Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
Cleppé	094081 Nervieux Les Longes - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094083 Chambéon - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094092 Mizérieux - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094093 Ste-Foy-SS - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	14702 Feurs(La boissonnette)-Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14703 Feurs - Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	22102 Ste-Foy-St-Sulpice-Cleppé	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Coise	691033 Châtelus - St Symphorien/Coise	2 TMC DAMON	0477308130
Colombier	023041 Colombier - Bourg-Argental	Courriers Rhodaniens	0475810909
	07001 Colombier - St-Julien-MM [app]	Courriers Rhodaniens	0475810909
	102 Bourg-Argental Le Bessat -St-Etienne	Autocars Chazot	0477953127
Condrieu	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
	38003 Chapelle-Villars - Condrieu [appr]	Courriers Rhodaniens	0475810909
	38009 St-Michel/Rhone - Condrieu	Groupement Courriers Rhodaniens - VeoliaTransdev	
	690011 Pélussin - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690021 Chapelle-V. (hameaux) - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690022 Vérin - Condrieu(Collège)	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690023 La Chapelle Villars - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
	69012 St-Michel/Rhône - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
Cordelle	18705 Cordelle [Hameaux] - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Coteau (le)	18705 Cordelle [Hameaux] - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18718 Pradines - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18730 Secteur St-Symph.-de-L. - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18733 St-Priest-la-R. - Roanne [Gare R]	Cars Bierce	0477721922
	18735 Fourneaux - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	201 Balbigny - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Côte-en-Couzan (la)	15907 St-Didier/R-Ravarioux -Noirétab	2 TMC DAMON	0477308130
Cottance	Cottance - Montchal éc. - Cottance	Autocars Maisonneuve	0477270171
	073013 Cottance - Panissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	073020 Cottance - Montchal	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094171 Montchal - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
Coublanc	18712 Belmont-L-Mars-Jarnosse-Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	214 Chauffailles - Briennon - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Cours-la-Ville	698011 La Gresle. - Cours-la-Ville	Aquilon Transports	0477714695
	698012 Sevelinges - Cours-la-Ville	Aquilon Transports	0477714695
Coutouvre	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
Craintilleux	07501 Rivas - Craintilleux	Voyages Sessiecq	0477307017
	07502 Rivas-Craintilleux(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	07510 Craintilleux - Rivas (Cantine)	Voyages Sessiecq	0477307017
	101 Andrézieux-Bouthéon - Montrond	Philibert Transports	0477022105
	14715 L'Hôpital le Grand - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	18002 St Médard en Forez - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	222315 Unias - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	304013 Bellegarde-en-F-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
	32315 Unias - Veauche	Autocars Chazot	0477953127
	32390 Craintilleux - Veauche	Autocars Chazot	0477953127
Craponne-sur-Arzon	120 Craponne - St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
Crémeaux	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	248011 Luré - Crémeaux - St-Just-C.	Aquilon Transports	0477714695
	248012 Crémeaux [Ham] - Crémeaux	Cars Bierce	0477721922
	24815 St-Polgues -Crémeaux -St-Just-en-C	Cars Bierce	0477721922
Crozet-sur-Gand	181021 St-Just-la-Pendue - Régnny	Aquilon Transports	0477714695

	18730 Secteur St-Symph.-de-L. - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	24901 Croizet/Gand-St-Just-la-Pendue	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	69601 Croizet-sur-Gand - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
Cuinzier	07901 Arcinges-Cuinzier(Bourg) (Appr)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	18710 Ecoche - Cuinzier - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Cuzieu	05912 Cuzieu - Chazelles-s/Lyon	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	105 Balbigny-Andrezieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	14733 Rivas-Veauche-Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14920 Veauche-Cuzieu-Montrond	Autocars Chazot	0477953127
	18002 St Médard en Forez - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	22207 Cuzieu - St-Galmier	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	22208 Cuzieu - St-Galmier	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	222149 Montrond-B.[Répub] - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	304013 Bellegarde-en-F-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
Débats-Rivière-d'Orpra	01920 St-Laurent/Rochefort-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	10901 St-Laurent-R. - Débats R.O.	2 TMC DAMON	0477308130
	25201 RPI St-Laurent/Rochefort-Débats Ri	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	25202 Débats R d'O-St-Laurent/R(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Ecoche	08602 Ecoche - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	18710 Ecoche - Cuinzier - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Ecotay-l'Olme	147701 - Ecotay-l'Olme - MontBrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Epercieux-St-Paul	105 Balbigny-Andrezieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	15403 Montbrison - Néronde	2 TMC DAMON	0477308130
Essertines-en-Châtelneuf	089011 Essertines-C - Essertines-C	2 TMC DAMON	0477308130
	089012 Essertines-C Bourg - Essertines-C	2 TMC DAMON	0477308130
	14710 Essertines-en-Ch. - Mtbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14713 Sauvain -St-Bonnet-leC -Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Essertines-en-Donzy	094041 Chambost - Longessaigne - Feurs	Autocars Stéphanois	0477341808
	094042 Jas - Pannissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094043 Panissières - Panissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
Estivareilles	120 Craponne - St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	147301 Usson-en-F - St Bonnet-le-Ch(app)	2 TMC DAMON	0477308130
	204011 Apinac - St Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
	20403 Estivareilles -St-Bonnet-Ch Fal	2 TMC DAMON	0477308130
Feurs	005060 Maringes - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	005063 Feurs - Chazelles-s/Lyon	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	09403 Violay - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	094041 Chambost - Longessaigne - Feurs	Autocars Stéphanois	0477341808
	094043 Panissières - Panissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094061 St Laurent la C- Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094062 St-Laurent la C-Marclopt-Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094071 Valeille - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094072 Virigneux - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094073 Saint-Cyr-Les-Vignes - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094081 Nervieux Les Longes - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094083 Chambéon - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094091 Nervieux - Ste-Foy-St-S. Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094092 Mizérieux - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094093 Ste-Foy-SS - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094121 Rozier-en-Donzy - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094122 Rozier-en-Donzy - Feurs (Rousson)	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094161 St Martin-Lestra - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	094162 St Barthélémy-L. - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	094164 Feurs - St-Martin Lestra	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	094171 Montchal - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094172 Civens (4 chem) -Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094181 St-Germain-L.- Pommiers- Feurs	Aquilon Transports	0477714695
	09419 Chalain-le-C-Magn - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	09430 Neulise-Feurs	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	105 Balbigny-Andrezieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	114 Montbrison - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	14702 Feurs(La boissonnette)-Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14703 Feurs - Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	152022 Montrond -Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	15403 Montbrison - Néronde	2 TMC DAMON	0477308130
	170011 St-Chamond - Perreux	Autocars Chazot	0477953127
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	304 Panissières - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	32804 Feurs - Verrières	2 TMC DAMON	0477308130
Fontanès	059013 Grammond (Sq.Maréchaux)-	Autocars Chazot	0477953127

	Chazelles		
	21801 Chevières-St-Etienne	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	691053 St Symphorien-C. - Fontanès	2 TMC DAMON	0477308130
Fouillouse (la)	00510 St-Genest-L (La Roa) - St-J.-St-R.	Flouret Tourisme	0477905828
	00511 St-J.-St-R. - Andrézieux-Bouthéon	Flouret Tourisme	0477905828
	106 St Marcellin-St Just-St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
Fourneaux	181022 Machézal - Régnv	Aquilon Transports	0477714695
	18735 Fourneaux - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	69601 Croizet-sur-Gand - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
	69604 Machézal (ham) - Amplepuis(ham)	Aquilon Transports	0477714695
Gimond (la)	059012 La-Gimond (Bénière)-Chazelles-s/L	Autocars Maisonneuve	0477270171
	06201 Chazelle - Chevières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	691024 St Médard-St Symphorien/C	Autocars Maisonneuve	0477270171
Graix	023081 Graix (Riorama) - Bg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	102 Bourg-Argental Le Bessat -St-Etienne	Autocars Chazot	0477953127
Grammond	005061 Grammond - Andrézieux	Autocars Chazot	0477953127
	059013 Grammond (Sq.Maréchaux)- Chazelles	Autocars Chazot	0477953127
	059014 Grammond (Mairie) - Chazelles	Autocars Chazot	0477953127
	21801 Chevières-St-Etienne	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	691012 Grammond (Hameau-Bourg)	2 TMC DAMON	0477308130
	691051 Grammond - Chevières (appr.)	2 TMC DAMON	0477308130
	691053 St Symphorien-C. - Fontanès	2 TMC DAMON	0477308130
Gresle (la)	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	18710 Ecoche - Cuinzier - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	69402 (le) Cergne - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
	698011 La Gresle. - Cours-la-Ville	Aquilon Transports	0477714695
Grézieux-le-Fromental	03801 Grézieux - Chalain-le-Comtal	2 TMC DAMON	0477308130
	305 Chazelles-s/Lyon - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Grézolles	106011 Souternon - St Julien d'Oddes	Cars Bierce	0477721922
	106012 St Julien d'Oddes-Souternon	Aquilon Transports	0477714695
	18701 Grézolles - St-Polgues	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	230031 Juré - St-Julien - St-Germain	Cars Bierce	0477721922
	23005 St-Just-en-Chev-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	24811 St-Germain-L-St-Marcel-d'Urfé	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Gumières	180012 St-Jean-S -Gumières - St-Romain-P	Voyages Sessiecq	0477307017
	240010 Chazelles-s/L -Soleymieux-Gumière	2 TMC DAMON	0477308130
	240011 Chazelles/Lavieux - Soleymieux	2 TMC DAMON	0477308130
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
Hôpital-le-Grand (l')	101 Andrézieux-Bouthéon - Montrond	Philibert Transports	0477022105
	108011 Unias - Hôp-Unias	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	14715 L'Hôpital le Grand - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	149012 L'Hôpital le G- Magneux -Montrond	2 TMC DAMON	0477308130
	18002 St Médard en Forez - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	285032 Hôpital-G. - St-Romain (Doublage)	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	32108 L'Hôpital-I-Grand - Veauche	Autocars Chazot	0477953127
Hôpital-sous-Rochefort (l')	10901 St-Laurent-R. - Débats R.O.	2 TMC DAMON	0477308130
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Jarnosse	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	052042 Boyer - Charlieu	Transport PEGUET	0385258401
	18712 Belmont-L-Mars-Jarnosse-Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Jas	094041 Chambost - Longessaigne - Feurs	Autocars Stéphanois	0477341808
	094042 Jas - Pannissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094164 Feurs - St-Martin Lestra	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	296012 Jas (Pkg) - Salt-en-Donzy	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	304 Pannissières - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
Jonzieux	11501 Jonzieux - Jonzieux	Transports Graille	0471742810
	119 Jonzieux - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	22401 St Romain-Les-Ath-St Genest-Mal	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	43101 Jonzieux - St-Didier-en-Velay	Autocars Gounon	0471756595
Juré	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	230031 Juré - St-Julien - St-Germain	Cars Bierce	0477721922
	23005 St-Just-en-Chev-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	24808 St-Martin-la-S. - St-Just-en-C.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	24811 St-Germain-L-St-Marcel-d'Urfé	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Lavieu	180012 St-Jean-S -Gumières - St-Romain-P	Voyages Sessiecq	0477307017
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
Lay	11802 Neaux-Lay	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	181023 St-Symph.-Lay (Fond Cheva)- Régnv	Aquilon Transports	0477714695
	181025 St-Symphorien-de-Lay - Régnv	Aquilon Transports	0477714695

	181042 Régny - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
	18735 Fourneaux - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	69602 Neaux (bourg) - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
Leigneux	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	19501 RPI Sail/Couzan-Leigneux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	19502 Leigneux-Sail-sous-Couzan(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Lentigny	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Lérigneux	12101 Verrières-en-F - Verrières-en-F	2 TMC DAMON	0477308130
	12102 Roche - Lérigneux	2 TMC DAMON	0477308130
	14704 Lérigneux - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Lézigneux	14717 Lézigneux - Lézigneux	2 TMC DAMON	0477308130
	14771 Verrrières - Lézigneux - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	32803 Montbrison - Verrières	2 TMC DAMON	0477308130
Limony	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
Lupé	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168013 Lupé - Malleval - Lupé (RPI)	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168032 Lupé - Malleval - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168045 St-Appolinard -Chavanay(appr LR)	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690011 Pélussin - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
Luré	230031 Juré - St-Julien - St-Germain	Cars Bierce	0477721922
	248011 Luré - Crémeaux - St-Just-C.	Aquilon Transports	0477714695
Luriecq	120 Craponne - St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	14741 St-Marcellin-en-Forez - Montbrison	Voyages Sessiecq	0477307017
	204044 Périgneux (Gare) -St Bonnet le Ch	Voyages Sessiecq	0477307017
	204051 Chenereilles-St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
Mably	12703 La Bénisson-Dieu - Noailly - Mably	Aquilon Transports	0477714695
	214 Chauffailles - Briennon - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Machézal	06301 Machézal - Chirassimont - Machézal	Aquilon Transports	0477714695
	06302 Chirassimont - Machézal [Cantine]	Aquilon Transports	0477714695
	181022 Machézal - Régny	Aquilon Transports	0477714695
	18735 Fourneaux - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	69603 St-Cyr-de-Valorges - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
	69604 Machézal (ham) - Amplepuis(ham)	Aquilon Transports	0477714695
Maclas	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168033 Lupé - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168041 St-Pierre-B -St-Appolinard -Pélus	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168043 Maclas Place - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168044 Maclas Jacquard-Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168045 St-Appolinard -Chavanay(appr LR)	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168046 Maclas - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	380021 Roisey - Maclas [appr]	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690011 Pélussin - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
Magneux-Haute-Rive	09419 Chalain-le-C-Magn - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	114 Montbrison - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	13001 Magneux Hte-Rive - Mornand	Keolis Autocars Planche	0477683000
	14719 Chalain - Montbrison	Keolis Autocars Planche	0477683000
	149012 L'Hôpital le G- Magneux -Montrond	2 TMC DAMON	0477308130
Maizilly	214 Chauffailles - Briennon - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Malleval	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168013 Lupé - Malleval - Lupé (RPI)	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168032 Lupé - Malleval - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168045 St-Appolinard -Chavanay(appr LR)	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690011 Pélussin - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
Marcilly-le-Châtel	019171 Marcilly (Maure) - Pralong (Brg)	2 TMC DAMON	0477308130
	019173 Pralong-Marcilly-Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019174 Marcilly (Corbe) - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	13401 Marcilly-le-Chatel-Marcilly-le C	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14712 St- Bonnet-le-C. - St-Bonnet-le-C.	2 TMC DAMON	0477308130
	147505 Trelins (Carrefour) - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Marclopt	094062 St-Laurent la C-Marclopt-Feurs	Cars Bierce	0477721922
	105 Balbigny-Andrezieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	13501 St Laurent-la-Conche-Marclopt	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	13502 Marclopt-St-Laurent-la-C(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	149011 Bellegard-St Laurent-C -Montrond	Autocars Chazot	0477953127

Marcoux	019175 Marcoux - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	13601 Marcoux (La Bruyère)-Marcoux(Ecole)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	147505 Trelins (Carrefour) - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Margerie-Chantagret	13701 Soleymieux - St Jean Soleymieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	180011 Marols - Précieux	Voyages Sessiecq	0477307017
	180012 St-Jean-S -Gumières - St-Romain-P	Voyages Sessiecq	0477307017
	204052 Margerie- St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
Maringes	005011 Viricelles - Andrézieux	2 TMC DAMON	0477308130
	005060 Maringes - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	059021 Chazelles-s/L- Maringes-Virigneux	Autocars Maisonneuve	0477270171
	305 Chazelles-s/Lyon - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	33601 Virigneux - Virigneux	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	691011 Virigneux - Chaz./L. [app]	Autocars Maisonneuve	0477270171
Marlhes	119 Jonzieux - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	13901 Marlhes (hameaux) - Marlhes	Transports Graille	0471742810
	22404 St Régis du Coin - Planfoy -St-GenM	Autocars Chaize	0477610573
Marols	180011 Marols - Précieux	Voyages Sessiecq	0477307017
	204051 Chenereilles-St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
	204052 Margerie- St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
	204053 St-Georges-H-St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
Mars	152012 Pouilly-s/Ch. - St-Denis - Nandax	Cars Bierce	0477721922
	18712 Belmont-L-Mars-Jarnosse-Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Merle-Leignec	204011 Apinac - St Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
	204022 Merle -St-Bonnet-le-Ch	2 TMC DAMON	0477308130
	204023 St-Hilaire-CV -St-Bonnet-le-Ch	2 TMC DAMON	0477308130
Mizérieux	094081 Nervieux Les Longes - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094092 Mizérieux - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094095 Mizérieux - Nervieux	Cars Bierce	0477721922
	094096 Mizérieux - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	181042 Régnay - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
Montagny Montarcher Montbrison	20403 Estivareilles -St-Bonnet-Ch Fal	2 TMC DAMON	0477308130
	019173 Pralong-Marcilly-Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	111 Montbrison - St-Etienne	2 TMC DAMON	0477308130
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	114 Montbrison - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	14701 Ste-Agathe-la-B. - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	14702 Feurs(La boissonnette)-Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14703 Feurs - Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14704 Lérigneux - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14710 Essertines-en-Ch. - Mtbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14712 St- Bonnet-le-C. - St-Bonnet-le-C.	2 TMC DAMON	0477308130
	14713 Sauvain -St-Bonnet-leC -Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14715 L'Hôpital le Grand - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14719 Chalain - Montbrison	Keolis Autocars Planche	0477683000
	14729 Savigneux - Montbrison	Keolis Autocars Planche	0477683000
	14733 Rivas-Veauche-Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14741 St-Marcellin-en-Forez - Montbrison	Voyages Sessiecq	0477307017
	147414 Sury-le.C(Gd Mont)-Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	147415 Sury (Epeluy) - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14743 St Romain le Puy - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	147433 Chenereilles - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	147505 Trelins (Carrefour) - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	147601 St-Just-St-Rambert - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
	147701 - Ecotay-l'Olme - MontBrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	14771 Vèrrières - Lézigneux - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	15403 Montbrison - Néronde	2 TMC DAMON	0477308130
	18003 Montbrison - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105	
305 Chazelles-s/Lyon - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130	
32803 Montbrison - Verrières	2 TMC DAMON	0477308130	
32804 Feurs - Verrières	2 TMC DAMON	0477308130	
Montchal	Cottance - Montchal éc. - Cottance	Autocars Maisonneuve	0477270171
	073013 Cottance - Panissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	073020 Cottance - Montchal	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094171 Montchal - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
Montrond-les-Bains	101 Andrézieux-Bouthéon - Montrond	Philibert Transports	0477022105
	105 Balbigny-Andrézieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297

	149011 Bellegard-St Laurent-C -Montrond	Autocars Chazot	0477953127
	149012 L'Hôpital le G- Magneux -Montrond	2 TMC DAMON	0477308130
	14910 Veauche-Montrond	Autocars Chazot	0477953127
	14920 Veauche-Cuzieu-Montrond	Autocars Chazot	0477953127
	152021 St-Etienne -Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	152022 Montrond -Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	170011 St-Chamond - Perreux	Autocars Chazot	0477953127
	18002 St Médard en Forez - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	222149 Montrond-B.[Répub] - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	222150 Montrond-B. [Gare] - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	222250 Montrond les Bains-St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	304013 Bellegarde-en-F-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
	305 Chazelles-s/Lyon - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	32804 Feurs - Verrières	2 TMC DAMON	0477308130
Montverdun	031901 Montverdun - Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	01902 St Paul d'Uzore - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	14701 Ste-Agathe-la-B. - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Mornand en Forez	114 Montbrison - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	13001 Magneux Hte-Rive - Mornand	Keolis Autocars Planche	0477683000
	14702 Feurs(La boissonnette)-Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14703 Feurs - Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14719 Chalain - Montbrison	Keolis Autocars Planche	0477683000
	15403 Montbrison - Néronde	2 TMC DAMON	0477308130
Nandax	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	052041 St-Hilaire-s-C- Nandax- Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	152012 Pouilly-s/Ch. - St-Denis - Nandax	Cars Bierce	0477721922
	152021 St-Etienne -Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	152022 Montrond -Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	152023 Roanne - Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	18710 Ecoche - Cuinzier - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18712 Belmont-L-Mars-Jarnosse-Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Neaux	11802 Neaux-Lay	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	18103 Vandranges (Bourg) - Régny	Aquilon Transports	0477714695
	18735 Fourneaux - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	69602 Neaux (bourg) - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
Néronde	011022 St-Just-la-P- Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011023 Bussièrès - Balbigny	2 TMC DAMON	0477308130
	011073 StMarcel-F-Grotte-StM F- Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	09403 Violay - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	15403 Montbrison - Néronde	2 TMC DAMON	0477308130
Nervieux	094081 Nervieux Les Longes - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094091 Nervieux - Ste-Foy-St-S. Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094095 Mizérioux - Nervieux	Cars Bierce	0477721922
	094096 Mizérioux - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
Neulise	011051 Neulise - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011052 Neulise (Pojoux) - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	09430 Neulise-Feurs	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	152022 Montrond -Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	15602 St-Marcel-de-Félines-Neulise	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	201 Balbigny - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Noailly	05202 Noailly - La Bénisson-D - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	12703 La Bénisson-Dieu - Noailly - Mably	Aquilon Transports	0477714695
	18704 La-Bénisson Dieu - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Noirétable	15901 Les Salles - Noirétable	Cars Bierce	0477721922
	15902 Noirétable (Montcel) - Noirétable	Cars Bierce	0477721922
	15903 Noirétable (La Lage) - Noirétable	Cars Bierce	0477721922
	15907 St-Didier/R-Ravarioux -Noirétab	2 TMC DAMON	0477308130
	24810 St-Jean-la-V - Champoly	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Nollieux	23001 Nollieux-St-Germain-Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Notre-Dame-de-Boisset	18718 Pradines - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Ouches	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Palogneau	019112 St-Just-en-B- Palog- Boën (lycée)	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019114 Palogneau- St-Just-B - St-Just-B	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Panissières	073013 Cottance - Panissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094042 Jas - Pannissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094043 Panissières - Panissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094171 Montchal - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	165041 Panissières(Le Mori) -Panissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	165042 Panissières(chez Véluire) -Paniss	Autocars Maisonneuve	0477270171

	165043 Violay - Panissières (Collège)	Cars Bierce	0477721922
	304 Panissières - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
Parigny Pélussin	201 Balbigny - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168011 Croix Montvieux-Col Pavezin-Pélus	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	168012 Pélussin (hameaux) - Pélussin	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	168021 Chuyer - Pélussin	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	168022 St-Michel/R - Pélussin	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	168031 Véranne - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168032 Lupé - Malleval - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168033 Lupé - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168041 St-Pierre-B -St-Appolinard -Pélus	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168042 Bessey - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168043 Maclas Place - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168044 Maclas Jacquard-Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168046 Maclas - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690011 Pélussin - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
Périgueux	120 Craponne - St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	14741 St-Marcellin-en-Forez - Montbrison	Voyages Sessiecq	0477307017
	147413 St-Maurice G-Lérigneux -Sury-le-C	2 TMC DAMON	0477308130
	204041 Périgueux(Dicles)-Périgueux(Ec)	Voyages Sessiecq	0477307017
	204042 Périgueux - Périgueux	Voyages Sessiecq	0477307017
	204043 Périgueux (Savignecq) - Périgueux	Voyages Sessiecq	0477307017
	204044 Périgueux (Gare) -St Bonnet le Ch	Voyages Sessiecq	0477307017
	204045 Périgueux - St-Bonnet-le-Château	Voyages Sessiecq	0477307017
	27907 St-Marcelin - St.Just.St.Rambert	Voyages Sessiecq	0477307017
Perreux	170011 St-Chamond - Perreux	Autocars Chazot	0477953127
	18718 Pradines - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Pinay	011052 Neulise (Pojoux) - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094022 St-Jodard-Balbigny Gare	2 TMC DAMON	0477308130
	15602 St-Marcel-de-Félines-Neulise	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	17101 St-GeorgesB-St Jodard-St-Georges-B	Aquilon Transports	0477714695
Planfoy	119 Jonzieux - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	122 Annonay - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	17201 Planfoy Croix Guizay- Planfoy	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	22402 Planfoy -St-Genest-Malif.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	22404 St Régis du Coin -Planfoy -St-GenM	Autocars Chaize	0477610573
Pommiers en Forez	019050 St-Georges-de-B. - Boën	2 TMC DAMON	0477308130
	094181 St-Germain-L. - Pommiers- Feurs	Aquilon Transports	0477714695
	17301 Pommiers-en-F. - Pommiers-en-F.	Aquilon Transports	0477714695
	18702 Pommiers - St-Polgues	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	230032 Vézelin/Loire -St-Germain-L	Cars Bierce	0477721922
Poncins	094083 Chambéon - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094092 Mizérieux - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094093 Ste-Foy-SS - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	14702 Feurs(La boissonnette)-Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14703 Feurs - Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Pouilly-sous-Charlieu	152012 Pouilly-s/Ch. - St-Denis - Nandax	Cars Bierce	0477721922
	208 Charlieu - Vougy - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	214 Chauffailles - Briennon - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Pradines	18101 Pradines (Hameaux) - Régny	Aquilon Transports	0477714695
	18718 Pradines - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Pralong	019171 Marcilly (Maure) - Pralong (Brg)	2 TMC DAMON	0477308130
	019173 Pralong-Marcilly-Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	03701 Chalain d'Uzore - Pralong	2 TMC DAMON	0477308130
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	147505 Trelins (Carrefour) - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	17901 Pralong (hameaux) -Pralong (Bourg)	2 TMC DAMON	0477308130
Précieux	14715 L'Hôpital le Grand - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	180011 Marols - Précieux	Voyages Sessiecq	0477307017
	18002 St Médard en Forez - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	18003 Montbrison - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	285032 Hôpital-G. - St-Romain (Doublage)	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	285033 Précieux - St-Romain-le-Puy	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Régny	18101 Pradines (Hameaux) - Régny	Aquilon Transports	0477714695
	181021 St-Just-la-Pendue - Régny	Aquilon Transports	0477714695
	181022 Machézal - Régny	Aquilon Transports	0477714695

	181023 St-Symph.-Lay (Fond Cheva)- Régny	Aquilon Transports	0477714695
	181025 St-Symphorien-de-Lay - Régny	Aquilon Transports	0477714695
	18103 Vendranges (Bourg) - Régny	Aquilon Transports	0477714695
	181042 Régny - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
	18105 St-Victor-s/Rhins (Hameau) - Régny	Aquilon Transports	0477714695
Rivas	07501 Rivas - Craintilleux	Voyages Sessiecq	0477307017
	07502 Rivas-Craintilleux(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	07510 Craintilleux - Rivas (Cantine)	Voyages Sessiecq	0477307017
	105 Balbigny-Andrezieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	14715 L'Hôpital le Grand - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14733 Rivas-Veauche-Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14920 Veauche-Cuzieu-Montrond	Autocars Chazot	0477953127
	222315 Unias - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	304013 Bellegarde-en-F-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
	32315 Unias - Veauche	Autocars Chazot	0477953127
Roanne	152023 Roanne - Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	18704 La-Bénisson Dieu - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18705 Cordelle [Hameaux] - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18710 Ecoche - Cuinzier - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18712 Belmont-L-Mars-Jarnosse-Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18718 Pradines - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18730 Secteur St-Symph.-de-L. - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18733 St-Priest-la-R. - Roanne [Gare R]	Cars Bierce	0477721922
	18735 Fourneaux - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	201 Balbigny - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	207 Boën- St Germain-L - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	208 Charlieu - Vougy - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	214 Chauffailles - Briennon - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
Roche	12102 Roche - Lérigneux	2 TMC DAMON	0477308130
	14704 Lérigneux - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Roisey	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168031 Véranne - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168033 Lupé - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168046 Maclas - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	19101 Roisey-Roisey(Tennis) (Appr)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	19102 Roisey-Roisey(Bourg)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	380021 Roisey - Maclas [appr]	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690011 Pélussin - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
Roussillon	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
Rozier-en-Donzy	094121 Rozier-en-Donzy - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094122 Rozier-en-Donzy - Feurs (Rousson)	Autocars Maisonneuve	0477270171
Sail-sous-Couzan	01920 St-Laurent/Rochefort-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	19501 RPI Sail/Couzan-Leigneux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	19502 Leigneux-Sail-sous-Couzan(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Salles (les)	047011 Les Salles - Chausseterre	Cars Bierce	0477721922
	047012 Les Salles - Chausseterre	Cars Bierce	0477721922
	15901 Les Salles - Noirétable	Cars Bierce	0477721922
	24810 St-Jean-la-V - Champoly	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Salt-en-Donzy	094041 Chambost - Longessaigne - Feurs	Autocars Stéphanois	0477341808
	094161 St Martin-Lestra - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	094172 Civens (4 chem) -Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	296011 Salvizinet - Salt-en-Donzy	Autocars Maisonneuve	0477270171
	296012 Jas (Pkg) - Salt-en-Donzy	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	304 Panissières - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
Salvizinet	094171 Montchal - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094172 Civens (4 chem) -Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	296011 Salvizinet - Salt-en-Donzy	Autocars Maisonneuve	0477270171
Sauvain	03901 Sauvain (hameaux) - Sauvain	2 TMC DAMON	0477308130
	14713 Sauvain -St-Bonnet-leC -Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Savigneux	14729 Savigneux - Montbrison	Keolis Autocars Planche	0477683000
	305 Chazelles-s/Lyon - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
Serrières	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
Sevelinges	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	052042 Boyer - Charlieu	Transport PEGUET	0385258401
	69402 (le) Cergne - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
	698011 La Gresle. - Cours-la-Ville	Aquilon Transports	0477714695
	698012 Sevelinges - Cours-la-Ville	Aquilon Transports	0477714695

Soleymieux	13701 Soleymieux - St Jean Soleymieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation		
	13702 Soleymieux-St-Jean Soley(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation		
	180011 Marols - Précieux	Voyages Sessiecq	0477307017	
	204052 Margerie- St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130	
	240011 Chazelles/Lavieux - Soleymieux	2 TMC DAMON	0477308130	
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105	
Souternon	106011 Souternon - St Julien d'Oddes	Cars Bierce	0477721922	
	106012 St Julien d'Oddes-Souternon	Aquilon Transports	0477714695	
	18701 Grézolles - St-Polgues	CARPOSTAL LOIRE	0477974297	
	23002 Vézelin/Loire-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation		
St-André-le-Puy	005012 St-André le Puy - Andrézieux	2 TMC DAMON	0477308130	
	005060 Maringes - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297	
	149011 Bellegard-St Laurent-C -Montrond	Autocars Chazot	0477953127	
	14910 Veauche-Montrond	Autocars Chazot	0477953127	
	222150 Montrond-B. [Gare] - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127	
	222200 S-André-le-P. - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127	
	222250 Montrond les Bains-St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127	
	304013 Bellegarde-en-F-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130	
	305 Chazelles-s/Lyon - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130	
St-Appolinard	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909	
	168044 Maclas Jacquard-Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909	
	168045 St-Appolinard -Chavanay(appr LR)	Courriers Rhodaniens	0475810909	
	168102 Véranne-Vérann puis Vérann-St Appo	Courriers Rhodaniens	0475810909	
	168103 St-Appo-Véranne / Vérann-St Appo	Courriers Rhodaniens	0475810909	
	168104 St Appolinard - St Appolinard	Courriers Rhodaniens	0475810909	
St-Barthélémy-Lestra	094141 St Barthélémy-L-St Barth [app]	2 TMC DAMON	0477308130	
	094142 St Barthélémy-L. - St Barthélemy	2 TMC DAMON	0477308130	
	094161 St Martin-Lestra - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297	
	094162 St Barthélémy-L. - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297	
St-Bonnet-le-Château	120 Craponne - St Etienne	Groupeement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127	
	147301 Usson-en-F - St Bonnet-le-Ch(app)	2 TMC DAMON	0477308130	
	14741 St-Marcellin-en-Forez - Montbrison	Voyages Sessiecq	0477307017	
	204011 Apinac - St Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130	
	204022 Merle -St-Bonnet-le-Ch	2 TMC DAMON	0477308130	
	204023 St-Hilaire-CV -St-Bonnet-le-Ch	2 TMC DAMON	0477308130	
	20403 Estivareilles -St-Bonnet-Ch Fal	2 TMC DAMON	0477308130	
	204044 Périgneux (Gare) -St Bonnet le Ch	Voyages Sessiecq	0477307017	
	204045 Périgneux - St-Bonnet-le-Château	Voyages Sessiecq	0477307017	
	204051 Chenereilles-St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130	
	204052 Margerie- St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130	
	204053 St-Georges-H-St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130	
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105	
	St-Bonnet-le-Courreau	03901 Sauvain (hameaux) - Sauvain	2 TMC DAMON	0477308130
		14712 St- Bonnet-le-C. - St-Bonnet-le-C.	2 TMC DAMON	0477308130
14713 Sauvain -St-Bonnet-leC -Montbrison		2 TMC DAMON	0477308130	
205011 St-Bonnet-le-C. - St-Bonnet-le-C.		2 TMC DAMON	0477308130	
St-Chamond St-Clair-du-Rhône St-Cyprien		170011 St-Chamond - Perreux	Autocars Chazot	0477953127
	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909	
	101 Andrézieux-Bouthéon - Montrond	Philibert Transports	0477022105	
St-Cyr-de-Favières	111 Montbrison - St-Etienne	2 TMC DAMON	0477308130	
	18103 Vendranges (Bourg) - Régny	Aquilon Transports	0477714695	
	18705 Cordelle [Hameaux] - Roanne	Aquilon Transports	0477714695	
	18733 St-Priest-la-R. - Roanne [Gare R]	Cars Bierce	0477721922	
	201 Balbigny - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000	
	21202 St-Cyr de Favière-St-Cyr de Favièr	Aquilon Transports	0477714695	
St-Cyr-de-Valorges	011021 St-Cyr-de-V - Balbigny	2 TMC DAMON	0477308130	
	18735 Fourneaux - Roanne	Aquilon Transports	0477714695	
	20902 Ste-Colombe/Gand-St-Cyr-de-V.	TRANSPORTEUR en attente de désignation		
	20903 St-Cyr-de-V-Ste-Colombe/G(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation		
	69603 St-Cyr-de-Valorges - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695	
St-Cyr-les-Vignes	059021Chazelles-s/L- Maringes-Virigneux	Autocars Maisonneuve	0477270171	
	059111 Valeille - Chazelles/Lyon	2 TMC DAMON	0477308130	
	094072 Virigneux - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171	
	094073 Saint-Cyr-Les-Vignes - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171	
St-Cyr-sur-le-Rhône St-Denis-de-Cabanne	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909	
	152012 Pouilly-s/Ch. - St-Denis - Nandax	Cars Bierce	0477721922	
	214 Chaufaillies - Briennon - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000	
St-Denis-sur-Coise	059013 Grammond (Sq.Maréchaux)-Chazelles	Autocars Chazot	0477953127	
	059016 St Denis/Coise -Chazelles/Lyon	Autocars Chazot	0477953127	

	691024 St Médard-St Symphorien/C	Autocars Maisonneuve	0477270171
	691031 St-Denis/Coise - St-Sympho/Coise	2 TMC DAMON	0477308130
	691032 St-Denis/C. (Hameaux - Bourg)	2 TMC DAMON	0477308130
	691039 Chevières - St-Symphorie	2 TMC DAMON	0477308130
	691053 St Symphorien-C.- Fontanès	2 TMC DAMON	0477308130
St-Didier-en-Velay	43101 Jonzieux - St-Didier-en-Velay	Autocars Gounon	0471756595
St-Didier-sur-Rochefort	01922 St-Jean-la-Vêtre-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	15907 St-Didier/R-Ravarioux -Noirétab	2 TMC DAMON	0477308130
	21701 St-Didier-sur-R - St-Didier-sur-R.	2 TMC DAMON	0477308130
	21703 St-Thurin(Mayen)-St-Didier/R	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Ste-Agathe-en-Donzy	011022 St-Just-la-P- Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	073013 Cottance - Panissières	Autocars Maisonneuve	0477270171
	09403 Violay - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	09405 Ste-Agathe-D-Bussières	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	094171 Montchal - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
Ste-Agathe-la-Bouteresse	14701 Ste-Agathe-la-B. - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Ste-Colombe	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
	18730 Secteur St-Symph.-de-L. - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Ste-Colombe-sur-Gand	011021 St-Cyr-de-V - Balbigny	2 TMC DAMON	0477308130
	011022 St-Just-la-P- Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	09403 Violay - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	18730 Secteur St-Symph.-de-L. - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	20902 Ste-Colombe/Gand-St-Cyr-de-V.	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	20903 St-Cyr-de-V-Ste-Colombe/G(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Ste-Foy-St-Sulpice	094091 Nervieux - Ste-Foy-St-S. Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094092 Mizérieux - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094093 Ste-Foy-SS - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	22101 Ste-Foy-St-Sulpice (Hameau-écoles)	2 TMC DAMON	0477308130
	22102 Ste-Foy-St-Sulpice-Cleppé	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Etienne	C1 St-Symphorien-s/C. - St-Etienne	Autocars Maisonneuve	0477270171
	102 Bourg-Argental Le Bessat -St-Etienne	Autocars Chazot	0477953127
	106 St Marcellin-St Just-St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	111 Montbrison - St-Etienne	2 TMC DAMON	0477308130
	119 Jonzieux - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	120 Craponne - St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	122 Annonay - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	152021 St-Etienne -Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	170011 St-Chamond - Perreux	Autocars Chazot	0477953127
	21801 Chevières-St-Etienne	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
St-Etienne-le-Molard	14701 Ste-Agathe-la-B. - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Galmier	C1 St-Symphorien-s/C. - St-Etienne	Autocars Maisonneuve	0477270171
	C2 Sury-le-C.-Andrézieux- St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	005061 Grammond - Andrézieux	Autocars Chazot	0477953127
	05911 St Médard - Bellegarde en Forez	2 TMC DAMON	0477308130
	14910 Veauche-Montrond	Autocars Chazot	0477953127
	222010 Aveizieux - St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	222015 Bellegarde-en-F. - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	222020 Boisset-lès-M. - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	22207 Cuzieu - St-Galmier	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	22208 Cuzieu - St-Galmier	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	22214 Chazelles-St Galmier Col Romains	2 TMC DAMON	0477308130
	222149 Montrond-B.[Répub] - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	222150 Montrond-B. [Gare] - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	222200 S-André-le-P. - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	222250 Montrond les Bains-St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	222264 Aveizieux - St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	222315 Unias - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	222324 Veauchette - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	304011 Chevières-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
St-Genest-Lerpt	00510 St-Genest-L (La Roa) - St-J.-St-R.	Flouret Tourisme	0477905828
	00511 St-J.-St-R. - Andrézieux-Bouthéon	Flouret Tourisme	0477905828
	106 St Marcellin-St Just-St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
St-Genest-Malifaux	02305 St Régis du Coin - Bg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	119 Jonzieux - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	122 Annonay - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	22401 St Romain-Les-Ath-St Genest-Mal	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	22402 Planfoy -St-Genest-Malif.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297

	22403 St-Genest-Malifaux -St-Gen-Malif.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	22404 St Régis du Coin -Planfoy -St-GenM	Autocars Chaize	0477610573
	22405 Le Bessat -Tarentaise-St-Genest-M.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Georges-de-Baroille	019050 St-Georges-de-B. - Boën	2 TMC DAMON	0477308130
	094081 Nervieux Les Longes - Feurs	Cars Bierce	0477721922
	17101 St-GeorgesB-St Jodard-St-Georges-B	Aquilon Transports	0477714695
	230032 Vézelin/Loire -St-Germain-L	Cars Bierce	0477721922
St-Georges-en-Couzan	019142 St-Georges-C. - St-Georges-en-C.	2 TMC DAMON	0477308130
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
St-Georges-Haute-Ville	14743 St Romain le Puy - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	147433 Chenereilles - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	180011 Marols - Précieux	Voyages Sessiecq	0477307017
	180012 St-Jean-S -Gumières - St-Romain-P	Voyages Sessiecq	0477307017
	204053 St-Georges-H-St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
	28501 Boisset - St-Thomas	2 TMC DAMON	0477308130
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
St-Germain-la-Montagne	71001 St-Germain-la-Monta - Chauffailles	Aquilon Transports	0477714695
St-Germain-Laval	094181 St-Germain-L. - Pommiers- Feurs	Aquilon Transports	0477714695
	207 Boën- St Germain-L - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	23001 Nollieux-St-Germain-Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	23002 Vézelin/Loire-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	230031 Juré - St-Julien - St-Germain	Cars Bierce	0477721922
	230032 Vézelin/Loire -St-Germain-L	Cars Bierce	0477721922
	230033 St-Martin-la-S. - St-Germain-L	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	23005 St-Just-en-Chev-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	23007 Arthun-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	24811 St-Germain-L-St-Marcel-d'Urfé	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Héand	23402 Avezieux (Duret hameaux)-St Héand	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Hilaire-Cusson-la-Valmitte	204022 Merle -St-Bonnet-le-Ch	2 TMC DAMON	0477308130
	204023 St-Hilaire-CV -St-Bonnet-le-Ch	2 TMC DAMON	0477308130
St-Hilaire-sous-Charlieu	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	052041 St-Hilaire-s-C- Nandax- Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	18712 Belmont-L-Mars-Jarnosse-Roanne	Aquilon Transports	0477714695
St-Jean-la-Vêtre	01909 St Jean la Vêtre - St Jul la Vêtre	2 TMC DAMON	0477308130
	01922 St-Jean-la-Vêtre-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	15902 Noirétable (Montcel) - Noirétable	Cars Bierce	0477721922
	23801 La Chambonie - St Jean la Vêtre	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	24810 St-Jean-la-V - Champoly	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Jean-Soleymieux	13701 Soleymieux - St Jean Soleymieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	13702 Soleymieux-St-Jean Soley(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	180011 Marols - Précieux	Voyages Sessiecq	0477307017
	180012 St-Jean-S -Gumières - St-Romain-P	Voyages Sessiecq	0477307017
	204052 Margerie- St-Bonnet-le-Château	2 TMC DAMON	0477308130
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
St-Jean-St-Maurice / Loire	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	24815 St-Polgues -Crémeaux -St-Just-en-C	Cars Bierce	0477721922
St-Jodard	011052 Neulise (Pojoux) - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094022 St-Jodard-Balbigny Gare	2 TMC DAMON	0477308130
	17101 St-GeorgesB-St Jodard-St-Georges-B	Aquilon Transports	0477714695
St-Julien-d'Oddes	106011 Souternon - St Julien d'Oddes	Cars Bierce	0477721922
	106012 St Julien d'Oddes-Souternon	Aquilon Transports	0477714695
	18701 Grézolles - St-Polgues	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	230031 Juré - St-Julien - St-Germain	Cars Bierce	0477721922
	23005 St-Just-en-Chev-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	24811 St-Germain-L-St-Marcel-d'Urfé	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Julien-Molin-Molette	023041 Colombier - Bourg-Argental	Courriers Rhodaniens	0475810909
	023042 St-Jul-Mol-Molette - Bg-Argental	Courriers Rhodaniens	0475810909
	02307 St-Julien-MM (Pourretière) - Bg-A.	Courriers Rhodaniens	0475810909
	07001 Colombier - St-Julien-MM [app]	Courriers Rhodaniens	0475810909
	102 Bourg-Argental Le Bessat -St-Etienne	Autocars Chazot	0477953127
	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
St-Just-en-Bas	019112 St-Just-en-B- Palog- Boën (lycée)	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019113 Jeansagnière- St-Just-en-B- Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019114 Paligneux- St-Just-B - St-Just-B	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Just-en-Chevalet	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	23005 St-Just-en-Chev-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	248011 Luré - Crémeaux - St-Just-C.	Aquilon Transports	0477714695
	24804 St-Priest P -LaTuilière -St-Just-C	Aquilon Transports	0477714695
	24805 Chérier (Bouchet) - St-Just-en-Ch	Aquilon Transports	0477714695

	24807 Chausseterre - St-Just-en-C.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	24808 St-Martin-la-S. - St-Just-en-C.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	24815 St-Polgues -Crémeaux -St-Just-en-C	Cars Bierce	0477721922
St-Just-la-Pendue	011022 St-Just-la-P- Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	09403 Violay - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	181021 St-Just-la-Pendue - Régny	Aquilon Transports	0477714695
	18730 Secteur St-Symph.-de-L. - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	24901 Croizet/Gand-St-Just-la-Pendue	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	69601 Croizet-sur-Gand - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
St-Just-St-Rambert	C2 Sury-le-C.-Andrézieux- St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	00509 Chambles - Andrézieux	Flouret Tourisme	0477905828
	00510 St-Genest-L (La Roa) - St-J.-St-R.	Flouret Tourisme	0477905828
	00511 St-J.-St-R. - Andrézieux-Bouthéon	Flouret Tourisme	0477905828
	005112 St-Just-St-R- St-Just-St-R AFrank	Philibert Transports	0477022105
	106 St Marcellin-St Just-St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	120 Craponne - St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	147601 St-Just-St-Rambert - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
	279011 Chambles - Saint-J-S-R (A.Frank)	Flouret Tourisme	0477905828
	279021 St-J St-R (Chavag.)-St-Just coll	Philibert Transports	0477022105
	279022 St-Just-St-R (Chavagneux)-St-Just	Philibert Transports	0477022105
	27905 St-Just-St-R Les Mures - St-Just	Philibert Transports	0477022105
	279061 St-Just (Répub) - St-Just. coll	Voyages Sessiecq	0477307017
	27907 St-Marcelin - St.Just.St.Rambert	Voyages Sessiecq	0477307017
St-Laurent-la-Conche	094061 St Laurent la C- Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094062 St-Laurent la C-Marclopt-Feurs	Cars Bierce	0477721922
	105 Balbigny-Andrézieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	13501 St Laurent-la-Conche-Marclopt	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	13502 Marclopt-St-Laurent-la-C(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	149011 Bellegard-St Laurent-C -Montrond	Autocars Chazot	0477953127
St-Laurent-Rochefort	01920 St-Laurent/Rochefort-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	01922 St-Jean-la-Vêtre-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	10901 St-Laurent-R. - Débats R.O.	2 TMC DAMON	0477308130
	25201 RPI St-Laurent/Rochefort-Débats Ri	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	25202 Débats R d'O-St-Laurent/R(Cantine)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Marcel-de-Félines	011071 St-Marcel-de-F- Revoute-St-M-de-F	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011072 St-Marcel-de-F-Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011073 StMarcel-F-Grotte-StM F- Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	011074 St-M-de-F(Croix Scie) - Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094022 St-Jodard-Balbigny Gare	2 TMC DAMON	0477308130
	09430 Neulise-Feurs	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	15602 St-Marcel-de-Félines-Neulise	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	201 Balbigny - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
St-Marcel-d'Urfé	23005 St-Just-en-Chev-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	24808 St-Martin-la-S. - St-Just-en-C.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	24811 St-Germain-L-St-Marcel-d'Urfé	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	260012 Saint-Marcel-U -St-Martin la Sauv	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Marcel-lès-Annonay	122 Annonay - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
St-Marcellin-en-Forez	106 St Marcellin-St Just-St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	120 Craponne - St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	14741 St-Marcellin-en-Forez - Montbrison	Voyages Sessiecq	0477307017
	147413 St-Maurice G-Lérigneux -Sury-le-C	2 TMC DAMON	0477308130
	147433 Chenereilles - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	25601 St-Marcellin-F - St-Marcellin-F	2 TMC DAMON	0477308130
	25602 St-Marcellin-F - St-Marcellin-F	Philibert Transports	0477022105
	27907 St-Marcelin - St.Just.St.Rambert	Voyages Sessiecq	0477307017
St-Martin-la-Sauveté	01905 St-Martin-la-Sauveté-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	01910 St-Martin-la-Sauveté-Boën(Appr)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	230033 St-Martin-la-S. - St-Germain-L	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	24808 St-Martin-la-S. - St-Just-en-C.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	260011 St-Martin-S. - St-Martin-S.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	260012 Saint-Marcel-U -St-Martin la Sauv	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	260013 Cezay - St-Martin-la-S.- Ailleux	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Martin-Lestra	059022 Virigneux - Chazelles/L.	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094072 Virigneux - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094141 St Barthélémy-L-St Barth [app]	2 TMC DAMON	0477308130
	094143 St-Martin-Lestra [Approche]	2 TMC DAMON	0477308130
	094144 St-Martin-Lestra (Hameau école)	2 TMC DAMON	0477308130
	094161 St Martin-Lestra - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297

	094164 Feurs - St-Martin Lestra	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Maurice-en-Gourgois	147413 St-Maurice G-Lérigneux -Sury-le-C	2 TMC DAMON	0477308130
St-Médard-en-Forez	005061 Grammond - Andrézieux	Autocars Chazot	0477953127
	059011 Aveizieux - Chazelles/Lyon	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059012 La-Gimond (Bénière)-Chazelles-s/L	Autocars Maisonneuve	0477270171
	05911 St Médard - Bellegarde en Forez	2 TMC DAMON	0477308130
	18002 St Médard en Forez - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	222010 Aveizieux - St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	222264 Aveizieux - St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	691024 St Médard-St Symphorien/C	Autocars Maisonneuve	0477270171
St-Michel-sur-Rhône	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168022 St-Michel/R - Pélussin	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	32701 Vérin - St-Michel/R - Vérin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	38009 St-Michel/Rhône - Condrieu	Groupement Courriers Rhodaniens - VeoliaTransdev	
	690011 Pélussin - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
	69012 St-Michel/Rhône - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
St-Nizier-de-Fornas	20403 Estivareilles -St-Bonnet-Ch Fal	2 TMC DAMON	0477308130
	204045 Périgneux - St-Bonnet-le-Château	Voyages Sessiecq	0477307017
St-Nizier-sous-Charlieu	05201 St-Pierre La Noa - Charlieu	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	208 Charlieu - Vougy - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
St-Paul-d'Uzore	01902 St Paul d'Uzore - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	03701 Chalain d'Uzore - Pralong	2 TMC DAMON	0477308130
	14719 Chalain - Montbrison	Keolis Autocars Planche	0477683000
St-Pierre-de-Boeuf	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
	129 Chuyer-Chavanay-Roussillon	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168041 St-Pierre-B -St-Appolinard -Pélus	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168045 St-Appolinard -Chavanay(appr LR)	Courriers Rhodaniens	0475810909
	380011 St-Pierre-B- St Pierre-B [appr]	Groupement Courriers Rhodaniens - VeoliaTransdev	
	380012 St-Pierre-B - St Pierre-B [appr]	Groupement Courriers Rhodaniens - VeoliaTransdev	
	690011 Pélussin - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
St-Pierre-la-Noaille	05201 St-Pierre La Noa - Charlieu	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Polgues	027011 Bully- St-Polgues école- Bully	Aquilon Transports	0477714695
	027012 Bully(Bourg)-St-Pol-Bully(école)	Aquilon Transports	0477714695
	18701 Grézolles - St-Polgues	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	18702 Pommiers - St-Polgues	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	207 Boën- St Germain-L - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	23002 Vézelin/Loire-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	24815 St-Polgues -Crémeaux -St-Just-en-C	Cars Bierce	0477721922
	27401 Bully-St-Polgues(Appr)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
St-Priest-en-Jarez	105 Balbigny-Andrezieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Priest-la-Prugne	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	24804 St-Priest P -LaTuilière -St-Just-C	Aquilon Transports	0477714695
	27601 St-Priest-P-LaTuilière-St-Priest-P	Cars Bierce	0477721922
St-Priest-la-Roche	18733 St-Priest-la-R. - Roanne [Gare R]	Cars Bierce	0477721922
	27701 Vendranges - Vendranges	Aquilon Transports	0477714695
St-Régis-du-Coin	02305 St Régis du Coin - Bg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	22404 St Régis du Coin -Planfoy -St-GenM	Autocars Chaize	0477610573
St-Romain-d'Urfé	047011 Les Salles - Chausseterre	Cars Bierce	0477721922
	047012 Les Salles - Chausseterre	Cars Bierce	0477721922
	24807 Chausseterre - St-Just-en-C.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Romain-en-Gal	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
St-Romain-la-Motte	18704 La-Bénisson Dieu - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
St-Romain-le-Puy	111 Montbrison - St-Etienne	2 TMC DAMON	0477308130
	14741 St-Marcellin-en-Forez - Montbrison	Voyages Sessiecq	0477307017
	147413 St-Maurice G-Lérigneux -Sury-le-C	2 TMC DAMON	0477308130
	147414 Sury-le.C(Gd Mont)-Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	147415 Sury (Epeluy) - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14743 St Romain le Puy - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	147433 Chenereilles - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	147601 St-Just-St-Rambert - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
	180011 Marols - Précieux	Voyages Sessiecq	0477307017
	180012 St-Jean-S -Gumières - St-Romain-P	Voyages Sessiecq	0477307017
	18003 Montbrison - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	28501 Boisset - St-Thomas	2 TMC DAMON	0477308130
	285015 Boisset (La Vaure) - St-Romain	Voyages Sessiecq	0477307017
	285032 Hôpital-G. - St-Romain (Doublage)	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	285033 Précieux - St-Romain-le-Puy	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	285041 Sury (Epeluy) - St-Romain-le-Puy	Keolis Autocars Planche	0477683000

	285042 Sury (Gd Mont) - St-Romain-le-Puy	Keolis Autocars Planche	0477683000
	285043 Sury (Echaud) - St-Romain-le-Puy	Keolis Autocars Planche	0477683000
	28544 Bonson(Mairie)-St-Romain-le-Puy	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
St-Romain-les-Atheux	04401 St-Rom-At - Chambon-Feug	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	22401 St Romain-Les-Ath-St Genest-Mal	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Sauveur-en-Rue	02302 St-Sauv-R- Montrabier-St-Sauv-en-R	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	02303 St-Sauv-en-Rue - Bourg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	02309 St-Sauveur-R.-St-Sauveur-R [appr]	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	28701 St-Sauveur - Bourg-Argental [Appr]	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
St-Sixte	01905 St-Martin-la-Sauveté-Boën	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	019050 St-Georges-de-B. - Boën	2 TMC DAMON	0477308130
	01910 St-Martin-la-Sauveté-Boën(Appr)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	030011 St-Sixte école - Arthun- Bussy-A.	2 TMC DAMON	0477308130
	030012 Bussy-A. école - Arthun- St-Sixte	2 TMC DAMON	0477308130
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
St-Symphorien-de-Lay	181023 St-Symph.-Lay (Fond Cheva)- Régny	Aquilon Transports	0477714695
	181025 St-Symphorien-de-Lay - Régny	Aquilon Transports	0477714695
	18103 Vendranges (Bourg) - Régny	Aquilon Transports	0477714695
	181042 Régny - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
	18730 Secteur St-Symph.-de-L. - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	18735 Fourneaux - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
	28902 St-Symphor-de-L(Picard)-St-Symphor	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	69602 Neaux (bourg) - Amplepuis	Aquilon Transports	0477714695
St-Symphorien-sur-Coise	C1 St-Symphorien-s/C. - St-Etienne	Autocars Maisonneuve	0477270171
	691024 St Médard-St Symphorien/C	Autocars Maisonneuve	0477270171
	691031 St-Denis/Coise - St-Sympho/Coise	2 TMC DAMON	0477308130
	691033 Châtelus - St Symphorien/Coise	2 TMC DAMON	0477308130
	691039 Chevrières - St-Symphorie	2 TMC DAMON	0477308130
	691053 St Symphorien-C.- Fontanès	2 TMC DAMON	0477308130
St-Thomas-la-Garde	28501 Boisset - St-Thomas	2 TMC DAMON	0477308130
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
St-Victor-sur-Rhins	181042 Régny - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
	18105 St-Victor-s/Rhins (Hameau) - Régny	Aquilon Transports	0477714695
St-Vincent-de-Boisset	18718 Pradines - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Sury-le-Comtal	C2 Sury-le-C.-Andrezieux- St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	111 Montbrison - St-Etienne	2 TMC DAMON	0477308130
	14715 L'Hôpital le Grand - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	14741 St-Marcellin-en-Forez - Montbrison	Voyages Sessiecq	0477307017
	147413 St-Maurice G-Lérigneux -Sury-le-C	2 TMC DAMON	0477308130
	147414 Sury-le.C(Gd Mont)-Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	147415 Sury (Epeluy) - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	149012 L'Hôpital le G- Magneux -Montrond	2 TMC DAMON	0477308130
	285032 Hôpital-G. - St-Romain (Doublage)	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	285041 Sury (Epeluy) - St-Romain-le-Puy	Keolis Autocars Planche	0477683000
	285042 Sury (Gd Mont) - St-Romain-le-Puy	Keolis Autocars Planche	0477683000
	285043 Sury (Echaud) - St-Romain-le-Puy	Keolis Autocars Planche	0477683000
	28544 Bonson(Mairie)-St-Romain-le-Puy	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	304011 Chevrières-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
	304013 Bellegarde-en-F-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
Tarare	69201 Violay - Tarare	Cars Bierce	0477721922
Tarentaise	102 Bourg-Argental Le Bessat -St-Etienne	Autocars Chazot	0477953127
	22405 Le Bessat -Tarentaise-St-Genest-M.	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Thélis-la-Combe	02306 Thélis-la-C- Estival - Bg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	023081 Graix (Riorama) - Bg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	102 Bourg-Argental Le Bessat -St-Etienne	Autocars Chazot	0477953127
	32901 La Versanne-Bourg Argental	Autocars Chaize	0477610573
Thizy-les-Bourgs	181042 Régny - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
	69402 (le) Cergne - Thizy-les-Bourgs	Aquilon Transports	0477714695
Tourette (la)	120 Craponne - St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	14741 St-Marcellin-en-Forez - Montbrison	Voyages Sessiecq	0477307017
	204045 Périgneux - St-Bonnet-le-Château	Voyages Sessiecq	0477307017
	302 St Bonnet-le-Château - Montbrison	Philibert Transports	0477022105
Trelins	01902 St Paul d'Uzore - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	019176 Trelins (Bourg) - Boën	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	112 Chalmazel - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	147505 Trelins (Carrefour) - Montbrison	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Tuilrière (la)	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	24804 St-Priest P -LaTuilrière -St-Just-C	Aquilon Transports	0477714695
	248140 Chérier [Ham] - Chérier [Ecole]	Aquilon Transports	0477714695

	27601 St-Priest-P-LaTuilière-St-Priest-P	Cars Bierce	0477721922
Tupin-et-Semons	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
Unias	101 Andrézieux-Bouthéon - Montrond	Philibert Transports	0477022105
	108011 Unias - Hôp-Unias	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	14715 L'Hôpital le Grand - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	18002 St Médard en Forez - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	222315 Unias - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	32315 Unias - Veauche	Autocars Chazot	0477953127
Usson-en-Forez	120 Craponne - St Etienne	Groupement Chazot-Migratour-Flouret	0477953127
	147301 Usson-en-F - St Bonnet-le-Ch(app)	2 TMC DAMON	0477308130
	20407 Usson-en-Forez(Auelle)-Usson-en-F	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	20408 Usson-en-Forez(Le Parc)-Usson-en-F	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Vailleille	059111 Vailleille - Chazelles/Lyon	2 TMC DAMON	0477308130
	094062 St-Laurent la C-Marclopt-Feurs	Cars Bierce	0477721922
	094071 Vailleille - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094072 Virigneux - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094073 Saint-Cyr-Les-Vignes - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
Veauche	C1 St-Symphorien-s/C. - St-Etienne	Autocars Maisonneuve	0477270171
	C2 Sury-le-C.-Andrezieux- St-Galmier	Philibert Transports	0477022105
	105 Balbigny-Andrezieux-CHU St Etienne	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	14733 Rivas-Veauche-Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	14910 Veauche-Montrond	Autocars Chazot	0477953127
	14920 Veauche-Cuzieu-Montrond	Autocars Chazot	0477953127
	152021 St-Etienne -Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	170011 St-Chamond - Perreux	Autocars Chazot	0477953127
	18002 St Médard en Forez - Précieux	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	304011 Chevrières-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
	32108 L'Hôpital-I-Grand - Veauche	Autocars Chazot	0477953127
	32315 Unias - Veauche	Autocars Chazot	0477953127
	32324 Veauchette - Veauche	Autocars Chazot	0477953127
	32390 Craintilleux - Veauche	Autocars Chazot	0477953127
Veauchette	101 Andrézieux-Bouthéon - Montrond	Philibert Transports	0477022105
	14733 Rivas-Veauche-Montbrison	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	222324 Veauchette - St-Galmier	Autocars Chazot	0477953127
	304011 Chevrières-Sury-le-C (LEP)	2 TMC DAMON	0477308130
	32324 Veauchette - Veauche	Autocars Chazot	0477953127
Vendranges	152022 Montrond -Nandax (Ressins)	Cars Bierce	0477721922
	18103 Vendranges (Bourg) - Régnv	Aquilon Transports	0477714695
	201 Balbigny - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	27701 Vendranges - Vendranges	Aquilon Transports	0477714695
Véranne	168031 Véranne - Pélussin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168101 Véranne - Véranne (place) [appr]	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168102 Véranne-Vérann puis Vérann-St Appo	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168103 St-Appo-Véranne / Vérann-St Appo	Courriers Rhodaniens	0475810909
	168104 St Appolinard - St Appolinard	Courriers Rhodaniens	0475810909
	380021 Roisey - Maclas [appr]	Courriers Rhodaniens	0475810909
Vérin	128 Pélussin-Maclas-Annonay	Courriers Rhodaniens	0475810909
	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
	32701 Vérin - St-Michel/R - Vérin	Courriers Rhodaniens	0475810909
	38003 Chapelle-Villars - Condrieu [appr]	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690011 Pélussin - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690022 Vérin - Condrieu(Collège)	Courriers Rhodaniens	0475810909
	690023 La Chapelle Villars - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
	69012 St-Michel/Rhône - Condrieu	Courriers Rhodaniens	0475810909
Verrières-en-Forez	12101 Verrières-en-F - Verrières-en-F	2 TMC DAMON	0477308130
	14771 Verrières - Lézigneux - Montbrison	2 TMC DAMON	0477308130
	32802 Verrières en F - Verrières en F	2 TMC DAMON	0477308130
	32803 Montbrison - Verrières	2 TMC DAMON	0477308130
	32804 Feurs - Verrières	2 TMC DAMON	0477308130
Versanne (la)	02305 St Régis du Coin - Bg-Argental	Groupement Courriers Rhodaniens - Barralon	0475810909
	122 Annonay - St Etienne	Autocars Just	0477399251
	32901 La Versanne-Bourg Argental	Autocars Chaize	0477610573
Vêtre-sur-Anzon	01909 St Jean la Vêtre - St Jul la Vêtre	2 TMC DAMON	0477308130
	21701 St-Didier-sur-R - St-Didier-sur-R.	2 TMC DAMON	0477308130
	21703 St-Thurin(Mayen)-St-Didier/R	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	24810 St-Jean-la-V - Champoly	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	303 Noirétable - Boën - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
Vézelin-sur-Loire	18702 Pommiers - St-Polgues	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	207 Boën- St Germain-L - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	23002 Vézelin/Loire-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation	

	230032 Vézelin/Loire -St-Germain-L	Cars Bierce	0477721922
	26801 Vézelin/Loire-Vézelin/Loire(Ecole)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
Vienne	131 Maclas-Pélussin-Vienne	Courriers Rhodaniens	0475810909
Villemontais	18707 Moulins-Ch. - Villemontais	Aquilon Transports	0477714695
	206 St-Just-en-Chevalet - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000
	24805 Chérier (Bouchet) - St-Just-en-Ch	Aquilon Transports	0477714695
Villers	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	152012 Pouilly-s/Ch. - St-Denis - Nandax	Cars Bierce	0477721922
	18710 Ecoche - Cuinzier - Roanne	Aquilon Transports	0477714695
Violay	011022 St-Just-la-P- Balbigny	Autocars Maisonneuve	0477270171
	09403 Violay - Feurs	2 TMC DAMON	0477308130
	165043 Violay - Panissières (Collège)	Cars Bierce	0477721922
	33401 Violay-Violay(Ecole)	TRANSPORTEUR en attente de désignation	
	69201 Violay - Tarare	Cars Bierce	0477721922
Viricelles	005011 Viricelles - Andrézieux	2 TMC DAMON	0477308130
	005060 Maringes - Feurs	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	059021Chazelles-s/L- Maringes-Virigneux	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059022 Virigneux - Chazelles/L.	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059023 Viricelles - Chazelles/L	Autocars Maisonneuve	0477270171
	691011 Virigneux - Chaz./L. [app]	Autocars Maisonneuve	0477270171
Virigneux	059021Chazelles-s/L- Maringes-Virigneux	Autocars Maisonneuve	0477270171
	059022 Virigneux - Chazelles/L.	Autocars Maisonneuve	0477270171
	094072 Virigneux - Feurs	Autocars Maisonneuve	0477270171
	33601 Virigneux - Virigneux	CARPOSTAL LOIRE	0477974297
	691011 Virigneux - Chaz./L. [app]	Autocars Maisonneuve	0477270171
Vougy	05203 La Gresle - Charlieu	Aquilon Transports	0477714695
	208 Charlieu - Vougy - Roanne	Keolis Autocars Planche	0477683000

POUR ARRIVER SEREIN À L'ÉCOLE !



LES TRANSPORTS INTERURBAINS DE LA LOIRE

- ce sont :
- un réseau de 24 lignes régulières
 - 413 navettes quotidiennes pour le transport scolaire
 - 19 000 élèves pris en charge par le Département
 - 32 millions d'euros consacrés aux transports départementaux

POUR TOUTE INFORMATION :
www.loire.fr/transports